Etudes

10 Tourisme

Microrecensement 1987/88

Le comportement en matière de voyages de la population résidante

Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica

Schweiz
Suisse
Svizzera

Bern / Berne / Berna 1990

ISBN 3-303-10132-9

Bereiche der amtlichen Statistik

1 Bevölkerung

(Bevölkerungsstruktur, Familien- und Haushaltsstruktur, Geburten, Adoptionen, Anerkennungen, Todesfälle, Heiraten, Scheidungen, Wanderungen, Bürgerrechtswechsel, Bevölkerungsszenarien)

2 Raum, Landschaft und Umwelt

(Boden, Klima, Landschaft, Wasser, Luft, Lärm, Abfall, Flora und Fauna)

3 Erwerbsleben

(Betriebe und Unternehmen, Beschäftigung, Erwerbstätigkeit, Arbeitslose, offene Stellen, Berufsstruktur, Löhne, Arbeitsbedingungen)

4 Volkswirtschaftliche Gesamtrechnungen

(Volkswirtschaftliche Gesamtrechnung, kantonale Volkseinkommen, Zahlungsbilanz)

5 Preise

(Preise und Preisindizes für Güter und Dienstleistungen)

6 Produktion, Handel und Verbrauch

(Unternehmensrechnungen, Produktion und Umsätze, Aussenhandel, Einkommen und Verbrauch)

7 Land- und Forstwirtschaft

(Betriebe, Arbeitskräfte, Maschinen, Nutzflächen, Tierbestände, Gartenbau, Wald und Holz, Fischerei)

8 Energie

(Gesamtenergiebilanz, Produktion und Verbrauch von Energie)

9 Bau- und Wohnungswesen

(Struktur des Gebäude- und Wohnungsbestandes, Wohnverhältnisse, Bautätigkeit, Leerwohnungen)

10 Tourismus

(Angebot und Nachfrage in Hotellerie und Parahotellerie, Reisetätigkeit)

11 Verkehr

(Fahrzeuge, Verkehrsanlagen, Verkehrsleistungen, Verkehrsunfälle, Strassen- und Eisenbahnrechnung, Verkehrsverhalten)

12 Geldmenge, Finanzmärkte und Banken

(Bankwesen, Geldmenge, Geldstromrechnung)

13 Versicherungen

(AHV, IV, Kranken- und Unfallversicherung, Arbeitslosenversicherung, Pensionskassen, Privatversicherungen)

14 Gesundheit

(Gesundheitszustand, Krankheits- und Todesursachen, Personal, Einrichtungen, Leistungen und Kosten des Gesundheitswesens)

15 Bildung und Wissenschaft

(Schulen, Hochschulen, Berufs- und Weiterbildung, Forschung und Entwicklung)

16 Kultur, Lebensbedingungen und Sport

(Sprachen, Konfessionen, kulturelle Aktivitäten und Sport)

17 Politik

(Nationalratswahlen, Abstimmungen auf Bundesebene, Beteiligung am politischen Leben)

18 Öffentliche Finanzen

(Einnahmen und Ausgaben von Bund, Kantonen und Gemeinden, Steuerbelastung)

19 Rechtspflege

(Strafverfolgung, Urteile, Strafvollzug, Rückfälligkeit)

Domaines de la statistique officielle

1 Population

(Structure de la population, composition des familles et des ménages, naissances, adoptions, reconnaissances, décès, mariages, divorces, migrations, changements de nationalité, scénarios de l'évolution démographique)

2 Espace, paysage et environnement

(Sol, climat, paysage, eau, air, bruit, déchets, flore et faune)

3 Emploi et vie active

(Entreprises et établissements, emploi, activité professionnelle, chômeurs, postes vacants, structure des professions, salaires, conditions de travail)

4 Comptes nationaux

(Comptabilité nationale, revenus des cantons, balance des payements)

5 Prix

(Prix et indices des prix des biens et des services)

6 Production, commerce et consommation

(Résultats comptables des entreprises, production et chiffre d'affaires, commerce extérieur, revenus et consommation)

7 Agriculture et sylviculture

(Exploitations, main-d'oeuvre, machines, surfaces utiles, cheptels, horticulture, forêts et bois, pêche)

8 Energie

(Bilan énergétique, production et consommation d'énergie)

9 Construction et logement

(Structure du parc d'immeubles et de logements, conditions d'habitation, activité dans la construction, logements vacants)

10 Tourisme

(Offre et demande dans l'hôtellerie et la parahôtellerie, voyages)

11 Transports et communications

(Véhicules, installations, trafic, accidents de la circulation routière, comptes routier et ferroviaire, utilisation des moyens de transport)

12 Masse monétaire, marchés financiers et banques

(Système bancaire, masse monétaire, comptabilité financière)

13 Assurances

(AVS, AI, assurances-maladie et assurances-accidents, assurance-chômage, caisses de pensions, assurances privées)

14 Santé

(Etat de santé, causes de maladies et de décès, personnel, équipements, prestations et coût de la santé)

15 Education et science

(Ecoles, hautes écoles, formation professionnelle et formation complémentaire, recherche et développement)

16 Culture, conditions de vie et sport

(Langues, confessions, activités culturelles et sport)

17 Politique

(Elections au Conseil national, votations fédérales, participation à la vie politique)

18 Finances publiques

(Recettes et dépenses de la Confédération, des cantons et des communes, charge fiscale)

19 Droit et justice

(Enquête et instruction pénales, jugements, exécution des peines, récidive)

10 Tourisme

Microrecensement 1987/88

Le comportement en matière de voyages de la population résidante

Auteur: Ruth Meier lic. oec. HSG, Section du tourisme

Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica

Schweiz
Suisse
Svizzera

Bern / Berne / Berna 1990

ISBN 3-303-10132-9

Publikationsprogramm des Bundesamtes für Statistik	Programme des publications de l'Office fédéral de la statistique
Taschenstatistik Kurzer Ueberblick in Zahlenform	**Mémento statistique** Aperçu général (chiffres)
Statistisches Jahrbuch Umfassendes Nachschlagewerk der amtlichen Statistik	**Annuaire statistique** Ouvrage de référence portant sur tous les domaines de la stat. officielle
Statistisches Bulletin* Unkommentierte kurzfristige Statistiken über Wirtschaft und Bevölkerung	**Bulletin statistique*** Statistiques économiques ou démographiques d'actualité, sans commentaire
Statistische Hefte Kommentierte Ergebnisse über einzelne Themen	**Cahiers statistiques** Résultats commentés
Statistische Berichte Ausführliche statistische Analysen	**Etudes statistiques** Analyses statistiques détaillées
Statistische Resultate Statistische Ergebnisse in Form von Tabellen	**Données statistiques** Résultats statistiques sous forme de tableaux
Materialien zur Statistik Klassifikationen, Nomenklaturen, Methoden	**Documents techniques** Classifications, nomenclatures, méthodes
Statistik aktuell Kurzmitteilungen zu einem spezifischen Thema	**Actualité statistique** Information rapide sur un thème spécifique
* erscheint bis auf weiteres noch als "Wirtschaftsspiegel"	* paraît sous le titre "Reflets de l'économie" jusqu'à nouvel avis

Bearbeitung und Vertrieb:
Bundesamt für Statistik
Hallwylstrasse 15
3003 Bern
Tel. 031/61 88 36

Zusätzliche Auskünfte:
R. Meier, Tel. 031/61 86 84

Urtext:
deutsch

Bestellnummer:
253

Fachreihe:
10 Tourismus

Preis:
Fr. 25.—

Réalisation et diffusion:
Office fédéral de la statistique
Hallwylstrasse 15
3003 Bern
tél. 031/61 88 36

Complément d'information:
R. Meier, tél. 031/61 86 84

Langue du texte original:
allemand

Numéro de commande:
253

Série:
10 Tourisme

Prix:
25 francs

Abdruck unter Quellenangabe erwünscht mit der Bitte um Zustellung eines Belegexemplares an das Bundesamt für Statistik

Reproduction libre, avec indication de la source et envoi d'un justificatif à l'Office fédéral de la statistique

ISBN 3-303-10132-9

Table des matières

1	Introduction	9
2	Aspects méthodologiques du microrecensement, Organisation et contenu	11
2.1	Les voyages de vacances longs	12
2.2	Les voyages de vacances courts	12
2.3	Les voyages d'affaires	12
2.4	Les excursions	12
2.5	Les dépenses	12
3	Caractères	13
3.1	Les voyageurs	13
3.1.1	Caractéristiques des voyageurs	13
3.1.1.1	L'âge des voyageurs	13
3.1.1.2	Le typ de ménages dans lequel vivent les voyageurs	14
3.1.1.3	Nombre de membres d'un ménage qui exercent une activité professionnelle	14
3.1.1.4	Le revenu mensuel du ménage	15
3.1.2	Taux net de départs	16
3.1.2.1	Définition et calcul du taux net de départs	16
3.1.2.2	Taux net de départs établi pour les voyages longs: les principaux facteurs déterminants	17
3.2	Total des voyages et des nuitées	18
3.2.1	Taux brut de départs	18
3.2.2	Total des nuitées	19
3.2.3	Comparaison entre les résultats du microrecensement et ceux de la statistique officielle du tourisme	20
3.3	Qu'est-ce qui empêche les gens de voyager?	22
4	Résultats détaillés	23
4.1	Les voyages longs	23
4.1.1	Personnes faisant des voyages longs	23
4.1.2	Destination des voyages longs	28
4.1.3	Le mode d'hébergement choisi lors des voyages longs	32
4.1.4	Les moyens de transports utilisés lors des voyages longs	34
4.1.5	La durée des voyages longs	37
4.1.6	Coût des voyages longs	40
4.1.6.1	Coût global des voyages longs	40
4.1.6.2	Le coût par personne des voyages longs	41
4.1.6.3	Le coût des voyages longs par personne et par jour	42
4.1.6.4	Les composants du coût des voyages longs	44
4.2	Les voyages courts	45
4.2.1	Personnes faisant des voyages courts	45
4.2.2	Destination des voyages courts	47
4.2.3	Le mode d'hébergement choisi lors des voyages courts	49
4.2.4	Les moyens de transport utilisés lors des voyages courts	50
4.2.5	La durée des voyages courts	51
4.2.6	Le coût des voyages courts	52
4.2.6.1	Le coût global des voyages courts	52
4.2.6.2	Le coût par personne des voyages courts	52
4.2.6.3	Le coût des voyages courts par personne et par jour	53
4.2.6.4	Les composants du coût des voyages courts	56

4.3 Les voyages d'affaires 56
4.3.1 Personnes faisant des voyages d'affaires 56
4.3.2 Destination des voyages d'affaires 59
4.3.3 Les moyens de transport utilisés lors des voyages d'affaires 60
4.3.4 La durée des voyages d'affaires 60
4.3.5 Le coût des voyages d'affaires 61
4.3.5.1 Le coût global des voyages d'affaires 61
4.3.5.2 Le coût par personne des voyages d'affaires 62
4.3.5.3 Le coût des voyages d'affaires par personne et par jour . 62
4.3.5.4 Les composants du coût des voyages d'affaires 62
4.4 Les excursions 63
4.4.1 Personnes partant en excursion 63
4.4.2 Destination des excursions 66
4.4.3 Les moyens de transport utilisés lors des excursions 67
4.4.4 Jour de l'excursion 67
4.4.5 Le coût des excursions 68
4.4.5.1 Le coût global des excursions 68
4.4.5.2 Le coût par personne des excursions 70

Tableaux

1 Voyages longs (vacances): taux net de départs selon le revenu et l'âge des personnes concernées et le type de ménage 17

2 Total des nuitées (en milliers) selon le type de voyage et la destination 20

3 Répartition en pour cent des voyageurs selon l'âge, le type de ménage, l'activité professionnelle du chef de ménage, le revenu et le type de voyage; comparaison avec la population de base 24

4 Répartition en pour cent des voyageurs selon la formation scolaire, la statut professionnel du chef de ménage, la durée hebdomadaire du travail, le nombre de semaines de vacances par année et le type de voyage: comparaison avec la population de base 25

5 Voyages longs: résultats ventilés selon le sexe et l'état civil 25

6 Voyages longs: résultats ventilés par groupes d'âges 26

7 Voyages longs: résultats ventilés selon le revenu du ménage .. 28

8 Destination des voyages longs selon l'âge du chef de ménage .. 29

9 Destination des voyages longs selon le revenu mensuel par personne du ménage 30

10 Répartition entre les pays/continents des voyages longs menant à l'étranger (pourcentages) 31

11 Mode d'hébergement choisi pour les voyages longs, selon le revenu mensuel par personne du ménage 34

12 Moyens de transport utilisés pour l'aller et/ou le retour lors des voyages longs, selon le type de ménage 36

13 Durée des voyages longs, selon le nombre de semaines de vacances par année et le revenu mensuel du ménage 38

14 Coût global des voyages longs, selon le revenu mensuel du ménage 40

15 Dépenses par personne et par journée des voyages longs, selon le type de ménage 42

16 Dépenses par personne et par journée des voyages longs, selon la destination 44

17 Voyages courts: résultats ventilés selon le revenu du ménage . 46

18 Voyages courts: résultats ventilés selon la durée hebdomadaire du travail 47

19 Ventilation des voyages courts en fonction de la destination et de la saison 48

20 Ventilation des voyages courts en fonction de la destination et du revenu mensuel par personne du ménage 49

21 Ventilation des voyages courts en fonction de leur durée 51

22 Coût global des voyages courts selon la destination 52

23 Coût global des voyages courts par personne et selon la destination 53

24 Ventilation en fonction des saisons et des sommes consacrées, par personne et par jour, aux voyages courts 55

25 Moyens de transport utilisés pour l'aller et/ou le retour lors des voyages courts, selon la saison 60

26 Coût global des voyages d'affaires selon la destination 61

27 Coût global des voyages d'affaires par personne, selon la destination 62

28 Excursions: résultats ventilés en fonction des groupes d'âges 64

29 Excursions: résultats ventilés en fonction du revenu mensuel du ménage 65

30 Excursions: ventilation en fonction de la saison et de la destination 66

31 Moyens de transport utilisés pour les excursions, par destination 67

32 Coût global des excursions selon le jour de la semaine 69

Graphiques

G1 Schéma de l'activité en matière de voyages 24

G2 Les voyages longs des différents types de ménages 27

G3 Formation scolaire des personnes qui ont fait des voyages longs; comparaison avec la population de base 28

G4 Voyages longs à l'étranger: les principales destinations 32

G5 Voyages longs dans les principaux pays visités: répartition entre les saisons 32

G6 Répartition des voyages longs entre les différents modes d'hébergement, par destination (pourcentages) 33

G7 Répartition par saison des nuitées entre les modes d'hébergement choisis pour les voyages longs 35

G8 Moyens de transport utilisés pour les voyages longs, par destination 36

G9 Durée du séjour dans un certain nombre de modes d'hébergement pendant les voyages longs 39

G10 Dépenses par personne et par voyage long en Suisse et à l'étranger 41

G11 Répartition en pour cent des voyages courts en Suisse selon la destination (canton) 48

G12 Voyages courts: durée de séjour selon les modes d'hébergement 50

G13 Répartition des voyages d'affaires par groupes d'âges 57

G14 Répartition des voyages d'affaires selon la formation 57

G15 Répartition des voyages d'affaires selon l'état civil 58

G16 Répartition en pour cent des voyages d'affaires en Suisse selon la destination (canton) 59

G17 Répartition en pour cent des excursions selon le total des participants et le nombre de participants faisants partie du même ménage 65

G18 Répartition des excursions selon le jour de la semaine et la destination 68

G19 Coût des excursions par personne 69

Annexe

1 Aspects méthodologiques 72
1.1 Organisation de l'enquête et échantillon 72
1.2 Etrapolation et réduction des fluctuations d'échantillonnage 73
1.3 Evaluation des erreurs d'échantillonnage de l'enquête 74
1.4 La méthode utilisée pour estimer le taux net de départs 76

2 Les variables enregistrées lors du microrecensement de 1987/88 81
2.1 Variables concernant la personne 81
2.2 Variables concernant le ménage 81
2.3 Variables concernant les voyages longs 81
2.4 Variables concernant les voyages courts 82
2.5 Variables concernant les voyages d'affaires 82
2.6 Variables concernant les excursions 83

3 Détails techniques de l'enquête 83

1 Introduction

En matière de politique économique et sociale, le tourisme joue un rôle de plus en plus important. Il influe, dans une mesure qu'on aurait tort de sous-estimer, sur les revenus et l'emploi dans de nombreuses branches et dans les régions les plus diverses. Le volume croissant des voyages de notre population résidante, tant à l'intérieur du pays qu'au-delà de nos frontières, illustre bien l'attrait du tourisme.

Progression de la demande

D'une part, les dernières décennies ont vu naître l'infrastructure permettant de visiter d'autres pays ou régions plus confortablement, en moins de temps, et surtout de manière plus avantageuse. D'autre part, la Suisse a bénéficié des années durant d'une évolution économique positive qui a entraîné un accroissement des revenus disponibles. Dans ce contexte, non seulement la demande de biens de consommation plus ou moins durables a augmenté continûment, mais aussi celle du bien "vacances". Pendant les années 50, seules certaines couches sociales avaient le privilège de partir en vacances, notamment à l'étranger, pour une période assez longue. Le tourisme de masse proprement dit n'est né qu'au cours des années 60, en Europe pour commencer. Les vacances étaient désormais à la portée d'une grande partie de la population. Le développement de l'infrastructure touristique dans de nombreux pays et les progrès réalisés en matière de trafic aérien ont été à l'origine d'une forte expansion du tourisme dans d'autres continents pendant les années 70 et 80.

Vacances en Suisse

De tout temps, nos compatriotes ont apprécié les voyages à l'intérieur du pays à côté des voyages internationaux, soutenant ainsi le tourisme national et notre économie dans son ensemble.

Statistique traditionnelle du tourisme

Jusqu'à présent, les flux touristiques, tant à l'intérieur de la Suisse qu'entre la Suisse et l'étranger, ont été déterminés au moyen de statistiques touristiques nationales et internationales. Ces dernières sont certainement précieuses et permettent de faire un grand nombre d'analyses. Mais elles ne renseignent que sur l'offre et la demande, en termes quantitatifs, et en retracent l'évolution. Leur valeur informative se réduit aux variables fixées. Dans le cas de la Suisse, il s'agit - pour ce qui est de la demande - du nombre de nuitées et d'arrivées, ventilées selon le domicile des hôtes. En combinant ces données avec celles qui concernent l'offre (ou les établissements), on parvient à structurer la statistique très finement, surtout du point de vue géographique. On peut communiquer en outre des informations sur les établissements (taille ou nombre de lits, nature, etc.).

Balance touristique

La statistique de l'hébergement ne tient pas compte du domaine monétaire ou, en d'autres termes, de l'importance du tourisme pour notre économie. Ces données sont fournies par la balance touristique, qui rend compte des recettes et des dépenses touristiques de la Suisse avec l'étranger. La statistique de l'hébergement est une des bases des calculs faits à cet effet. On estime les dépenses journalières moyennes des touristes en se fondant sur des enquêtes et des sondages effectués auprès des visiteurs ou auprès des prestataires de biens et de services touristiques en Suisse, sur l'observation de l'évolution des monnaies et des taux d'inflation et sur diverses études ayant pour objet la demande.

Grâce à la statistique suisse du tourisme, étendue et fiable, et à la possibilité d'obtenir des données directement des prestataires de biens et de services en Suisse, le calcul des recettes (c'est-à-dire des dépenses que les touristes étrangers font dans notre pays), repose sur une base solide. Il est plus difficile, en revanche, d'estimer la consommation touristique des Suisses à l'étranger. De nombreux pays, du moins les plus importants, communiquent l'évolution de la demande suisse, quoique souvent avec un certain retard; mais nous ne savons toujours pas grand-chose des dépenses des touristes suisses à l'étranger.

Contexte socio-économique

Par ailleurs, les statistiques existantes ne fournissent pas d'informations sur le contexte socio-économique, ni sur l'origine démographique des visiteurs. Or, ces paramètres jouent un rôle de plus en plus important dans les aspects les plus divers du tourisme. Il importe en particulier de découvrir les rapports qui existent entre le comportement touristique et la situation socio-économique, d'autant plus que la nécessité de prévoir l'évolution future se fait sentir de plus en plus.

La statistique touristique traditionnelle n'indique pas les raisons qui incitent les gens à voyager. Elle ne peut faire la distinction entre les voyages de vacances et les voyages d'affaires. Par définition, elle ne tient pas compte des excursions qui ne comportent aucune nuitée, ni des visites faites aux amis, aux parents ou aux connaissances, puisqu'elle n'enregistre que les nuits passées, moyennant paiement, dans les établissements d'hébergement définis.

Microrecensement

Lors du microrecensement de 1987, nous avons essayé de combler toutes les lacunes précitées de la statistique officielle existante. En d'autres termes, nous avons accordé une importance particulière à certains points. Ainsi, nous avons relevé les dépenses des voyageurs domiciliés en Suisse en les classant selon le type de voyages, la destination, le mode d'hébergement, le moyen de transport utilisé, etc. D'autre part, nous avons mis le coût des voyages en parallèle avec le revenu, la taille de la famille, l'âge, etc.

La partie générale du questionnaire du microrecensement contenait des questions sur le contexte démographique et socio-économique. Cela nous a permis d'établir un lien entre le comportement des personnes interrogées en matière de voyages et leur situation familiale et professionnelle. Nous avons pu étudier par exemple l'influence des conditions de logement sur le comportement précité. Inversement, nous avons demandé aux personnes qui ne voyagent pas la raison de leur attitude, dans l'espoir de découvrir des facteurs généraux empêchant certains groupes de la population d'exercer une activité touristique.

Tous les types de voyages enregistrés

Les voyages de notre population résidante ont été étudiés pour la première fois dans toute leur ampleur, lors du microrecensement de 1987. Un de nos principaux objectifs consistait à enregistrer l'ensemble de ces déplacements. Pour cette raison, nous avons établi plusieurs catégories, à savoir les voyages de vacances, subdivisés selon la durée en voyages longs (de cinq jours au moins) et en voyages courts (de deux à quatre jours), les voyages d'affaires comportant au moins une nuitée et les excursions. La subdivision selon la durée que nous venons de mentionner correspond à l'usage international. La plupart des enquêtes ne tiennent compte que des voyages d'une durée minimale de cinq jours. Afin d'assurer la comparabilité, nous avons fait la distinction en question pour la Suisse.

Ce microrecensement, qui est une innovation et dont la répétition n'est pas encore garantie, n'a certes pas pour but de rivaliser avec la statistique traditionnelle, voire de la remplacer. Il complète la statistique de l'hébergement et doit permettre de déterminer des facteurs qui ne figurent pas dans la statistique du tourisme. Les spécialistes auront besoin des deux instruments pour analyser le tourisme national (dont on sous-estime, hélas, souvent l'importance) et les échanges touristiques entre la Suisse et les autres pays ou continents.

2 Aspects méthodologiques du microrecensement, Organisation et contenu

(L'annexe fournit, aux pages 72 à 83, de plus amples informations sur l'organisation du microrecensement, sur l'échantillonnage et sur l'extrapolation des résultats)

Problème des lacunes de mémoire

L'objectif du microrecensement consistait à enregistrer les voyages de la population totale pendant une année. La mémoire des personnes interrogées posait le problème le plus épineux. Si l'on réalise le microrecensement à une date donnée et pose des questions sur toute l'année précédente, certains voyages - notamment les plus courts - risquent d'être oubliés. L'Office fédéral de la statistique a donc opté pour un autre système. Il a réduit la période considérée à six mois, à trois mois ou à deux semaines, suivant le type de voyages (voir ci-dessous). Par ailleurs, il a réparti l'échantillon sur une année entière pour saisir néanmoins les fluctuations qui se produisent au cours de douze mois. Sur cette base, le microrecensement a été exécuté par téléphone.

Echantillon

L'échantillon a été tiré au hasard de l'annuaire téléphonique des PTT. Un ou plusieurs membres (âgés de plus de quatorze ans) des ménages ainsi déterminés ont été interrogées. C'est l'Office fédéral de la statistique qui a tiré l'échantillon de ménages. Les personnes ont été choisies au début de l'interview, dès que la composition du ménage était connue. La réalisation des interviews téléphoniques a été confiée à un institut privé d'études de marché.

Variables

La partie générale du microrecensement se composait de questions sur le contexte démographique et socio-économique. Elle permettait donc d'établir un lien entre l'activité touristique des personnes interrogées et leur situation familiale et professionnelle, d'étudier l'influence de facteurs tels que le revenu et la structure du ménage sur le choix de la destination, sur les dépenses, etc.

Une autre partie du microrecensement, plus ample, se composait de questions détaillées sur les voyages que les personnes choisies avaient faits, voyages subdivisés, comme nous l'avons dit, en catégories (voyages longs, voyages courts, voyages d'affaires, excursions). Il s'agissait de relever la fréquence de ces voyages, leur destination, leur durée, le moyen de transport et le mode d'hébergement choisis, les sommes consacrées au transport (aller et retour), à la table et au logis, ainsi que les dépenses accessoires. La liste détaillée des variables figure aux pages 81 à 83 de l'annexe.

Selon l'usage international, nous avons distingué quatre types de voyages:

2.1 Les voyages de vacances longs

Voyages longs

On nomme "voyages de vacances longs" (ou simplement "voyages longs") ceux qui durent au moins cinq jours et dont l'objectif consiste à se détendre, à reprendre des forces, à découvrir une région ou à rendre visite à des amis ou parents. Les voyages faits pour des raisons professionnelles ou en compagnie d'un homme ou d'une femme d'affaires n'entrent pas dans cette catégorie.

Dans le cas des voyages longs, les questions portaient sur les six mois précédant l'interview.

2.2 Les voyages de vacances courts

Voyages courts

On nomme "voyages de vacances courts" (ou "voyages courts") ceux qui durent deux à quatre jours et dont l'objectif consiste à se détendre, à reprendre des forces, à découvrir une région ou à rendre visite à des amis ou parents. Les voyages faits pour des raisons professionnelles ou en compagnie d'un homme ou d'une femme d'affaires n'entrent pas dans cette catégorie.

Dans le cas des voyages courts, les questions portaient sur les trois mois précédant l'interview.

2.3 Les voyages d'affaires

Voyages d'affaires

On nomme "voyages d'affaires" les déplacements comportant au moins une nuitée qui sont liés à l'activité professionnelle de la personne interrogée et motivés par elle. On classe dans cette catégorie également les voyages des membres du ménage qui accompagnent un homme ou une femme d'affaires. Pour des raisons techniques, nous n'avons enregistré que les voyages d'une durée minimale de deux jours; on ne saurait en effet relever l'ensemble des voyages d'affaires, notamment lorsque des personnes en font beaucoup.

Dans le cas des voyages d'affaires, les questions portaient sur les trois mois précédant l'interview.

2.4 Les excursions

Excursions

Les excursions sont des déplacements durant quatre heures au moins qui ne font pas partie des activités de routine et qui ne comportent aucune nuitée. On ne classe pas dans cette catégorie les déplacements d'une journée au maximum qui sont liées d'une manière ou d'une autre à l'exercice de la profession.

Dans le cas des excursions, les questions portaient sur les deux semaines précédant l'interview.

2.5 Les dépenses

Dépenses

Dans le cadre du relevé détaillé des différents types de voyages, les personnes choisies ont été interrogées entre autres sur les dépenses occasionnées par leurs voyages. Il ne s'agissait d'indiquer que les

frais du voyage proprement dit, et non les sommes consacrées à l'acquisition, en prévision des vacances, de biens tels qu'une voiture, une caravane ou un canot pneumatique.

Pour faciliter la tâche aux personnes interrogées, nous avions établi plusieurs variantes, adaptées aux types de voyages. En principe, nous avons demandé des données détaillées concernant le coût du transport, de la table et du logis et les dépenses accessoires. Les personnes qui n'étaient pas à même de répondre en détail avaient la possibilité d'indiquer le coût global du voyage. Celles qui avaient fait des voyages forfaitaires et ne pouvaient, de ce fait, spécifier le prix du transport et celui de l'hébergement étaient libres de subdiviser les frais en "coût de l'arrangement forfaitaire" et "dépenses accessoires".

3 Caractères

3.1 Les voyageurs

3.1.1 Caractéristiques des voyageurs

Nous avons groupé les principales variables de tous les types de voyages comportant des nuitées (soit des voyages longs, des voyages courts et des voyages d'affaires) pour déterminer les caractéristiques essentielles des voyageurs. La période du relevé n'étant pas pareille dans tous les cas, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre consacré à la méthodologie, il n'a pas été possible de procéder à une extrapolation pour obtenir des résultats annuels. Les données obtenues traduisent donc la situation dans laquelle se trouvaient les personnes et les ménages au moment où ils ont répondu aux questions posées. L'échantillon étant représentatif, on peut toutefois partir de l'idée que les résultats mettent en évidence la tendance générale, du moins dans les grandes lignes.

3.1.1.1 L'âge des voyageurs

C'est entre 20 et 24 ans qu'on voyage le plus

C'est le groupe des personnes dont l'âge se situe entre 20 et 24 ans qui présente le pourcentage de voyages le plus important. 71% d'entre elles ont en effet dit qu'elles avaient fait, pendant les six (ou trois) mois précédant l'interview, au moins un voyage long ou un voyage court ou un voyage d'affaires. Avec 69%, le groupe des personnes de 40 à 49 ans s'inscrit au deuxième rang, devant celui des 25 à 29 ans (68%) et celui des 30 à 39 ans (67%). Parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus, la proportion de voyageurs n'est plus que de 44%. Ce dernier groupe se situe donc nettement au-dessous de la moyenne, qui s'élève à 62%.

Il est intéressant de comparer la répartition par groupes d'âges des personnes interrogées et la proportion de voyageurs correspondant à chacun de ceux-ci. Comme nous n'avons interrogé que les personnes âgées d'au moins quinze ans sur leurs voyages, nous avons adopté la même limite inférieure pour la comparaison. Il ressort de cette dernière que le groupe qui est surreprésenté de la manière la plus évidente est celui des personnes de 40 à 49 ans: il représente à peu près un cinquième des gens qui ont indiqué qu'ils avaient fait au moins un voyage, mais environ 17% de la population âgée de plus de 14 ans qui a

été interrogée. Le groupe des 30 à 39 ans était très bien représenté aussi (20% des voyageurs, 18% des personnes interrogées). Le fait que les personnes âgées de plus de 65 ans ont fait relativement peu de voyages apparaît très clairement dans cette comparaison: elles ont à leur actif à peine 12% des voyages, alors que leur groupe correspond à près de 18% du total des personnes interrogées.

Importance de la situation professionnelle et familiale

Nous verrons, en examinant d'autres caractères des voyageurs et surtout en analysant en détail les différents types de voyages, que l'âge n'est qu'un des facteurs déterminants; d'autres, tels que la taille de la famille ou le revenu, jouent un rôle important aussi: ils peuvent pousser à voyager ou au contraire en étouffer l'envie. Il faut souligner toutefois que l'âge compte, car souvent, la situation familiale et professionnelle d'une personne en dépend. Les faits énoncés ci-dessus n'étonnent donc guère. Le groupe des 40 à 49 ans comprend beaucoup de gens qui sont au faîte de leur carrière et qui peuvent réaliser leurs projets de voyages, leurs enfants étant assez grands pour se débrouiller seuls. Les personnes de plus de 65 ans, qui se sont retirées de la vie active, n'ont souvent plus une santé et une mobilité suffisantes pour voyager à leur gré. Il faut ajouter, dans ce contexte, que la génération qui a 75 ans ou plus aujourd'hui n'a pas connu, dans sa jeunesse ou au début de sa vie active, la passion de voyager qui caractérise notre époque.

3.1.1.2 Le type de ménages dans lequel vivent les voyageurs

La "famille classique" aime beaucoup les voyages

Dans les ménages comprenant un ou deux enfants de moins de vingt ans, on apprécie particulièrement les voyages: environ deux tiers de leurs membres en ont inscrit dans une ou plusieurs des trois catégories mentionnées. En ce qui concerne les autres types de ménages, les familles ayant plus de deux enfants et les ménages composés uniquement d'adultes se situent à peu près dans la moyenne, alors que les personnes vivant seules ont voyagé moins; 55% d'entre elles seulement ont fait un voyage de vacances long ou court ou un voyage d'affaires.

Comme nous l'avons fait dans le cas de l'âge, il est intéressant de comparer les types de ménages pour voir à quelle proportion de voyageurs et à quel pourcentage du total des personnes interrogées ils correspondent. 38% des voyageurs vivaient dans un ménage comprenant un ou deux enfants; or, ce type représente à peine 29% du total précité. Les voyageurs étaient aussi légèrement surreprésentés dans les ménages composés uniquement d'adultes: leur nombre équivaut à quatre dixièmes, alors que les ménages de ce type constituent 36% de la population de base. La situation est différente en ce qui concerne les gens qui vivent seuls. Ce type de ménages comprend en effet près de 30% des personnes interrogées, mais 14% seulement des voyageurs.

Ménages composés de deux ou plusieurs adultes

Le fait que beaucoup de personnes âgées vivent seules est sans doute la principale raison de cette situation. Quant au taux de voyages important des ménages composés uniquement d'adultes, il n'étonne guère, puisque ces ménages comprennent souvent plus d'une personne exerçant une profession et ont donc les moyens de voyager.

3.1.1.3 Nombre de membres d'un ménage qui exercent une activité professionnelle

Plus de la moitié des personnes interrogées (53%) vivaient dans un ménage dont un membre du couple chef de famille exerçait une profes-

sion. Un quart des ménages comprenaient deux personnes ayant une activité lucrative et 22% des ménages n'en comprenaient aucune.

Ce sont les membres des ménages à deux revenus qui présentent le taux de voyages le plus élevé (à peu près 70%). Celui des ménages disposant d'un seul revenu est de 65%. Le plus bas (47%) est celui des ménages qui ne comprennent aucune personne active.

Ménages à deux revenus

Si l'on considère l'ensemble des personnes qui ont fait, pendant la période sous revue, au moins un voyage d'un des trois types décrits, on remarque que celles qui vivent dans un ménage dont deux membres exercent une activité professionnelle sont très bien représentées. Ce n'est guère étonnant, puisque ce groupe comprend tous les couples disposant de deux revenus qui n'ont pas (encore) d'enfants ou dont les enfants sont grands. Cette catégorie de la population a à son actif un tiers tout juste des voyages d'un des trois types. L'analyse détaillée montrera qu'elle joue un rôle important également dans les deux autres. On peut faire la remarque inverse pour les personnes vivant dans des ménages où personne n'exerce d'activité lucrative. Elles sont sous-représentées dans l'ensemble des voyages et dans chacun des types de voyages, parfois considérablement. 16% seulement des personnes qui sont parties en vacances ou en voyage d'affaires venaient d'un ménage de ce genre.

3.1.1.4 Le revenu mensuel du ménage

Dans le cadre du microrecensement, nous avons relevé entre autres le revenu mensuel du ménage. Nous avons additionné les salaires de tous les membres pour pouvoir établir un parallèle avec les sommes consacrées par le ménage à ses voyages. Quelque 83% des personnes interrogées étaient disposées à répondre à la question afférente et en mesure de le faire. Il ressort des données qu'elles ont fournies que le revenu de 45% des ménages en question se situait entre 2500 et 5000 francs, que celui de 37% était supérieur à 5000 francs et que celui de 18% ne dépassait pas 2500 francs.

Le nombre de voyages est tributaire du revenu

Vu le prix des voyages, il n'est guère étonnant que les gens voyagent, dans une assez large mesure, en fonction de leur revenu. Les résultats du microrecensement montrent que plus une personne gagne, plus elle voyage. 57% du groupe dont le revenu plafonne à 2500 francs n'ont fait aucun voyage. Dans le groupe disposant d'un revenu de 2500 à 5000 francs, cette proportion tombe à 42%. Dans les ménages gagnant plus de 5000 francs par mois, une personne sur quatre seulement a indiqué qu'elle n'avait fait aucun voyage de vacances ou d'affaires pendant la période considérée.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que le groupe disposant du revenu le plus élevé soit le mieux représenté parmi les voyageurs. Près de la moitié des personnes qui ont voyagé pendant la période sous revue, que ce soit à des fins touristiques ou professionnelles, vivaient dans des ménages dont le revenu mensuel dépasse 5000 francs. 40% des voyageurs ont dit que le revenu de leur ménage se situait entre 2500 et 5000 francs et un sur dix seulement a indiqué un revenu mensuel inférieur à 2500 francs.

Corrélation entre revenu et nombre de voyages courts

Nous verrons, en analysant en détail les différents types de voyages, que la catégorie de revenus la plus basse est sous-représentée surtout dans la classe des voyages courts et dans celle des voyages d'af-

faires. Les gens qu'elle englobe partent en vacances eux aussi, quoique un peu moins souvent que les autres. En matière de voyages courts, en revanche, le revenu modeste impose des restrictions. De nos jours, les vacances annuelles ne sont plus considérées comme un luxe: même si on ne dispose que de moyens limités, on part pour cinq jours au moins. Mais on ne prend des vacances une seconde fois que si le budget le permet.

3.1.2 Taux net de départs

3.1.2.1 Définition et calcul du taux net de départs

Définition du taux net de départs

On nomme "taux net de départs" la proportion d'habitants qui ont fait, au cours d'une année donnée, un ou plusieurs voyages. On calcule souvent le taux de départs de certains groupes de personnes et/ou pour certains types de voyages.

Comme nous l'avons mentionné, l'échantillon du microrecensement de 1987/88 a été déterminé sur la base d'un plan de sondage à deux paliers. On a tiré au hasard d'abord les ménages, puis des membres de ceux-ci, âgés d'au moins 15 ans. Cette limite d'âge s'imposait pour deux raisons. D'une part, il aurait été difficile d'interroger des enfants plus jeunes, entre autres parce que les parents auraient pu s'y opposer. D'autre part, les enfants de moins de 15 ans voyagent très rarement seuls. Or, on a enregistré les voyages faits en compagnie d'autres membres du ménage en interrogeant ces derniers.

L'échantillon de ménages se répartissait, nous l'avons dit dans un chapitre précédent, sur une année entière. Il fallait indiquer les voyages faits pendant une période fixée individuellement pour les différents types de voyages. Il s'agissait de six mois dans le cas des voyages de vacances longs (qui impliquent, selon la définition, au moins quatre nuits passées hors du domicile). Nous avons réparti l'échantillon sur douze mois et limité la période considérée pour être en mesure de détecter les fluctuations saisonnières d'une part et d'établir avec une précision suffisante les caractéristiques des voyages (coût, moyen de transport, destination, mode d'hébergement, etc.) d'autre part, bien que les questions portent sur le passé.

Limitation aux personnes de plus de 15 ans

A cause du premier point (à savoir la décision de n'interroger que les personnes âgées d'au moins quinze ans), le taux net de départs des enfants au-dessous de quinze ans n'a pas pu être établi exactement, bien que leurs voyages aient été enregistrés en fonction des données fournies par le membre de la famille qui les accompagnait. Nous n'avons toutefois interrogé, par ménage, qu'une seule personne susceptible de partir avec eux. Ainsi, si un enfant n'a jamais accompagné en voyage A, l'adulte interrogé, nous ignorons s'il est parti avec B (personne non interrogée). De ce fait, nous sommes incapables de dire s'il a voyagé ou non, pendant la période considérée. Les résultats qui vont suivre ne concernent donc que les personnes qui ont déjà fêté leur quinzième anniversaire.

A cause du second point (à savoir la décision d'enregistrer les voyages d'une période fixée), le taux net de départs ne découle pas des données obtenues, puisque ce taux porte, selon la définition, sur une année entière. Il peut toutefois être estimé au moyen d'un modèle conçu à cet effet (décrit en détail aux pages 72 à 83 de l'annexe). En ce qui concerne le taux net de départs, la qualité des valeurs es-

timées dépend directement de la proportion de voyages qui a été enregistrée ou, en d'autres termes, du nombre de mois que compte la période considérée. Pour cette raison, nos estimations n'ont pour objet que les voyages de vacances longs, type qui porte sur la période la plus longue (six mois).

Nous allons examiner quels facteurs influent sur le comportement en matière de voyages. A cette fin, nous analyserons les caractères des personnes qui ont fait, pendant la période sous revue, un ou plusieurs voyage(s) d'un type donné. Cela nous permettra de différencier par la suite le taux estimé de départs en fonction des facteurs que nous aurons découverts.

3.1.2.2 Taux net de départs établi pour les voyages de vacances longs: les principaux facteurs déterminants

Il s'agit d'établir le taux net de départs non seulement de l'ensemble des habitants âgés de 15 ans au moins, mais aussi de certains sous-groupes. A cet effet, il faut déterminer des caractéristiques du groupe qui influent sur le taux de départs. On commence par se demander quels facteurs influencent le comportement en matière de voyages pendant les six mois sous revue. On analyse si une personne a fait un ou plusieurs voyages longs pendant cette période. On admet comme hypothèse qu'on détermine ainsi également les facteurs essentiels qui influencent le taux net de départs.

Cf. tableau 1

L'activité touristique a fait l'objet d'une analyse Logit (cf. p. 78 de l'annexe). Comme nous l'avons mentionné, seules les personnes âgées d'au moins 15 ans ont été prises en considération. L'analyse a révélé

Facteurs déterminants

Voyages longs (vacances): taux net de départs selon le revenu et l'âge des personnes concernées et le type de ménage
(population âgée d'au moins 15 ans)

1 Caractères	Taux net de départs
Population totale	72,7%
Revenu mensuel du ménage	
Jusqu'à 2500 francs	54,4%
2500 à 5000 francs	71,8%
Plus de 5000 francs	83,3%
Age des personnes concernées	
15 à 35 ans	76,3%
36 à 65 ans	74,6%
66 ans ou plus	56,0%
Type de ménage	
Personnes vivant seules	65,7%
Couples sans enfants	75,7%
Familles monoparentales	69,7%
Couples ayant 1 ou 2 enfant(s)	75,0%
Couples ayant 3 enfants ou plus	69,9%
Autres types de ménages	69,6%

que les facteurs suivants avaient une influence significative sur l'activité précitée: le revenu du ménage, l'âge des personnes concernées et le type de ménage dans lequel elles vivent. C'est le revenu qui joue le rôle le plus important: plus les gens gagnent, plus ils sont nombreux à dire qu'ils ont fait au moins un voyage pendant la période considérée. L'âge et le type de ménage influent également sur le comportement en matière de voyages, mais dans une mesure moins importante. On constate en effet que les jeunes voyagent davantage que les personnes d'un certain âge. En ce qui concerne le type de ménage, deux catégories seulement ont une influence significative. Les couples sans enfants ont tendance à voyager souvent; les familles qui comprennent plus de deux enfants (de moins de vingt ans) font relativement peu de voyages. Ces trois facteurs agissent indépendamment l'un de l'autre. En d'autres termes, les couples sans enfants voyagent plus quel que soit leur revenu; cette tendance s'intensifie si le revenu est élevé.

3.2 Total des voyages et des nuitées

3.2.1 Taux brut de départs

Définition du taux brut de départs

On nomme "taux brut de départs" le total des voyages faits par la population d'un pays pendant une période donnée. Il s'agit d'établir le nombre de voyages par habitant; de ce fait, le résultat peut être supérieur à 100%. S'il s'élevait à 100%, le nombre de voyages serait égal au nombre d'habitants. Le taux net de départs en revanche indique, comme nous l'avons expliqué dans un chapitre précédent, la proportion d'habitants qui sont partis en voyage; il ne saurait donc dépasser 100%. Le total des voyages ne comprend pas les excursions; étant de nature différente, celles-ci constituent une catégorie à part.

2,6 voyages par habitant en moyenne

Il ressort des résultats du microrecensement que notre population résidante a fait, pendant la période considérée (c'est-à-dire d'avril 1987 à mars 1988), 17,2 millions de voyages. La destination de 9,4 millions de ces derniers se situait en Suisse et celle de 7,8 millions à l'étranger. Le taux brut de départs des douze mois sous revue s'élève donc à quelque 260%. En d'autres termes, chaque habitant a fait, en moyenne, 2,6 voyages. Il va sans dire qu'il s'agit là d'un résultat purement mathématique. Le taux net de départs étant nettement inférieur à 100%, nous savons en effet qu'une partie de la population n'a fait aucun voyage pendant la période considérée. Le chiffre ci-dessus montre néanmoins qu'à l'instar des ressortissants de la plupart des autres pays industrialisés occidentaux, les Suisses sont de grands voyageurs.

Répartition selon le type de voyages

Il est intéressant d'étudier la ventilation des voyages selon le type. Le total de 17,2 millions se compose de 9,0 millions de voyages longs (d'une durée minimale de cinq jours), de 6,2 millions de voyages courts (de deux à quatre jours) et de 2,0 millions de voyages d'affaires. Il ressort de ces chiffres que les voyages longs sont les plus nombreux: ils représentent 52% du volume. Les voyages courts correspondent à 36% de celui-ci. Les voyages d'affaires représentent un peu moins d'un voyage sur huit.

Cette ventilation change quelque peu si on l'établit en fonction de la destination. A l'étranger, la proportion de voyages longs était plus importante encore (68%). En revanche, on n'y a enregistré que 19% de

voyages courts. Ceux-ci ont dominé par contre en Suisse, où un voyage sur deux avait une durée de deux à quatre jours; 39% seulement des voyages à l'intérieur du pays ont duré au moins cinq jours. Les voyages d'affaires avaient à peu près le même poids en Suisse et à l'étranger (11 et 13% respectivement).

Europe: destination la plus importante

Le rôle prédominant de l'Europe ressort clairement d'une analyse des destinations étrangères préférées des Suisses. Neuf voyages sur dix avaient en effet pour but un ou plusieurs pays européens. Les autres continents ont joué, dans ce contexte, un rôle secondaire. En ce qui concerne les destinations d'outre-mer, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud ont accueilli le plus de visiteurs suisses: elles ont enregistré 4,5% du total des voyages à l'étranger. L'Asie en a obtenu 2%, l'Afrique 2% également et l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Océanie 0,5%. L'Italie a été le pays européen le plus apprécié des Suisses: elle a servi de destination à plus d'un quart des voyages internationaux. La France figure au deuxième rang du classement, avec 18%, devant la RFA (13%) et l'Espagne (9%).

Cet ordre subit quelques modifications si l'on prend en considération le type de voyages. Les voyages courts - on s'en doutait - n'ont pas mené dans d'autres continents. Les Suisses ont donné la préférence à la France, puis à la RFA, à l'Italie et à l'Autriche. Dans le cas des voyages d'affaires, la RFA est en tête de classement, avec un tiers du total environ, devant l'Italie. Précisons que les voyages d'affaires en Amérique représentent tout de même 3,5%. Si l'on ne prend en considération que les voyages de vacances d'une durée minimale de cinq jours, on constate en revanche que l'Italie a accueilli le plus de Suisses, devant la France, l'Espagne, la RFA et les Etats-Unis.

Lien entre la durée du voyage et la destination

Suivant la destination, la durée des divers types de voyages varie considérablement. Si les Suisses ont quitté leur domicile pour huit jours et demi en moyenne, les voyages courts n'ont duré que deux jours et demi (conformément à la définition donnée). La durée moyenne des voyages d'affaires atteint juste quatre jours et celle des voyages longs dépasse 13 jours. Pour l'ensemble des types de voyages, la durée des séjours en Suisse a été inférieure à celle des séjours dans d'autres pays.

Ce sont les voyages dans d'autres continents qui se caractérisent - qui s'en étonnerait? - par la durée maximale. En ce qui concerne les séjours en Europe, ils ont été particulièrement longs en Espagne et particulièrement courts en RFA. Dans ce contexte, la différence entre les pourcentages de voyages courts et de voyages d'affaires que nous avons mentionnée a certainement joué un rôle.

3.2.2 Total des nuitées

Cf. tableau 2

Les calculs fondés sur les données collectées lors du microrecensement montrent que les habitants de la Suisse ont acheté, pendant la période considérée (c'est-à-dire d'avril 1987 à mars 1988) 127,8 millions de nuitées, dont 44,9 millions en Suisse et 82,9 millions à l'étranger. Le fait que le second chiffre est bien plus élevé ne signifie pas que nos compatriotes préfèrent les voyages internationaux; il indique que leurs séjours dans d'autres pays ont été nettement plus longs que leurs séjours en Suisse. Il ressort de la ventilation selon le type que les voyages de vacances d'une durée minimale de cinq jours représentent 112,6 millions de nuitées, les voyages de deux à quatre jours 9,9 millions et les voyages d'affaires 5,3 millions.

Total des nuitées (en milliers) **selon le type de voyage et la destination**

2 Destination	Ensemble des voyages	Types de voyages		
		Voyages longs	Voyages courts	Voyages d'affaires
Suisse	44 892	36 089	6943	1860
Etranger	82 879	76 477	2911	3491
Total	127 771	112 566	9854	5351

L'Italie en tête

L'Europe est en tête non seulement en ce qui concerne les voyages internationaux, mais aussi en ce qui concerne les nuitées. Dans ce second cas, son avance est pourtant moins marquée. Huit dixièmes des nuits passées par des ressortissants suisses dans d'autres pays ont été enregistrées en Europe. Là encore, l'Italie mène, avec une part de 28%, devant la France et l'Espagne. L'Amérique a obtenu près d'un dixième du total de ces nuitées, l'Asie 4%, l'Afrique 3% et l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Océanie 2% (les séjours y étant particulièrement longs).

En Suisse, préférence pour la parahôtellerie

La majeure partie des Suisses qui ont passé leurs vacances dans leur propre pays ont choisi un des modes d'hébergement de la parahôtellerie. La part la plus importante de leurs nuitées (30%) est revenue aux appartements de vacances. L'hôtellerie en a obtenu un bon quart. Les résidences secondaires ont joué un grand rôle aussi. Selon les résultats du microrecensement, elles ont en effet servi de cadre à 14% des nuitées des personnes qui ont choisi une destination située en Suisse. De toute évidence, les séjours chez des parents ou amis sont très populaires aussi, puisqu'ils représentent 10% des nuitées indigènes. Les nuits passées dans les résidences secondaires mises à disposition gratuitement par des parents ou amis correspondent, elles aussi, à 10% de ce total.

A l'étranger, quatre nuitées sur dix à l'hôtel

Dans le cas des voyages internationaux, la répartition est quelque peu différente. Là, on constate une préférence pour l'hôtellerie, qui a obtenu 40% des nuitées de ressortissants suisses enregistrées à l'étranger. La part des maisons ou appartements de vacances (propres ou loués) correspond à un cinquième du total et celle des terrains de camping et des établissements d'hébergement collectif à 11%.

3.2.3 Comparaison entre les résultats du microrecensement et ceux de la statistique officielle du tourisme

Il est extrêmement difficile de comparer les résultats du microrecensement et ceux de la statistique officielle du tourisme, les méthodes de relevé et de calcul étant totalement différentes. On doit donc se borner à analyser certaines tendances et surtout à chercher les causes des écarts observés.

Variables de la statistique du tourisme

Avant de commenter les différences entre les deux relevés, il convient de décrire en termes succincts les principales caractéristiques de la statistique officielle. La statistique suisse du tourisme enregistre uniquement les flux touristiques en Suisse. Elle a pour objets les nuitées vendues par les établissements d'hébergement du pays et le

nombre des clients accueillis par ces derniers. En d'autres termes, les nuitées non payantes (par exemple les séjours chez des parents ou amis) n'y figurent pas. On se borne à estimer - et dans certains cantons seulement - le nombre de nuits que les propriétaires et les locataires permanents passent dans leurs résidences secondaires. Les responsables des terrains de camping évaluent en outre le volume des nuitées des campeurs qui ont installé leur tente ou caravane sur un emplacement fixe. Comme nous l'avons mentionné, les clients qui arrivent sont enregistrés dans les différents établissements d'hébergement. Le nombre d'arrivées n'est toutefois pas égal à celui des voyages: un voyageur peut arriver dans plusieurs établissements au cours d'un périple en Suisse. Pour cette raison, on ne saurait comparer le nombre des voyages à l'intérieur de nos frontières qui a été établi lors du microrecensement avec le nombre des arrivées qu'indique la statistique suisse du tourisme.

Statistique "touristes suisses à l'étrager"

La statistique des "touristes suisses à l'étranger" que l'Office fédéral de la statistique publie chaque année se fonde sur des données collectées pour la balance touristique, qui sont extraites de statistiques touristiques étrangères ou fournies par des organisations internationales de tourisme. Les flux touristiques n'étant pas enregistrés partout selon les mêmes méthodes, il existe des différences de taille entre les différentes statistiques. Il faut donc recourir à des extrapolations et à des conversions si l'on veut estimer avec une certaine précision le volume des voyages de la population résidante.

Problèmes de la comparaison

Les flux touristiques n'étant pas enregistrés et déterminés de la même manière en Suisse et à l'étranger, il faut aussi faire la distinction entre le tourisme national et les voyages internationaux des Suisses lorsqu'on compare les résultats du microrecensement et ceux de la statistique suisse du tourisme. En outre, il importe de tenir comte du fait que la période considérée varie suivant les relevés. Les interviews du microrecensement ont été réalisées d'avril 1987 à mars 1988. L'année touristique 1987, base de la comparaison en ce qui concerne le tourisme national, va de novembre 1986 à octobre 1987 et la statistique des "touristes suisses à l'étranger" porte sur l'année civile 1987.

Tourisme indigène

La statistique suisse du tourisme indique que les touristes suisses ont acheté, dans leur propre pays, 40,1 millions de nuitées pendant l'année touristique 1987. Ce total est inférieur de 10% au moins à celui du microrecensement. Toutefois, si l'on se souvient que toutes les nuitées - payantes ou non - ont été enregistrées lors du microrecensement, cette différence paraît négligeable. Il faut au contraire expliquer pourquoi les chiffres du microrecensement sont plutôt bas, puisque, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, le pourcentage des nuits passées chez des parents ou amis dépasse l'écart constaté.

Raisons des différences

Une des causes de cette situation est sans doute le fait qu'un mode d'hébergement a certainement été sous-estimé en raison de la méthode appliquée lors du microrecensement, à savoir l'hébergement collectif. Pour des raisons inhérentes à l'enquête, seules des personnes âgées de plus de 15 ans ont été interrogées (les voyages des plus jeunes n'ont été enregistrés que dans le contexte familial). Cette restriction exclut par exemple les camps organisés pour la jeunesse, les élèves, les scouts. Ajoutons que le problème des lacunes de mémoire, décrit dans le chapitre consacré à la méthodologie, a sans doute joué un rôle aussi: des voyages (spécialement de courte durée) doivent avoir été oubliés; les nuitées correspondantes manquent donc.

Voyages internationaux

Les différences sont nettement plus importantes dans le cas des voyages internationaux. Le total des voyageurs établi pour la statistique des "touristes suisses à l'étranger" n'est inférieur que de 10% à celui qui a été calculé sur la base des données du microrecensement. Mais en ce qui concerne les nuitées, l'écart se creuse: le résultat du microrecensement est presque le double de l'autre.

Dans le cas des voyages, la différence peut s'expliquer par le fait que les statistiques sur lesquelles se fondent les données relatives aux touristes suisses à l'étranger n'existent pas pour tous les pays; dans certains cas, il faut donc procéder à des estimations et celles-ci risquent d'être trop prudentes. D'autre part, les statistiques étrangères ne comprennent pas toutes l'ensemble des voyageurs. Ainsi, les personnes qui font des voyages d'affaires ou qui vont rendre visite à des parents ou amis ne sont parfois pas prises en considération; là encore, on ne peut s'appuyer que sur des hypothèses.

Différence entre les totaux des nuitées

Il est un peu plus difficile, en revanche, d'expliquer pourquoi les totaux des nuitées diffèrent à ce point. D'une part, nous disposons de moins de statistiques dans ce domaine, un grand nombre de pays n'enregistrant les touristes qu'à leur arrivée, sans se préoccuper de la durée de leur séjour. Celle-ci, exprimée en nuitées, doit donc très souvent faire l'objet d'une estimation. La durée de séjour moyenne par pays a été estimée de manière probablement trop prudente, par le passé. En outre, de nombreuses statistiques ne portent que sur certains aspects du tourisme, excluant notamment les visites faites à des parents ou amis. Il existe des pays qui n'enregistrent les touristes que dans une partie des modes d'hébergement, ou uniquement dans les établissements dont la taille se situe au-dessus d'un seuil fixé. Par ailleurs, les interviews téléphoniques qui fournissent les données du microrecensement risquent d'être quelque peu tendancieuses. Qu'est-ce qui empêcherait une personne de dire que ses vacances ont duré 15 jours, alors qu'elle est partie le lundi et revenue le vendredi...?

Elimination des divergences en suspens

L'Office fédéral de la statistique devra encore analyser en détail les différences entre les deux enquêtes. Seule une comparaison des statistiques de base des différents pays permettra de trouver l'explication correcte.

3.3 Qu'est-ce qui empêche les gens de voyager?

Toutes les personnes interrogées dans le cadre du microrecensement qui ont dit qu'elles n'avaient pas fait de voyage d'une durée minimale de cinq jours au cours des six mois précédant l'interview ont été priées d'en indiquer la raison. Leurs réponses n'ont évidemment aucune portée générale, puisqu'elles ne se rapportent qu'à la période considérée.

Surtout pour des raisons professionnelles

Ce sont les raisons professionnelles qui ont été invoquées le plus souvent (24%). De toute évidence, la vie d'un ménage est tributaire du rythme de la vie active, qui influence donc les habitudes en matière de voyages de chacun de ses membres. Le nombre de semaines de vacances étant limité, bien des ménages ne sont partis qu'une fois au cours de l'année pour une période assez longue. En raison de l'échelonnement des interviews, une partie d'entre elles ont fatalement été réalisées pendant les six mois sans vacances.

Influence du revenu

Les raisons financières ont été le deuxième obstacle (17%). Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, il existe un lien étroit entre le revenu des gens et leurs voyages. Parmi les personnes inter-

rogées, une sur six a dit qu'elle vivait dans un ménage disposant d'un revenu mensuel inférieur à 2500 francs. Il est probable que bon nombre de ces personnes ne voyagent pas beaucoup et qu'elles prennent des vacances une fois par année tout au plus.

Santé et mobilité

Un nombre relativement élevé de personnes (15%) ont expliqué que des raisons de santé les avaient empêchées de partir en voyage. Il s'agit sans doute en partie de gens d'un certain âge dont la mobilité est entravée par une santé défaillante. La situation familiale a joué un rôle presqu'aussi important (14%). Certaines familles avaient des enfants en bas âge qu'elles ne pouvaient emmener en voyage, ou un patient à soigner ou un autre problème de nature similaire.

Parmi les causes énoncées, le manque d'intérêt pour les voyages d'une certaine durée représente tout de même 7%. Environ 5% des personnes qui n'ont pas voyagé sont restées chez elles à cause de leurs animaux domestiques ou de leur jardin.

4 Résultats détaillés

Cf. tableau 3
Cf. tableau 4

La présentation des résultats détaillés a été subdivisée selon les quatre types de voyages, à savoir les voyages de vacances longs (d'une durée minimale de cinq jours), les voyages courts (de deux à quatre jours), les voyages d'affaires et les excursions. Tous les résultats qui figurent dans les chapitres 4.1 à 4.4 concernent les personnes ou ménages interrogés et les voyages qui ont été faits. Ils ne sont pas le fruit d'extrapolations. Les tableaux 3 et 4 donnent un aperçu des voyageurs, ventilés selon des caractères socio-démographiques importants, pour chacun des types de voyages.

4.1 Les voyages longs

4.1.1 Personnes faisant des voyages longs

Cf. graphique 1

Nous avons subdivisé l'ensemble des voyages en trois types, à savoir les voyages de vacances de cinq jours au moins, ceux de deux à quatre jours et les voyages d'affaires comportant au minimum une nuitée. Cette distinction s'imposait, car les voyageurs, leur comportement et leurs objectifs varient considérablement.

Popularité des voyages longs

La plupart des habitants de notre pays ont fait des voyages longs, passant au moins quatre nuits hors de leur domicile ordinaire. Plus de la moitié des personnes interrogées sont parties pour cinq jours ou plus une fois au moins pendant la période considérée, c'est-à-dire les six mois précédant l'interview.

Cf. tableau 5

Il est intéressant de constater, dans ce contexte, que des voyages de ce type ont été faits par plus de la moitié des hommes et par plus de la moitié des femmes, mais que les femmes constituaient la majeure partie des voyageurs (53%). 61% des personnes qui sont parties en voyage pour cinq jours au moins étaient mariées, 29% célibataires, 5% divorcées et 5% veufs/veuves.

Cf. tableau 6

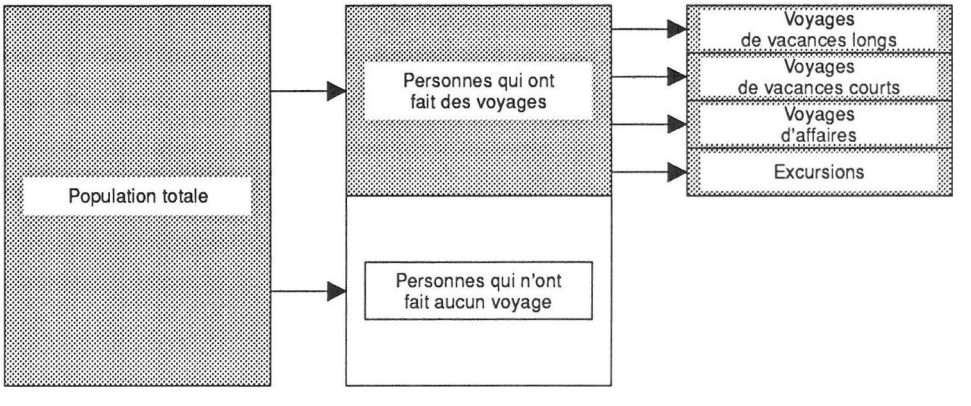
Les plus grands voyageurs: ceux de 20 à 24 ans

La propension à voyager est particulièrement forte entre 15 et 49 ans. Trois cinquièmes en moyenne des personnes de ce groupe d'âges ont fait un voyage long. La proportion la plus élevée a été enregistrée pour

Répartition en pour cent des voyageurs selon l'âge, le type de ménage, l'activité professionnelle du chef de ménage, le revenu et le type de voyage; comparaison avec la population de base
(personnes âgées d'au moins 15 ans)

3 Caractères	Population	Voyages longs	Voyages courts	Voyages d'affaires	Excursions
Groupes d'âges					
15 à 19 ans	8,1%	8,8%	7,7%	0,9%	6,9%
20 à 29 ans	19,0%	19,4%	22,8%	14,9%	18,5%
30 à 49 ans	35,4%	39,1%	42,8%	60,5%	39,2%
50 à 64 ans	19,9%	20,7%	19,0%	22,5%	20,5%
65 ans ou plus	17,6%	12,0%	7,7%	1,2%	14,9%
Type de ménage					
Ménages d'une personne	29,0%	13,6%	17,2%	13,0%	15,8%
Ménages d'au moins 2 personnes, sans enfants	35,8%	40,4%	39,2%	39,1%	37,7%
Ménages comprenant 1 ou 2 enfants de moins de 20 ans	28,7%	37,9%	34,3%	35,9%	36,8%
3 enfants ou plus de moins de 20 ans	6,5%	8,1%	9,3%	12,0%	9,7%
Activité professionnelle du chef de ménage					
Aucune personne active	21,9%	16,3%	11,5%	1,5%	18,6%
Une personne active	53,4%	51,5%	54,9%	62,5%	53,0%
Deux personnes actives	24,7%	32,2%	33,6%	36,0%	28,4%
Revenu mensuel du ménage					
Jusqu'à 2500 francs	18,6%	10,2%	9,7%	5,2%	12,9%
2500 à 5000 francs	44,7%	39,1%	35,2%	20,3%	40,7%
Plus de 5000 francs	36,7%	50,7%	55,1%	74,5%	46,4%

G1 Schéma de l'activité en matière de voyages



Office fédéral de la statistique

Répartition en pour cent des voyageurs selon la formation scolaire, le statut professionnel du chef de ménage, la durée hebdomadaire du travail, le nombre de semaines de vacances par année et le type de voyage; comparaison avec la population de base
(personnes âgées d'au moins 15 ans)

4 Caractères	Population	Voyages longs	Voyages courts	Voyages d'affaires	Excursions
Dernier degré scolaire accompli					
Ecole obligatoire	29,3%	22,4%	18,1%	1,7%	22,0%
Formation professionnelle	52,6%	53,3%	51,8%	52,8%	56,2%
Maturité/Ecole normale	5,0%	7,1%	8,3%	4,0%	5,4%
Formation profes. supérieure	3,8%	4,2%	5,6%	11,4%	4,8%
Ecole supérieure	2,9%	3,6%	5,2%	10,0%	3,4%
Haute école/université	6,4%	9,4%	11,0%	20,1%	8,2%
Statut professionnel du chef de ménage					
Aucune activité professionnelle	23,1%	18,1%	13,1%	2,5%	19,8%
Indépendant	12,9%	12,5%	13,2%	22,3%	11,3%
Salarié	64,0%	69,4%	73,7%	75,2%	68,9%
Durée hebdomadaire du travail[1)]					
Jusqu'à 40 heures	19,0%	22,3%	21,9%	11,2%	20,0%
40 à 42 heures	45,9%	45,1%	44,0%	39,9%	42,6%
43 à 45 heures	25,1%	22,1%	19,5%	23,5%	22,8%
Plus de 45 heures	10,0%	10,5%	14,6%	25,4%	14,6%
Nombre de semaines de vacances par année[1)]					
Jusqu'à 3 semaines	2,1%	1,6%	1,4%	1,3%	2,7%
4 semaines	60,5%	59,0%	58,5%	55,6%	60,6%
5 semaines	28,3%	26,9%	24,2%	31,4%	25,0%
Plus de 5 semaines	9,1%	12,5%	15,9%	11,7%	11,7%

1) uniquement pour les salariés

Voyages longs: résultats ventilés selon le sexe et l'état civil

5 Caractères	Personnes n'ayant fait aucun voyage	Personnes ayant fait au moins un voyage
Sexe		
Femmes	47,0%	53,0%
Hommes	44,0%	56,0%
Etat civil		
Célibataires	41,9%	58,1%
Personnes mariées	44,9%	55,1%
Personnes divorcées	47,0%	53,0%
Veufs/veuves	64,6%	35,4%
Total des personnes interrogées	45,6%	54,4%

Voyages longs: résultats ventilés par groupes d'âges

6 Groupes d'âges	Personnes n'ayant fait aucun voyage	Personnes ayant fait au moins un voyage
15 à 19 ans	39,4%	60,6%
20 à 24 ans	38,3%	61,7%
25 à 29 ans	41,0%	59,0%
30 à 39 ans	42,1%	57,9%
40 à 49 ans	41,1%	58,9%
50 à 65 ans	47,9%	52,1%
plus de 65 ans	60,7%	39,3%
Total des personnes interrogées ...	45,6%	54,4%

celles de 20 à 24 ans (62%). Les résultats montrent clairement que les personnes qui exercent une profession, mais n'ont généralement pas encore d'enfants, partent en voyage plus souvent. On peut faire une remarque analogue pour les personnes de 40 à 49 ans: leurs enfants sont plus ou moins autonomes et elles ont atteint une situation professionnelle qui leur permet de réaliser leur désir de voyager et de se détendre. On ne s'étonne guère de constater, en revanche, que parmi les personnes qui ont déjà fêté leur 65^{e} anniversaire, la proportion de voyageurs est inférieure à la moyenne. Relevons néanmoins que 39% de ce groupe d'âges ont fait des voyages de vacances de 5 jours au minimum. Ce pourcentage relativement élevé montre que beaucoup de retraités sont en assez bonne santé pour voyager et qu'ils ont les moyens de le faire grâce aux progrès de la prévoyance vieillesse.

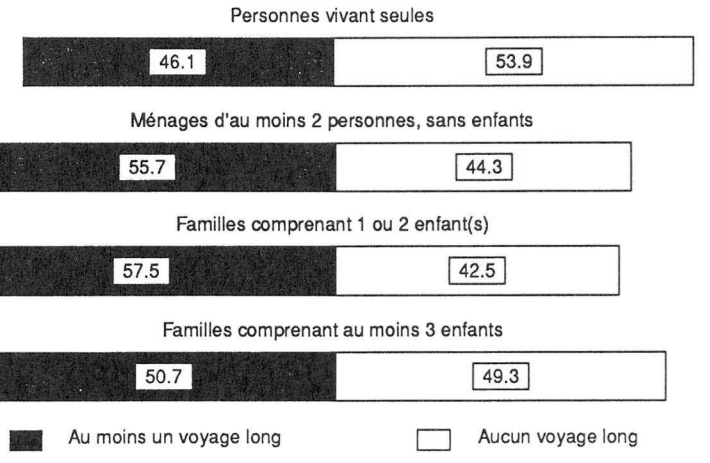
Cf. graphique 2

Il existe un lien direct entre la répartition des personnes interrogées par types de ménage et la structure par âge. Il n'est donc pas étonnant que les personnes vivant dans un ménage qui comprend un ou deux enfants se distinguent par le pourcentage de voyages le plus élevé (58%), devançant de peu celui des ménages composés d'au moins deux adultes, sans enfants (56%). En revanche, le pourcentage calculé pour les ménages d'une personne (46%) se situe nettement au-dessous de la moyenne. Or, ceux-ci sont spécialement nombreux chez les gens d'un certain âge.

Rôle important du nombre d'enfants

De toute manière, la taille du ménage (en particulier le nombre d'enfants) influe dans une mesure importante sur le comportement en matière de voyages. Ce sont les personnes vivant dans un ménage qui compte trois ou quatre membres qui voyagent le plus: 58% d'entre elles sont parties pour cinq jours au moins pendant la période considérée. Celles qui vivent avec un/une autre adulte, sans enfants, ont été presqu'aussi actives dans ce domaine (56%). Le nombre d'enfants joue un rôle important. Il commence par faire augmenter la proportion de voyages: celle-ci est de 53% dans les ménages sans enfants, passe à 56% dans ceux qui comprennent un enfant et atteint son point culminant - 59% - dans les familles ayant deux enfants, qui constituent le type classique. Ensuite, il est à l'origine d'une baisse assez rapide: parmi les personnes interrogées qui vivent dans des ménages comprenant au moins trois enfants, 30% à peine ont fait un voyage de vacances long.

G2 Les voyages longs des différents types de ménages



Office fédéral de la statistique

Activité professionnelle

Si l'on examine la situation sous l'angle de l'activité professionnelle des personnes ou ménages interrogés, on constate que près de la moitié des gens qui n'exercent aucune profession ont fait, pendant la période considérée, au moins un voyage long. Il convient de relever ici deux facteurs qui ont certainement joué un rôle dans ce contexte. D'une part, la catégorie des personnes qui n'exercent aucune profession comprend les femmes au foyer, qui prennent généralement part aux voyages du ménage. D'autre part, les retraités ont à leur actif, comme nous l'avons dit, une part non négligeable du volume global des voyages.

Statut professionnel

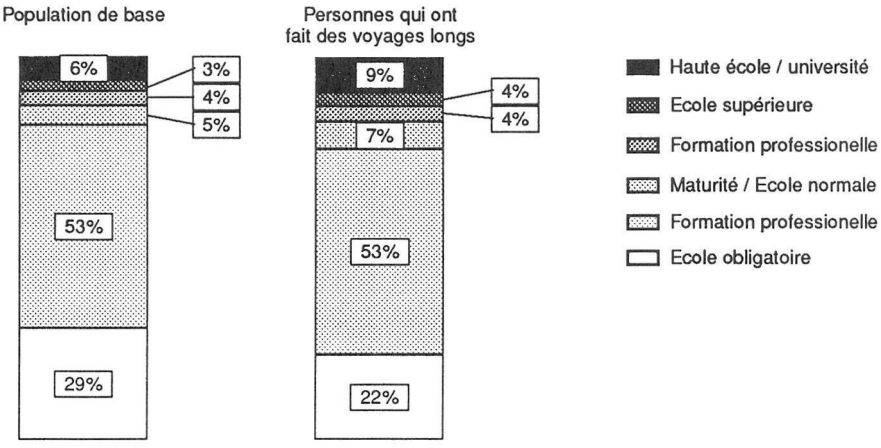
Le statut professionnel du chef de ménage est une donnée importante. Il existe en effet une assez grande différence entre le groupe des salariés et celui des indépendants. On a enregistré des voyages longs dans quelque 61% des ménages dont le chef fait partie du premier groupe et dans 56% de ceux dont le chef fait partie du second. Cette différence provient sans doute partiellement du fait que beaucoup d'indépendants (notamment les agriculteurs) ne sont pas libres de partir à leur gré.

Une analyse un peu plus fouillée révèle qu'il existe une corrélation entre la durée hebdomadaire du travail et le comportement en matière de voyages des salariés. Ceux qui travaillent au maximum 42 heures par semaine comprennent environ 62% de voyageurs. Au-delà de ce seuil, la proportion tombe à 57%. On imagine aisément que le nombre de semaines de vacances auquel les salariés ont droit chaque année est un facteur déterminant aussi. D'une manière générale, plus les gens ont de vacances, plus ils voyagent.

Cf. graphique 3

Etudiée dans le contexte de la formation (dernier degré scolaire accompli), la propension à voyager varie énormément. Pendant la période considérée, quatre personnes sur cinq de celles qui ont fait des études universitaires et trois sur quatre de celles qui ont obtenu un certificat de maturité ou un brevet d'enseignement primaire sont parties pour cinq jours au moins. On a enregistré les proportions les plus faibles de voyageurs chez les personnes qui n'ont terminé que leur scolarité obligatoire (41%), puis chez celles qui ont acquis une formation professionnelle (55%).

G3 Formation scolaire des personnes qui ont fait des voyages longs; comparaison avec la population de base



Office fédéral de la statistique

Voyages longs: résultats ventilés selon le revenu du ménage

7 Revenu mensuel du ménage	Personnes n'ayant fait aucun voyage	Personnes ayant fait au moins un voyage
Jusqu'à 2500 francs	64,0%	36,0%
2500 à 5000 francs	49,9%	50,1%
Plus de 5000 francs	33,9%	66,1%
Total des personnes interrogées ...	45,6%	54,4%

Cf. tableau 7

Le lien entre le revenu et les voyages est évident aussi. Nul ne s'étonnera que le nombre de voyages augmente proportionnellement au revenu. Dans les ménages dont le revenu mensuel se situe au-dessous de 2500 francs, seule une personne sur trois est partie pour cinq jours ou plus. Dans le groupe gagnant 2500 à 5000 francs par mois, cette proportion atteint 50%. Dans les ménages dont le revenu dépasse 5000 francs, deux personnes sur trois ont fait des voyages longs.

On observe des différences de taille également au sein de la population résidante, entre Suisses et étrangers. Un peu plus de la moitié des premiers, mais deux tiers des seconds ont répondu par l'affirmative à la question sur les voyages longs. Il faut préciser ici que beaucoup de travailleurs étrangers profitent de leurs vacances pour retourner dans leur pays, et qu'ils partent donc en voyage régulièrement.

4.1.2 Destination des voyages longs

Voyages internationaux: deux tiers du total

Parmi les voyages d'une durée minimale de cinq jours qui ont été enregistrés dans le cadre du microrecensement de 1987/88, ceux dont la destination se situe en Suisse représentent un bon tiers et ceux dont

la destination se situe à l'étranger à peine deux tiers. Les Suisses ont donc donné la préférence à l'étranger lors de leurs voyages longs. Par contre, près de trois quarts d'entre eux sont restés au pays pendant leurs voyages courts (de deux à quatre jours).

Si l'on analyse la situation sous l'angle de l'âge, on voit que plus les voyageurs sont jeunes, plus ils sont nombreux à se rendre à l'étranger. Ainsi, les personnes de moins de 24 ans se distinguent par une proportion de voyages internationaux nettement supérieure à la moyenne (73%). Deux autres groupes (les gens de 25 à 29 ans et ceux de 30 à 49 ans) dépassent la moyenne légèrement, avec des pourcentages de 67 et 64% respectivement. Les personnes de plus de 65 ans font à peu près autant de voyages à l'intérieur du pays que de voyages internationaux.

Cf. tableau 8

Destination des voyages longs selon l'âge du chef de ménage

8 Groupes d'âges	Destination des voyages longs		
	Suisse	Etranger	Suisse et étranger
Jusqu'à 24 ans	26,6%	73,4%	-
25 à 29 ans	32,2%	66,8%	1,0%
30 à 49 ans	35,6%	63,7%	0,7%
50 à 65 ans	38,5%	61,0%	0,5%
Plus de 65 ans	49,5%	49,7%	0,8%
Total des voyages longs	37,2%	62,1%	0,7%

Les familles nombreuses restent en Suisse

En classant les voyageurs selon le type de ménage, on obtient des différences un peu moins évidentes. Seules les familles comprenant trois enfants ou plus s'écartent sensiblement de la moyenne. En effet, 54% des membres de ces familles passent leurs vacances longues en Suisse. La répartition observée dans les autres types de ménage correspond à peu près à la moyenne. Ce sont les ménages composés d'au moins deux adultes, sans enfants, qui présentent la proportion la plus importante de voyages à l'étranger (65%). Nous avons vu que le nombre d'enfants jouait un rôle; leur âge a également une certaine importance. Lors du microrecensement, nous avons pris pour indicateur l'âge du cadet. A mesure que ce dernier avance en âge, le pourcentage de voyages nationaux baisse. Les familles comprenant des enfants de moins de six ans passent leurs vacances en Suisse dans une proportion de 45%. Cette part tombe à 35% dans les familles ayant des enfants de 17 à 19 ans qui vivent encore avec leurs parents.

De toute évidence, le choix de la destination dépend aussi du nombre de personnes actives que comprend un ménage. On a enregistré le plus de voyages à l'étranger (67%) dans les ménages où deux personnes exerçaient une activité professionnelle. Dans les familles comprenant une seule personne active, ce pourcentage tombe à 62% et correspond exactement à la moyenne de l'ensemble des voyages. Lorsqu'il n'y a pas de chef de ménage exerçant une activité professionnelle, on constate une tendance plus marquée à rester en Suisse; dans les ménages de ce type,

les vacances passées à l'intérieur du pays représentent en effet 47% du total. Une des principales raisons de ce phénomène est sans doute le fait qu'il s'agit pour une bonne part de ménages de retraités.

Entre indépendants et salariés, on ne découvre en revanche aucune différence en ce qui concerne le choix de la destination. Les deux groupes présentent à peu le même pourcentage de voyages internationaux. Par contre, la proportion de voyages faits à l'intérieur du pays augmente parallèlement à la durée des vacances annuelles. C'est particulièrement évident dans le cas des personnes qui ont droit à plus de cinq semaines de vacances par année: 47% de leurs voyages longs avaient pour cadre la Suisse. Ces gens-là prennent probablement leurs vacances en deux ou plusieurs fois, ce qui leur permet d'en passer une partie en Suisse et une partie à l'étranger. Les personnes qui n'ont pas droit à autant de semaines, elles, ne fragmentent généralement pas leurs vacances et présentent, de ce fait, un pourcentage plus élevé de voyages internationaux.

Cf. tableau 9

Si l'on met en parallèle le revenu mensuel des voyageurs et la destination qu'ils ont choisie, on découvre des différences de taille. Dans la catégorie des personnes gagnant plus de 5000 francs par mois, près de trois voyages longs sur quatre menaient à l'étranger. Dans celle dont le revenuel mensuel se situe entre 2000 et 5000 francs, il s'agissait d'à peine deux voyages sur trois. Enfin, les voyages internationaux des personnes indiquant un salaire inférieur à 2000 francs par mois ne représentaient qu'environ 58% des voyages longs de ce groupe. Il faut relever ici qu'aucune de ces catégories n'a marqué une préférence nette pour les voyages à l'intérieur du pays.

Destination des voyages longs selon le revenu mensuel par personne du ménage

9 Revenu mensuel par personne du ménage	Destination des voyages longs		
	Suisse	Etranger	Suisse et étranger
Jusqu'à 500 francs	42,5%	57,5%	-
500 à 1000 francs	40,8%	58,9%	0,3%
1000 à 2000 francs	41,7%	57,5%	0,8%
2000 à 5000 francs	35,4%	64,0%	0,6%
Plus de 5000 francs	26,2%	73,8%	-
Total des voyages longs	37,2%	62,1%	0,7%

Population résidante de nationalité étrangère

Comme nous l'avons mentionné, la population résidante étrangère voyage passablement. Si l'on établit un parallèle entre la destination choisie et la nationalité des voyageurs, on constate - sans surprise - que les étrangers résidant en Suisse se caractérisent par une proportion de voyages internationaux (84%) qui est supérieure à la moyenne. Les ressortissants suisses, eux, font preuve d'une fidélité assez marquée à l'égard de leur pays, puisque celui-ci a servi de cadre à quelque 45% de leurs voyages longs.

Une analyse des destinations par saison fait apparaître une préférence marquée pour des vacances d'hiver en Suisse: celles-ci représentent quelque 60% des voyages faits entre décembre et février. Par contre, plus de 70% des voyages enregistrés en été (de juin à août) et en automne (de septembre à novembre) menaient dans un autre pays. Au printemps (de mars à mai), les vacances à l'étranger étaient un peu plus nombreuses également (55%), mais le pourcentage de vacances passées en Suisse dépassait néanmoins la moyenne.

Destinations en Suisse

En ce qui concerne les destinations situées en Suisse, on observe une concentration de la demande dans quatre cantons. Environ trois quarts des voyages d'une durée minimale de cinq jours avaient en effet pour destination le Valais (24%), les Grisons (22%), le Tessin (18%) ou le canton de Berne (12%). La répartition par saison ne réserve pas de grandes surprises: il n'est guère étonnant que le Tessin ait attiré plus de visiteurs en été et que les Grisons et le Valais en aient accueilli beaucoup en hiver. Dans le canton de Berne, on n'a observé aucune différence notable entre les saisons d'été et d'hiver.

Cf. tableau 10

Quelque 87% des voyageurs qui se sont rendus à l'étranger pour cinq jours au moins ont choisi une destination en Europe. L'Italie était de loin le pays le plus populaire (25% des voyages internationaux), suivie par la France (16%) et l'Espagne (13%). Parmi les destinations d'outre-mer, les Etats-Unis occupent le premier rang, devant l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, la Tunisie et la République populaire de Chine. Tous les pays européens précités, ainsi que les Etats-Unis ont vu affluer les visiteurs surtout en été. La plupart des personnes qui se sont rendues en Tunisie et en Chine ont donné la préférence à l'automne. L'attrait de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud était particulièrement grand de décembre à février, période permettant de tourner le dos à l'hiver européen.

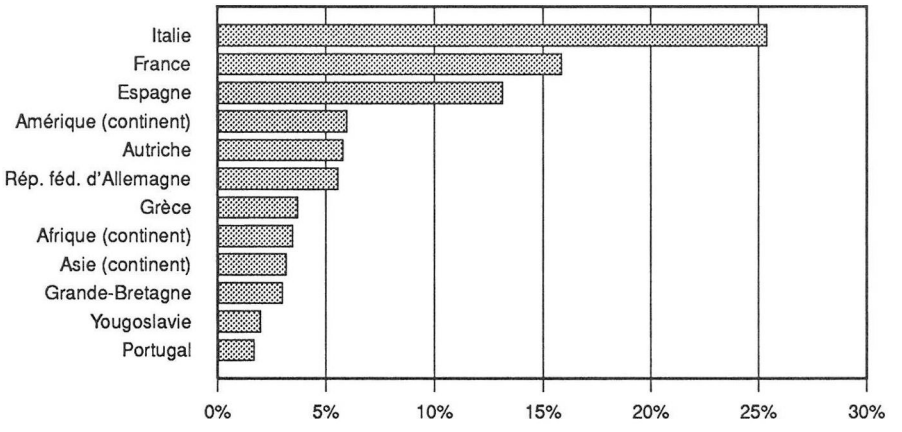
Cf. graphique 4

Cf. graphique 5

Répartition entre les pays/continents des voyages longs menant à l'étranger (pourcentages)

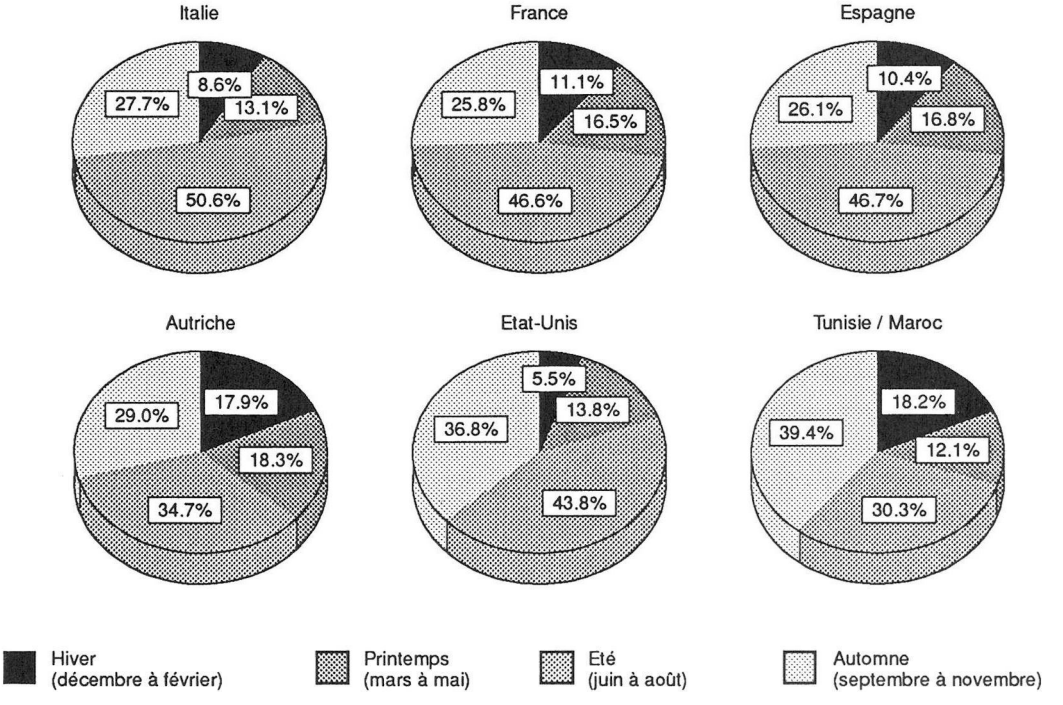
10 Pays/continents	Pourcentage
Italie	25,4%
France	15,9%
Espagne	13,2%
Autriche	5,8%
RFA	5,6%
Autres pays européens	20,7%
Amérique	6,0%
Afrique	3,5%
Asie	3,2%
Australie, Nouvelle-Zélande, Océanie	0,7%
Total	100,0%

G4 Voyages longs à l'étranger: les principales destinations



Office fédéral de la statistique

G5 Voyages longs dans les principaux pays visités: répartition entre les saisons



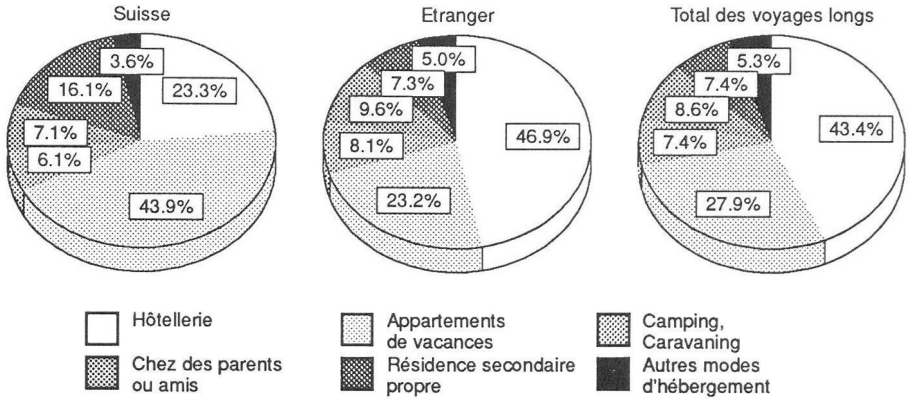
Office fédéral de la statistique

4.1.3 Le mode d'hébergement choisi lors des voyages longs

Cf. graphique 6

C'est à l'hôtellerie que la population résidant en Suisse a donné la préférence pendant ses voyages de cinq jours ou plus. Les hôtels, pensions et établissements de cure ont en effet servi de logis lors de 42% des voyages (nationaux et internationaux). Nos compatriotes ont

G6 Répartition des voyages longs entre les différents modes d'hébergement, par destination (pourcentages)



Office fédéral de la statistique

passé 35% de leurs vacances dans des appartements loués ou dans leurs résidences secondaires. Les séjours de camping représentent tout juste 8% du total et les séjours chez des amis ou parents 9%.

Clients de l'hôtellerie: surtout des voyageurs sans enfants

La structure du ménage a joué un rôle important lors du choix du mode d'hébergement. Alors qu'une bonne moitié des personnes vivant seules et surtout des ménages sans enfants ont opté pour l'hôtellerie, les familles comprenant des enfants ont choisi de préférence la parahôtellerie, plus précisément un appartement de vacances (leur propre résidence secondaire ou un logement loué). Il faut ajouter que l'âge des enfants a influé sur le choix. Ainsi, 56% des familles comprenant des enfants de moins de six ans se sont installées dans un appartement de vacances. Ce mode d'hébergement occupe aussi le premier rang dans le cas des familles ayant des enfants de 6 à 17 ans, mais la proportion tombe à 39%. Enfin, l'hôtellerie est le mode d'hébergement préféré des familles dont les enfants sont plus âgés. Comme nous l'avons dit, il existe un lien direct entre le nombre et l'âge des enfants qui font partie d'un ménage et le total des membres de ce dernier. Il n'est donc pas étonnant que les ménages nombreux tendent à préférer la parahôtellerie à l'hôtellerie. Il est intéressant de constater que dans ce cas, non seulement le pourcentage des maisons et appartements de vacances augmente, mais aussi celui des terrains de camping et de caravaning. Seules 3% des personnes vivant seules passent leurs vacances sur un de ces terrains. Ce taux monte à 11% dans les ménages de 4 personnes et atteint son point culminant (près de 15%) dans les ménages comptant au moins 5 membres.

Le nombre des personnes actives que compte un ménage et leur statut (salarié/indépendant) n'influe pratiquement pas sur le choix du mode d'hébergement. La ventilation des voyages en fonction de la durée hebdomadaire du travail montre que les personnes travaillant 43 à 45 heures par semaine optent pour l'hôtellerie le moins souvent. Elles donnent la préférence aux maisons et appartements de vacances et passent 10% de leurs vacances sur des terrains de camping, où leur part est la plus élevée. En comparant le mode d'hébergement choisi et la durée annuelle des vacances, on découvre des différences similaires. Les personnes qui ont droit à trois semaines de vacances par année au maximum ne choisissent l'hôtellerie que pour 37% de leurs voyages. En

revanche, parmi les personnes interrogées, ce groupe se caractérise par la part la plus importante (environ 18%) de séjours chez des amis ou parents. Ce sont les personnes qui ont cinq semaines de vacances ou plus qui présentent le taux d'hôtellerie le plus élevé (45%).

Cf. tableau 11

Le lien entre le revenu des personnes interrogées et le mode d'hébergement qu'elles choisissent est évident. Les membres des ménages dont le revenu mensuel par personne n'atteint pas 500 francs n'ont choisi l'hôtel que pour 22% de leurs voyages longs. Leurs séjours sur les terrains de camping et de caravaning correspondent à 21% et leurs séjours dans des maisons appartenant à des clubs, dans des établissements d'hébergement collectif ou des auberges de jeunesse à 11%. Le taux d'hôtellerie augmente parallèlement au revenu, atteignant son point culminant (52%) dans la catégorie de 2000 à 5000 francs par mois.

Mode d'hébergement choisi pour les voyages longs, selon le revenu mensuel par personne du ménage

11 Revenu mensuel par personne du ménage	Hôtellerie	Appartements de vacances	Camping ou caravaning	Chez des parents ou amis	Résidence secondaire propre	Autres modes d'hébergement
Jusqu'à 500 francs	22,1%	30,6%	21,3%	6,5%	5,5%	14,0%
500 à 1000 francs	32,7%	31,6%	11,3%	10,2%	7,0%	7,2%
1000 à 2000 francs	37,5%	31,7%	8,8%	9,2%	6,8%	9,0%
2000 à 5000 francs	52,2%	23,5%	5,4%	7,2%	7,0%	4,7%
Plus de 5000 francs	48,7%	26,0%	2,1%	11,2%	5,6%	6,4%
Total des voyages longs .	43,4%	27,9%	7,4%	8,6%	7,4%	5,3%

Cf. graphique 7

Le mode d'hébergement choisi varie suivant les saisons. Plus de la moitié des personnes partant en hiver logent dans des maisons ou appartements de vacances. Par contre, celles qui voyagent au printemps et en automne donnent la préférence à l'hôtellerie. Cette répartition a sans doute plusieurs causes. D'une part, comme nous l'avons dit, beaucoup de gens ont passé des vacances d'hiver en Suisse, pays où l'offre d'appartements de vacances est relativement riche. D'autre part, ce mode d'hébergement convient parfaitement aux vacances de sport; les familles l'apprécient tout particulièrement. Enfin, les personnes possédant une résidence secondaire y passent souvent leur seconde période de vacances, de préférence en hiver.

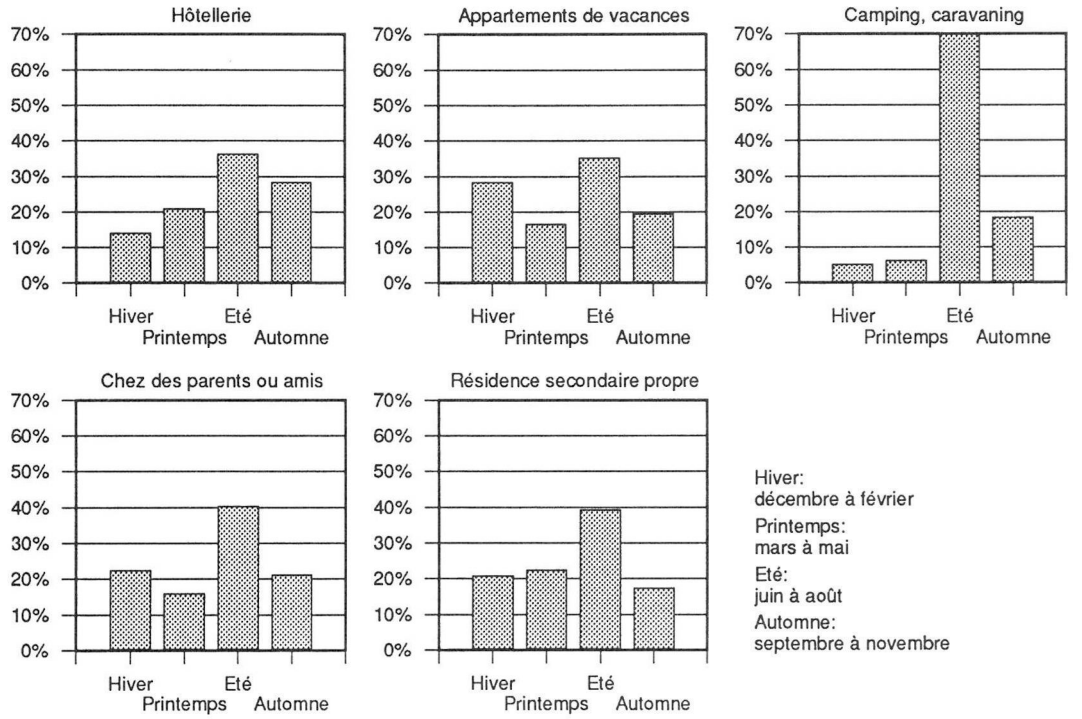
4.1.4 Les moyens de transport utilisés lors des voyages longs

Moyen de transport le plus populaire: la voiture

Les réponses données à la question sur le moyen de transport utilisé mettent en évidence la popularité de la voiture, résultat qui ne surprend guère. 46% des trajets ont été parcourus en voiture, 22% en avion et un voyage sur cinq a été fait en train.

Le choix du moyen de transport dépend de l'âge des personnes interrogées. Ainsi, la voiture joue un rôle plutôt secondaire dans le cas des

G7 Répartition par saisons des nuitées entre les modes d'hébergement choisis pour les voyages longs



Office fédéral de la statistique

voyageurs de moins de 24 ans: elle n'est utilisée que pour un voyage sur trois. En revanche, les personnes de 30 à 49 ans s'en servent pour la majeure partie de leurs voyages (55%). Il est facile d'en voir la cause: les jeunes bénéficient de nombreuses réductions, qu'ils voyagent en train ou en avion. Une fois que les adultes sont engagés dans une voie professionnelle, et surtout quand ils ont des enfants (ce qui est souvent le cas entre 30 et 49 ans), ils apprécient les avantages de la voiture et se servent davantage de cette dernière. Les gens de plus de 65 ans, eux, ont moins envie de se mettre au volant. Ils préfèrent le train; en outre, ils prennent le car ou le car postal pour 10% de leurs voyages, se distinguant dans ce domaine par le pourcentage le plus élevé. Il est intéressant de constater que les personnes âgées de 25 à 29 ans se mettent à utiliser davantage non seulement la voiture, mais encore l'avion. Cette catégorie comprend de nombreux couples sans enfants qui perçoivent deux salaires et ont donc le temps et les moyens de partir en voyage plusieurs fois et de se rendre aussi dans des pays lointains.

Si l'on met le choix du moyen de transport en parallèle avec le type de ménage, ces tendances se dégagent plus clairement encore. Les familles comprenant des enfants préfèrent atteindre la destination choisie dans leur propre voiture. Cette catégorie se caractérise aussi par une proportion importante de voyages en Suisse et par une prédilection pour les appartements de vacances et les terrains de camping. Dans ce cas, la voiture facilite certainement le transport des bagages indispensables. La situation des personnes vivant seules et surtout des ménages composés exclusivement d'adultes est fort différente. Ces deux groupes voyagent moins en voiture, mais prennent souvent l'avion.

Cf. tableau 12

Moyens de transport utilisés pour l'aller et/ou le retour lors des voyages longs, selon le type de ménage

12 Type de ménage	Voiture	Train	Avion	Car, car postal	Autres moyens de transport
Ménages d'une personne	42,8%	24,9%	25,7%	4,5%	2,1%
Ménages d'au moins 2 personnes, sans enfants	48,9%	16,9%	27,4%	4,7%	2,1%
Ménages comprenant 1 ou 2 enfants .	60,0%	18,2%	15,6%	4,2%	2,0%
Ménages comprenant 3 enfants ou plus	58,6%	27,2%	8,7%	4,5%	1,0%
Total des voyages longs	51,9%	19,8%	21,8%	4,5%	2,0%

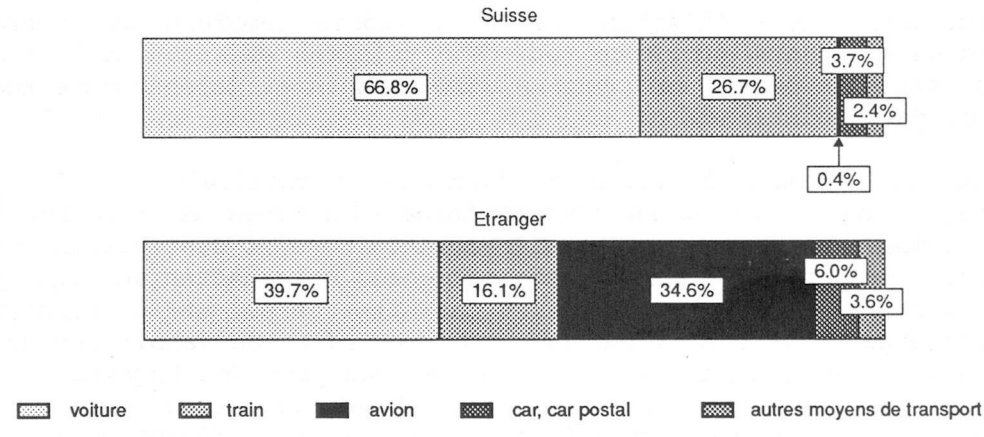
Influence du revenu sur le choix du moyen de transport

A mesure que le revenu d'un ménage croît, les préférences en matière de moyens de transport se modifient. Plus le revenu est élevé, plus on compte de voyages en voiture et aussi de voyages en avion. En ce qui concerne les voyages en train, la proportion la plus élevée a été enregistrée dans le groupe disposant du revenu le plus modeste. Le pourcentage de voyages en car de ce groupe est également supérieur à la moyenne. On peut certainement affirmer que les personnes d'un certain âge qui apprécient particulièrement ces moyens de transport sont nombreuses, dans cette catégorie de revenus.

Cf. graphique 8

La destination est un paramètre important pour le choix du moyen de transport. Les voyages d'une durée minimale de cinq jours à l'intérieur de nos frontières ont été entrepris le plus souvent en voiture (64%). Le train occupe le deuxième rang du classement (28%). Par contre, la voiture n'a été utilisée que pour 39% des voyages internationaux. 36% de ces voyages ont été faits en avion et 17% en train. Précisons que les voyageurs se rendant en RFA, en Italie, en France et en Autriche se sont servis de leur voiture dans une mesure supérieure à la moyenne.

G8 Moyens de transport utilisés pour les voyages longs, par destination



Office fédéral de la statistique

La saison influe également sur le choix du moyen de transport. En hiver et en été, la voiture a été utilisée pour plus de la moitié des trajets. Cette proportion a baissé au printemps et en automne, saisons où le pourcentage de voyages en avion a dépassé la moyenne. On a enregistré le plus de voyages en train en hiver et au printemps.

Fluctuations saisonnières

Arrivés à destination, les voyageurs se sont servis de la voiture pour leurs excursions pour trois quarts des vacances passées en Suisse. L'automobile a joué le rôle le plus important également à l'étranger, mais de nombreux touristes suisses ont utilisé les cars et bus locaux.

Le microrecensement a mis en évidence l'importance des liaisons ferroviaires avec l'aéroport. Près de la moitié des passagers se rendent en effet à l'aéroport en train et quelque 30% seulement en voiture.

4.1.5 La durée des voyages longs

En élaborant les résultats du microrecensement, on a subdivisé les voyages de vacances d'une durée minimale de cinq jours en catégories. On a constaté que les voyages de 8 à 14 jours représentaient un peu plus du tiers du total, de même que les voyages de 5 à 7 jours. Un voyageur sur cinq a quitté son domicile ordinaire pour une période de 15 à 21 jours.

Le groupe des personnes âgées de 25 à 29 ans a souvent opté pour des vacances relativement courtes: 41% de ses voyages ont duré cinq à sept jours. En ce qui concerne les séjours de deux à trois semaines, il présente par contre un pourcentage inférieur à la moyenne (18%). Ce sont surtout des personnes de plus de 50 ans qui sont parties pour 8 à 14 jours.

Les jeunes font plus de voyages courts

Il est intéressant de constater que la présence d'enfants, dans un ménage, n'a influé sur la durée des voyages que dans un domaine: plus les enfants sont petits, plus le pourcentage de vacances de 5 à 7 jours est faible.

Il va sans dire qu'il existe un lien direct entre le nombre de semaines de vacances par année et la durée des voyages. Relevons que les personnes qui ont droit à trois semaines au maximum ont tendance à les prendre en une fois. Dans cette catégorie, les voyages de 15 à 21 jours représentent 35% du total et ceux de 8 à 14 jours 39%. On n'a enregistré, en revanche, que 17% de voyages de 5 à 7 jours, pourcentage le plus bas pour la durée en question. Phénomène intéressant, les personnes ayant plus de trois semaines de vacances par année prennent proportionnellement moins de vacances d'une durée de deux à trois semaines. Par contre, elles font davantage de voyages plus courts. C'est dans le groupe des personnes qui ont plus de cinq semaines de vacances qu'on a enregistré la proportion la plus élevée (37%) de séjours de cinq à sept jours. Malgré la baisse précitée, la part des vacances de deux à trois semaines est de 18% environ.

Cf. tableau 13

La fréquence des voyages d'une durée de deux à trois semaines diminue parallèlement à l'accroissement du revenu. Les résultats que nous avons commentés précédemment nous permettent de supposer que ce sont surtout les personnes à revenu modeste qui n'ont qu'un petit nombre de semaines de vacances par année. En outre, comme nous l'avons dit, les gens des catégories de revenus supérieures se caractérisent géné-

Durée des voyages longs, selon le nombre de semaines de vacances par année et le revenu mensuel du ménage

13 Caractères	Durée en jours des voyages longs				
	5 à 7	8 à 14	15 à 21	22 à 49	50 ou plus
Semaines de vacances par année					
Jusqu'à 3 semaines	16,6%	37,5%	37,5%	4,2%	4,2%
4 semaines	35,6%	33,6%	21,0%	8,7%	1,1%
5 semaines	35,0%	39,9%	18,4%	6,4%	0,3%
Plus de 5 semaines	36,6%	38,6%	18,5%	5,0%	0,3%
Revenu mensuel du ménage					
Jusqu'à 2500 francs	36,9%	32,8%	22,5%	5,1%	2,7%
2500 à 5000 francs	34,4%	36,6%	20,0%	8,0%	1,0%
Plus de 5000 francs	35,5%	37,9%	18,8%	6,9%	0,9%
Total des voyages longs	34,9%	36,0%	20,0%	7,7%	1,4%

ralement par une activité plus intense en matière de voyages. Elles partent donc plusieurs fois par année, mais pour des périodes plus courtes, puisqu'elles ne disposent pas d'un nombre illimité de semaines de vacances non plus.

Différences entre les saisons

Pendant la saison d'hiver (c'est-à-dire de décembre à février) et, dans une moindre mesure, au printemps (de mars à mai), près de la moitié des voyages ont duré cinq à sept jours. La proportion de vacances de deux à trois semaines a atteint son point le plus bas (10%) en hiver. Nos compatriotes ont profité surtout des mois de juin à août pour s'absenter pendant une période plus longue. 36% des voyages entrepris pendant ces trois mois avaient une durée d'une à deux semaines et près de trois sur dix une durée de 15 à 21 jours. En automne (de septembre à novembre), les voyages plus courts ont été à nouveau plus nombreux: ceux de 5 à 7 jours représentaient 36% du total et ceux de 8 à 14 jours 39%.

Durée supérieure des voyages internationaux

Comme nous l'avons mentionné dans un autre chapitre, les voyages faits à l'intérieur de nos frontières étaient plus courts que les voyages internationaux: 48% d'entre eux avaient une durée de 5 à 7 jours et 37% une durée d'une à deux semaines. A l'étranger, en revanche, on a observé une prédilection pour les séjours de 8 à 14 jours (35%), mais ceux de deux à trois semaines représentaient néanmoins un quart. Les voyages de durée plus courte étaient particulièrement populaires dans le cas des destinations situées dans des pays voisins. Cette tendance s'est manifestée de la manière la plus frappante en Autriche: la catégorie "5 à 7 jours" y englobait trois voyages sur cinq. En RFA, la proportion correspondante était de 51%. En France, elle se situait au-dessus de la moyenne, mais elle était moins importante (33%). La Grande-Bretagne a accueilli aussi un grand nombre de touristes suisses pour une période courte. Deux voyages sur cinq menant dans ce pays ont en effet duré moins d'une semaine, sans doute en raison de l'attrait des vols intervilles. En ce qui concerne les séjours d'une à deux semaines, on a constaté des écarts par rapport à la moyenne de 35% notamment en Grèce (42%) et en Italie (41%). Cette durée a été très populaire également en France et en Espagne. On a relevé de nombreux

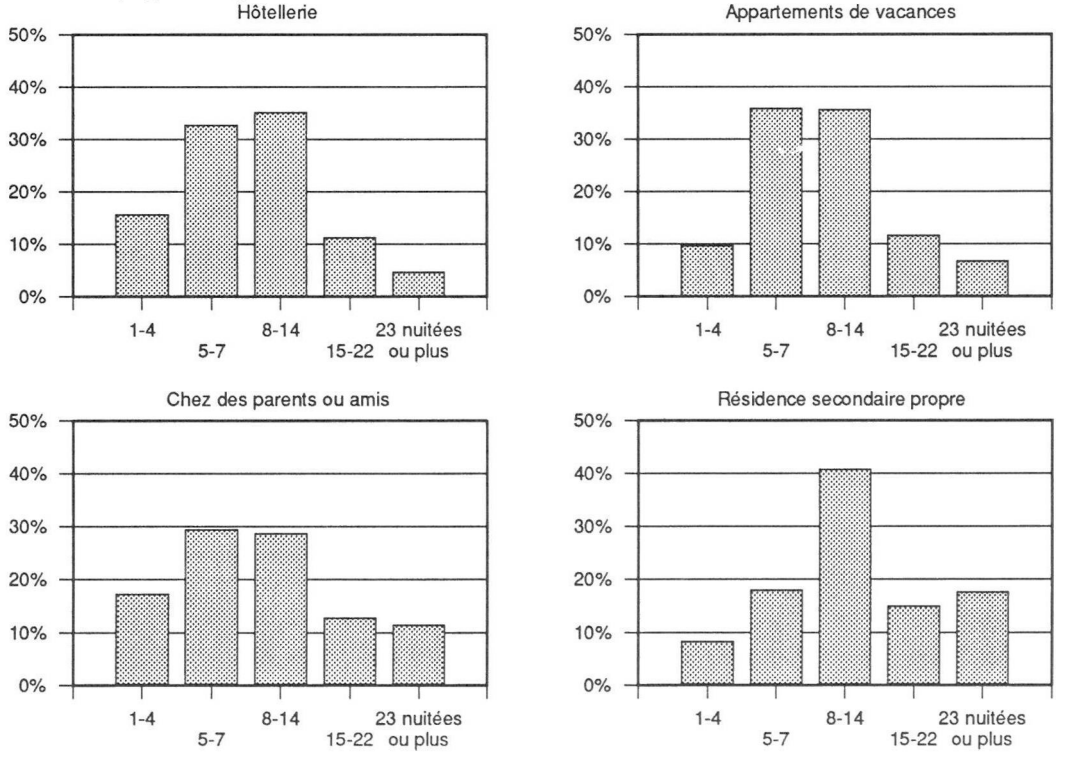
voyages de deux à trois semaines en Espagne, Grèce, Israël, Yougoslavie, aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans la partie de l'Afrique qui est située au sud du Sahara. On a enregistré le plus de voyages d'une durée supérieure à trois semaines au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, aux Caraïbes, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Océanie et en Inde.

Dans le cadre du microrecensement, on a étudié aussi la durée du séjour dans les différents modes d'hébergement. Elle ne correspond pas forcément à celle du voyage, car on peut changer de mode d'hébergement au cours de ce dernier. Pour cette raison, nous avons prévu une catégorie "une à quatre nuitées", bien que la durée minimale du voyage soit de cinq jours. 35% des personnes interrogées ont passé 8 à 14 nuits dans le mode d'hébergement choisi, 32% 5 à 7 nuits; 13% sont reparties après une à quatre nuitées seulement; 12% sont restées 15 à 22 nuits et 7% ont à leur actif plus de 23 nuitées.

Cf. graphique 9

On a enregistré des proportions supérieures à la moyenne de séjours d'une à quatre nuitées dans l'hôtellerie (16%) et dans la catégorie "chez des amis ou parents"(17%). Ce sont les maisons appartenant à des clubs et les auberges de jeunesse qui ont obtenu le plus de séjours de 5 à 7 nuitées (56%). La part la plus importante (37%) des personnes qui ont logé dans des appartements de vacances y sont restées une à deux semaines. Sur les terrains de camping, la durée de séjour était supérieure à la moyenne également. 39% des campeurs ont installé leur tente ou leur caravane pour une à deux semaines et 17% pour deux à trois semaines.

G9 Durée du séjour dans un certain nombre de modes d'hébergement pendant les voyages longs



Office fédéral de la statistique

Modes d'hébergement

Les causes de ces différences sont diverses. D'une part, les gens qui ont des vacances relativement courtes et les prennent en une fois apprécient particulièrement le camping. D'autre part, beaucoup de familles comprenant des enfants choisissent ce type de vacances; pour elles, il est plus agréable de rester sur place. En ce qui concerne les appartements de vacances, il ne faut pas oublier qu'actuellement, beaucoup de propriétaires et de gérants ne les louent pas pour moins d'une semaine.

4.1.6 Le coût des voyages longs

Définition

Avant d'analyser le coût des voyages, il fallait fixer quelques principes fondamentaux. Il s'agissait notamment de définir avec précision cette notion de "coût". Allait-on se borner à considérer les frais du voyage proprement dit? Et qu'en était-il des achats ou investissements faits avant le départ, mais en vue de celui-ci? Comme nous l'avons dit dans le chapitre 2.5 (Définitions), les intervieweurs ont expliqué exactement quelles dépenses étaient prises en considération.

Par ailleurs, il est relativement difficile de procéder à des comparaisons dans le domaine du coût, car la durée et le nombre de participants varient. Pour cette raison, nous avons formé trois groupes, analysant séparément le coût global, le coût par personne et enfin le coût par personne et par jour.

4.1.6.1 Le coût global des voyages longs

Cf. tableau 14

40% des voyages enregistrés ont coûté moins de 1000 francs, 26% de 1000 à 2000 francs et un peu moins du quart entre 2000 et 4000 francs. Il existe une corrélation entre ces dépenses et le revenu du ménage, ce qui n'est évidemment pas étonnant. Le coût des voyages augmente parallèlement au revenu. Il est intéressant de constater toutefois que lorsque le revenu des ménages croît, le pourcentage consacré aux voyages diminue. 20% des personnes vivant dans des ménages dont le revenu mensuel n'atteint pas 2500 francs dépensent plus de 2000 francs (soit presqu'un salaire) pour leurs vacances. En revanche dans la catégorie "2500 à 5000 francs", quelque 7% dépensent plus de 4000 francs et dans la catégorie supérieure (5000 francs ou plus), environ 7% ont indiqué que les vacances avaient coûté plus de 6000 francs.

Coût global des voyages longs, selon le revenu mensuel du ménage

14	Coût global en francs des voyages longs				
Revenu mensuel du ménage	Jusqu'à 1000	1000 à 2000	2000 à 4000	4000 à 6000	Plus de 6000
Jusqu'à 2500 francs	52,3%	27,1%	15,0%	4,1%	1,5%
2500 à 5000 francs	45,7%	25,4%	22,3%	4,3%	2,3%
Plus de 5000 francs	33,7%	25,6%	26,6%	7,0%	7,1%
Moyenne des voyages longs	39,9%	25,7%	23,9%	5,7%	4,8%

En étudiant le coût global, on découvre que le prix de 36% des voyages est inférieur à 1000 francs. Si l'on analyse séparément les voyages en Suisse et les voyages internationaux, on se rend compte que les vacances passées dans notre pays sont nettement plus avantageuses. Plus de la moitié de ces dernières (55%) se situent en effet dans la classe "moins de 1000 francs", mais un quart seulement des vacances passées à l'étranger. C'est sans doute parce que les frais de transport sont moins élevés et que la durée de séjour moyenne est plus courte dans le pays où l'on réside qu'il y a un tel écart. Les voyages coûtant 1000 à 2000 francs représentaient 28% du total, tant en Suisse qu'à l'étranger. 17% des vacances en Suisse, mais 47% de celles passées dans d'autres pays se caractérisaient par un prix supérieur à 2000 francs.

Les vacances en Suisse coûtent moins cher

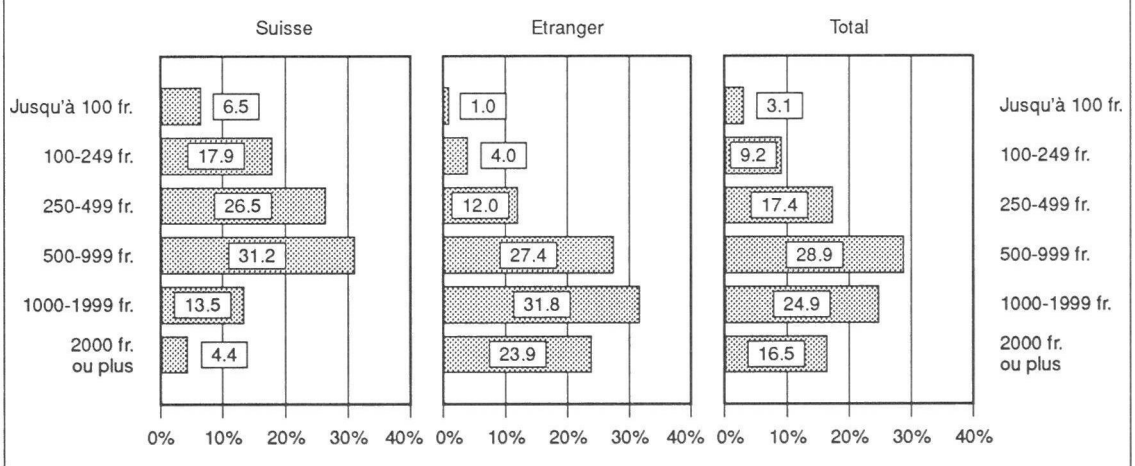
En analysant les voyages à l'étranger suivant la destination, on voit que les pays voisins sont mieux représentés dans les classes de dépenses inférieures, contrairement aux pays du Nord de l'Europe, et surtout aux pays d'outre-mer. Ce résultat n'est pas vraiment étonnant. Des facteurs que nous avions mentionnés à propos de la différence entre les vacances en Suisse et les vacances à l'étranger jouent un rôle plus évident encore dans ce contexte: les frais de transport, la durée de séjour et le nombre de participants d'un même ménage.

4.1.6.2 Le coût par personne des voyages longs

Dans 29% des cas, le coût par personne des voyages de cinq jours ou plus se situait entre 500 et 1000 francs. La catégorie "1000 à 2000 francs" comprend un quart des voyages. 17% de ceux-ci coûtaient 250 à 500 francs et 17% plus de 2000 francs. En ce qui concerne les vacances en Suisse, les catégories les mieux représentées étaient celles de 500 à 1000 francs (31%) et de 250 à 500 francs (27%). 27% des voyages à l'étranger ont coûté de 500 à 1000 francs et 32% de 1000 à 2000 francs. Ceux dont le prix dépassait 2000 francs représentaient tout de même presque un quart. Le commentaire du chapitre précédent vaut aussi pour le coût par personne: c'est dans les pays voisins qu'on a enregistré les dépenses les plus basses et dans les autres continents les dépenses les plus élevées.

Cf. graphique 10

G10 Dépenses par personne et par voyage long en Suisse et à l'étranger



Office fédéral de la statistique

Si l'on détermine l'époque des voyages en prenant pour indicateur le mois du retour, on peut dire, d'une manière générale, que les vacances prises au début de l'année étaient plutôt avantageuses, alors que la catégorie de prix la plus élevée était très bien représentée pendant les mois de mai, de juin et de novembre. Les personnes qui sont parties au coeur de l'été (en juillet et en août) ont dépensé en majorité entre 500 et 2000 francs.

4.1.6.3 Le coût des voyages longs par personne et par jour

On sur dix seulement dépense plus de 200 fr. par jour

En calculant le coût par personne et par jour, on constate qu'il n'a pas dépassé 50 francs pendant 29% des voyages; il se situait entre 50 et 75 francs dans 18% des cas et entre 100 et 150 francs dans 17%. 9% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient dépensé plus de 200 francs par jour.

La ventilation par âge révèle que les personnes de 30 à 49 ans sont surreprésentées dans la catégorie des dépenses allant jusqu'à 50 francs. Comme nous l'avons mentionné, ce groupe d'âges comprend un nombre assez important de familles ayant de petits enfants qui partent en voyage ensemble, souvent dans leur propre voiture. De ce fait, elles doivent faire face à des frais fixes assez élevés, qui se répartissent toutefois entre plusieurs personnes. La catégorie qui domine dans le cas des personnes âgées de 25 à 29 ans est celle de 100 à 150 francs par jour et par personne. Ce groupe d'âges se rend souvent à l'étranger, de préférence en avion.

Cf. tableau 15

Plus un ménage compte de membres, plus une famille a d'enfants, plus les dépenses par personne et par jour baissent. Dans le cas des personnes vivant seules, on observe une concentration évidente dans les catégories de prix supérieures. A peu près 47% de ces personnes ont dit qu'elles avaient dépensé plus de 100 francs par jour. Dans les ménages de deux adultes au moins, sans enfants, la proportion correspondante est de 39%. En ce qui concerne les familles comprenant des enfants, celles qui en ont un ou deux ont dépensé plus de 100 francs par jour et par personne lors de 23% de leurs voyages et celles qui en ont au moins trois lors de 5%. 16% des voyages des personnes vivant seules et 22% de ceux des ménages d'adultes, sans enfants, entrent dans la catégorie des dépenses allant jusqu'à 50 francs. Dans le cas

Dépenses par personne et par journée des voyages longs, selon le type de ménage

15 Type de ménage	Dépenses en francs, par personne et par journée					
	Jusqu'à 50	50 à 74	75 à 99	100 à 149	150 à 199	Plus de 200
Ménages d'une personne	18,1%	16,7%	11,3%	26,1%	10,3%	17,5%
Ménages d'au moins 2 personnes, sans enfants	25,2%	20,0%	10,8%	22,7%	9,5%	11,8%
Ménages comprenant 1 ou 2 enfants	43,5%	22,0%	9,5%	12,1%	6,8%	6,1%
Ménages comprenant 3 enfants ou plus	67,3%	17,5%	9,5%	2,9%	1,4%	1,4%
Moyenne des voyages longs	32,7%	19,8%	10,4%	18,5%	8,2%	10,4%

des familles ayant un ou deux enfants, il s'agit de deux voyages sur cinq et dans le cas des familles comprenant au moins trois enfants même de 62% des voyages.

L'âge des enfants influe considérablement sur le coût du voyage

L'âge des enfants, nous l'avons dit, joue un rôle important lors du choix de la destination, du mode d'hébergement et du moyen de transport. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que le coût augmente proportionnellement à l'âge des enfants qui vivent encore avec leurs parents. Alors que 58% des familles comprenant des enfants de moins de six ans ont indiqué qu'elles avaient dépensé moins de 50 francs par jour et par personne, 24% seulement de celles dont les enfants avaient entre 17 et 20 ans ont fourni cette réponse.

Le nombre de personnes actives que compte un ménage n'influe pas sur le coût par jour et par personne. Il semble donc que ce facteur ne joue un rôle qu'en ce qui concerne le nombre des voyages d'un ménage ou des personnes interrogées, la durée et la destination de ces voyages, ainsi que le choix du mode d'hébergement. La structure des dépenses correspond aussi à la moyenne si on l'examine sous l'angle du statut professionnel des personnes interrogées (salariés/indépendants).

Nombre de semaines de vocances par année

Il est intéressant de mettre en parallèle les dépenses par jour et par personne et le nombre de semaines de vacances auquel les voyageurs ont droit chaque année. Evidemment, il n'est pas surprenant que les personnes qui ont au maximum trois semaines de vacances se classent en grand nombre dans les catégories de prix inférieures. Comme nous l'avons mentionné, elles partent en général seulement une fois par année. Elles ne paient donc les frais de transport qu'une fois, et surtout, elles choisissent de préférence les modes d'hébergement les plus avantageux. Les gens qui ont droit à cinq semaines par année présentent des pourcentages supérieurs à la moyenne dans les catégories de prix les plus élevées. Mais ceux qui bénéficient de plus de cinq semaines sont surreprésentés dans la catégorie "jusqu'à 50 francs". Ils prennent en général des vacances plusieurs fois par année, qu'ils passent assez souvent en Suisse; c'est ce qui fait baisser le coût moyen par jour.

Revenu du ménage

Contrairement au statut professionnel, le revenu par membre d'un ménage influe directement sur les dépenses. Les personnes gagnant moins de 500 francs par mois ont dépensé moins de 50 francs par jour lors de 52% de leurs voyages longs. Ce pourcentage diminue à mesure que le revenu croît et atteint sa valeur la plus basse (4%) dans la catégorie des revenus mensuels supérieurs à 5000 francs. Inversement, les pourcentages qui s'inscrivent dans les catégories de prix supérieures augmentent parallèlement au revenu.

Cf. tableau 16

Une analyse fondée sur la destination confirme le fait que les voyages entrepris en Suisse ont coûté moins cher, en règle générale, que les voyages dans d'autres pays. Les dépenses étaient en effet inférieures à 50 francs par jour et par personne lors de 49% des premiers, mais de 23% des seconds. 21% des jours de vacances passés en Suisse ont coûté de 50 à 75 francs (étranger: 19%), 9% (11%) de 75 à 100 francs, 14% (22%) de 100 à 150 francs, 3% (11%) de 150 à 200 francs et 4% (14%) plus de 200 francs.

La remarque faite à propos du coût global s'applique également au coût par jour et par personne: celui-ci était relativement bas dans les pays voisins, mais plutôt élevé dans d'autres continents. Précisons

Dépenses par personne et par journée des voyages longs, selon la destination

16 Destination	Dépenses en francs, par personne et par journée					
	Jusqu'à 50	50 à 74	75 à 99	100 à 149	150 à 199	Plus de 200
Suisse	48,5%	21,4%	9,0%	13,6%	3,3%	4,2%
Etranger	22,8%	19,1%	11,2%	21,5%	11,3%	14,1%
Suisse et étranger	54,6%	4,5%	13,6%	18,2%	-	9,1%
Moyenne des voyages longs	32,7%	19,8%	10,4%	18,5%	8,2%	10,4%

que la différence est moins évidente lorsqu'on étudie le coût par jour. Dans les pays lontains, la durée de séjour est très souvent plus longue qu'en Europe. De ce fait, les frais de transport se répartissent sur un nombre plus élevé de jours, ce qui réduit l'écart.

Causes des différences entre les saisons

Une ventilation des dépenses selon la saison révèle des différences manifestes. Deux tiers des voyages coûtaient moins de 100 francs par jour et par personne en hiver (de décembre à février), 69% en été (de juin à août), 58% en automne (de septembre à novembre) et 53% au printemps (de mars à mai). Là encore, c'est une question de destination. Nous avons vu dans un chapitre précédent que le printemps et l'automne étaient les saisons préférées des personnes partant pour l'étranger, et en particulier pour des pays lontains. En outre, les appartements ou maisons de vacances jouent un rôle spécialement important en hiver. En été, il y a en plus les terrains de camping, très populaires à cette saison. Ajoutons que les familles qui partent avec leurs enfants marquent une préférence pour l'été ou l'hiver. L'ensemble de ces facteurs entraîne une baisse considérable du coût par jour et par personne.

4.1.6.4 Les composants du coût des voyages longs

Une des questions posées lors du microrecensement concernait les frais de transport (aller et retour). Il ressort des réponses que plus d'un tiers de ces déplacements ont coûté entre 100 et 500 francs, 23% d'entre eux 50 à 100 francs et 20% moins de 50 francs. Plus d'un voyage sur cinq a occasionné des frais de transport supérieurs à 500 francs.

Frais de transport

Le prix du transport a varié selon les saisons. En hiver (de décembre à février), celui de 25% des vacances n'a pas dépassé 50 francs. Cette part est tombée à 15% en automne. En revanche, entre septembre et novembre, les voyageurs ont payé plus de 1000 francs dans 14% des cas rien que pour arriver à destination. Une fois de plus, on voit clairement que le but du voyage et le moyen de transport utilisé (qui en dépend largement) influent dans une mesure importante sur cette composante du coût. Répétons que les vacances en Suisse ont été particulièrement populaires en hiver, alors qu'on a enregistré une prédilection pour les destinations plus éloignées en automne.

Table et logis

Les personnes interrogées ont été priées d'indiquer également les sommes consacrées à l'hébergement et aux repas. Celles-ci se situaient entre 500 et 1000 francs pendant 26% des voyages d'une durée minimale

de cinq jours et entre 100 et 500 francs pendant 29% d'entre eux. Les voyages occasionnant, dans le domaine en question, des dépenses supérieures à 1000 francs représentent 44% du total. Il faut préciser évidemment que le prix de la table et du logis dépend dans une large mesure du mode d'hébergement choisi. Il était par exemple supérieur à 1000 francs lors de 56% des voyages des personnes qui se sont installées à l'hôtel ou dans un établissement similaire. Sur les terrains de camping et de caravaning, la proportion correspondante ne s'élève qu'à 40% et dans les maisons et appartements de vacances à 43%. Ces différences acquièrent plus de poids si l'on tient compte du fait que dans l'hôtellerie, on a enregistré une durée de séjour nettement inférieure et que les dépenses moyennes par jour divergent donc d'autant plus.

Dépenses accessoires

Le coût d'un voyage ne comprend pas uniquement le transport, la table et le logis. De ce fait, nous avons posé une question sur les dépenses accessoires. Nous avons découvert qu'il était malaisé de les relever. Après tout, qui note tous les petits montants consacrés aux cartes postales, aux boissons, aux excursions, aux souvenirs, etc.? Les réponses reçues permettent néanmoins d'établir un ordre de grandeur. On peut dire, en gros, que les dépenses accessoires d'environ 61% des vacances de cinq jours ou plus se situent entre 100 et 500 francs et celles de 18% de ces vacances entre 500 et 1000 francs. 11% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient dépensé plus de 1000 francs.

4.2 Les voyages courts

4.2.1 Personnes faisant des voyages courts

Nous avons appelé "voyages courts" ceux qui durent de deux à quatre jours (et qui impliquent donc une à trois nuitées). Leur destination peut se situer en Suisse ou à l'étranger.

14% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient fait au moins un voyage de ce type pendant la période considérée, c'est-à-dire au cours des trois mois précédant l'enquête, et un peu plus de 5% qu'elles en avaient fait deux ou plus. 81% ont toutefois répondu à cette question par la négative. Il s'agissait de nommer en outre l'organisateur. 95% des personnes qui sont parties pour deux à quatre jours ont organisé leur voyage elles-mêmes et 5% seulement se sont adressées à une agence.

Les célibataires et les divorcés font le plus de voyages courts

L'état civil ou, plus généralement, l'époque de la vie semble influer dans une mesure non négligeable sur le besoin ou la possibilité de faire un saut ailleurs. Les mini-vacances étaient particulièrement au goût des personnes célibataires et divorcées: 24% de chacune de ces catégories en ont prises, mais seulement 18% des personnes mariées et 8% des veufs/veuves.

21% des hommes et 18% des femmes ont entrepris au moins un voyage court. On ne saurait toutefois déduire de ces chiffres que les hommes sont plus mobiles que les femmes. Le groupe des personnes qui ont fait des voyages courts comprend en effet 52% de femmes et 48% d'hommes, pourcentages qui correspondent à peu près à ceux de la population totale. Les femmes étaient un peu moins nombreuses à partir, mais elles ont fait plus de voyages courts que les hommes.

Popularité des voyages courts auprès des jeunes

Le groupe d'âges qui a le plus apprécié les voyages de deux à quatre jours est celui de 20 à 24 ans: 27% de ses représentants ont entrepris des voyages de ce type pendant la période considérée. Mais les personnes de 40 à 49 ans - âge encore juvénile où l'on peut en général laisser les enfants se débrouiller seuls - ont montré également un intérêt supérieur à la moyenne pour les voyages courts (24%).

La nationalité n'a pas joué un rôle important dans ce contexte: aucune différence significative entre les ressortissants suisses et les étrangers domiciliés en Suisse n'a été relevée.

Il existe une corrélation directe entre la formation scolaire et professionnelle et le comportement en matière de voyages. Les personnes qui ont reçu une bonne formation gagnent généralement mieux leur vie et disposent, de ce fait, de meilleures possibilités de meubler leurs loisirs. Elles peuvent notamment entreprendre davantage de voyages courts. Alors que 19% des personnes ayant acquis une formation professionnelle ont fait des voyages de ce type, ce pourcentage correspondant à la moyenne, la proportion monte à 29% chez celles qui ont indiqué une formation professionnelle supérieure, à 33% chez les universitaires, et même à 35% chez les diplômés d'une école supérieure.

Cf. tableau 17

Le rôle du revenu mensuel apparaît clairement aussi. On voyage si le budget le permet. Ce sont les personnes vivant dans des ménages dont le revenu mensuel dépasse 5000 francs qui présentent le taux de voyages le plus important (26%). En revanche, seuls 13% des membres des ménages dont le revenu mensuel n'atteint pas 2500 francs ont fait des voyages courts. Parmi ceux-ci, le pourcentage de voyages internationaux est proportionnel au revenu.

Voyages courts: résultats ventilés selon le revenu du ménage

17 Revenu mensuel du ménage	Personnes n'ayant fait aucun voyage	Personnes ayant fait au moins un voyage
Jusqu'à 2500 francs	87,5%	12,5%
2500 à 5000 francs	83,6%	16,4%
Plus de 5000 francs	73,8%	26,2%
Total des personnes interrogées ...	80,1%	19,9%

Activité professionnelle

L'activité professionnelle a été un facteur déterminant aussi; nous l'avions déjà mentionné à propos des voyages longs. Ce n'est pas le nombre de personnes actives d'un ménage, mais - qui s'en étonnerait? - le fait qu'aucun membre n'exerce une profession qui influence le comportement en matière de voyages. Le degré d'occupation des personnes interrogées n'a joué en revanche aucun rôle.

Cf. tableau 18

Le nombre de semaines de vacances auxquelles une personne a droit par année joue un rôle; nous l'avions déjà relevé en parlant des voyages longs. Les personnes qui n'ont que trois semaines, voire moins, préfèrent partir pour une période aussi longue que possible; leur taux de voyages courts est donc nettement inférieur à la moyenne. A une augmentation de la durée des vacances (qui va souvent de pair avec un accroissement du revenu) correspond une progression de ce taux. On

Voyages courts: résultats ventilés selon la durée hebdomadaire du travail

18 Durée hebdomadaire du travail	Personnes n'ayant fait aucun voyage	Personnes ayant fait au moins un voyage
Moins de 40 heures	76,6%	23,4%
40 à 42 heures	76,8%	23,2%
43 à 45 heures	80,2%	19,8%
Plus de 45 heures	68,9%	31,1%
Total des personnes interrogées ...	80,1%	19,9%

peut en déduire que les personnes qui ont droit à davantage de semaines de vacances ne partent pas forcément pour une période plus longue: elles ont plutôt tendance à partir plusieurs fois.

La compagnie est appréciée, lors des voyages courts: 55% des personnes qui en ont faits sont parties avec des parents ou amis, en groupes d'au moins trois voyageurs.

Modes d'hébergement

Les familles comprenant des enfants de moins de six ans entreprennent, elles aussi, des voyages courts, mais elles ont une préférence marquée pour certains modes d'hébergement: 58% d'entre elles ont logé chez des parents ou amis et 29% dans l'hôtellerie (il existe des établissements proposant une infrastructure et un accueil qui conviennent particulièrement bien aux petits). A mesure que les enfants grandissent, les familles présentent des caractéristiques de plus en plus proches de la moyenne. 43% des familles ayant des enfants de plus de six ans ont dormi chez des parents ou amis, 37% dans l'hôtellerie, 10% dans un appartement qui leur appartient ou qu'elles ont loué et 6% sur les terrains de camping. Ces pourcentages correspondent à ceux de la population totale.

4.2.2 Destinations des voyages courts

Cf. graphique 11

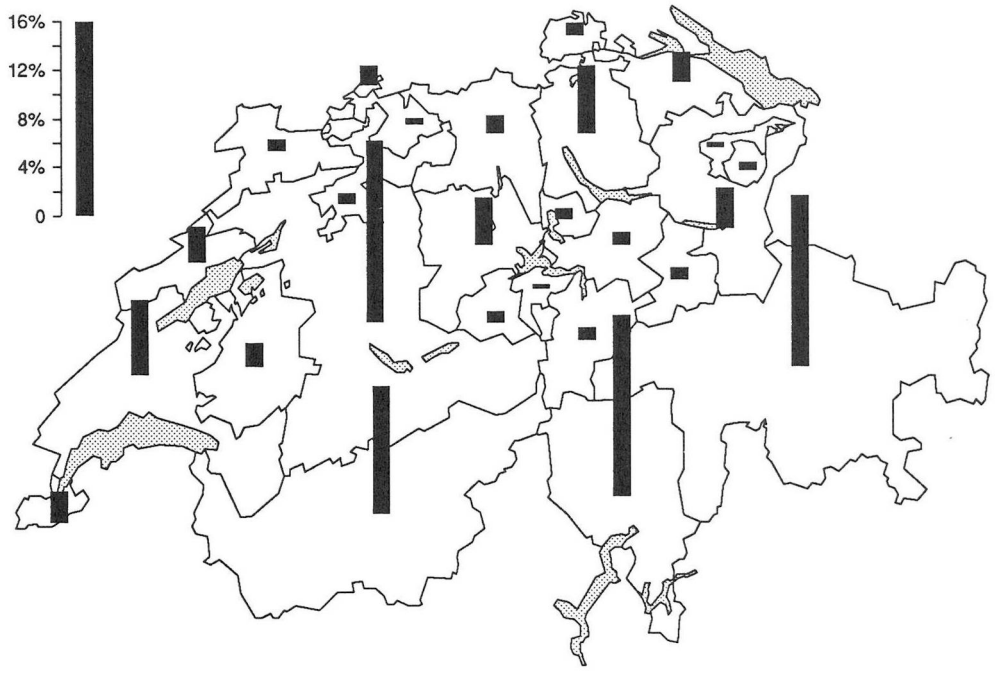
Sept voyages courts sur dix ont été entrepris en Suisse et trois à l'étranger. Dans notre pays, les cantons de Berne, du Tessin, des Grisons et du Valais ont été les plus populaires, les deux premiers surtout en été, le troisième en hiver et le quatrième au printemps. Les cantons suivants ont été choisis le moins souvent comme destinations de voyages courts: Appenzell Rhodes-Intérieures et Rhodes-Extérieures, Bâle-Campagne, Nidwald et Soleure.

Cf. tableau 19

La France a été la destination étrangère de loin la plus recherchée (32%), devant la RFA et l'Italie (environ 25% chacune) et l'Autriche (13%). On a enregistré le plus de voyages courts dans d'autres pays au printemps et en automne (32% par saison). L'ensemble de ces voyages (nationaux et internationaux) se répartit entre les saisons de manière assez équilibrée: 31% en été, 25% au printemps, 23% en hiver et 21% en automne.

La distance parcourue lors des voyages courts nous intéressait également. Pour des raisons techniques, nous ne l'avons demandée toutefois que pour les destinations situées en Suisse. Nous avons découvert

G11 Répartition en pour cent des voyages courts en Suisse selon la destination (canton)



Office fédéral de la statistique

Ventilation des voyages courts en fonction de la destination et de la saison

19 Saison	Destination des voyages courts		
	Suisse	Etranger	Suisse et étranger
Hiver (décembre à février)	78,0%	21,7%	0,3%
Printemps (mars à mai)	67,4%	32,4%	0,2%
Eté (juin à août)	72,9%	26,8%	0,3%
Automne (septembre à novembre)	67,6%	32,4%	-
Total des voyages courts	71,6%	28,2%	0,2%

ainsi que la plupart des voyageurs avaient parcouru 300 à 500 kilomètres. Les voyages de 200 à 300 kilomètres occupaient la deuxième place. Nous avons enregistré le plus de trajets courts en été et en hiver, de trajets moyens au printemps et de trajets relativement longs en été et en automne.

Cf. tableau 20

Parmi les moyens de transport, la voiture a été utilisée le plus. Lors du microrecensement, nous avons examiné de plus près l'utilisation du deuxième moyen de transport, le train, pour les voyages courts en Suisse. Le chemin de fer a été particulièrement populaire pour les distances de 300 à 500 kilomètres. Cette popularité baisse rapidement

Ventilation des voyages courts en fonction de la destination et du revenu mensuel par personne du ménage

20 Revenu mensuel par personne du ménage	Destination des voyages courts		
	Suisse	Etranger	Suisse et étranger
Jusqu'à 500 francs	68,0%	32,0%	-
500 à 1000 francs	72,3%	27,7%	-
1000 à 2000 Franken	71,7%	28,0%	0,3%
2000 à 5000 Franken	74,2%	25,5%	0,3%
Plus de 5000 francs	66,6%	33,4%	-
Total des voyages courts	71,6%	28,2%	0,2%

au-delà du seuil de 500 km. Parmi les trajets parcourus en train, les plus courts (1 à 100 km) étaient particulièrement nombreux en hiver et au printemps et les plus longs (plus de 500 km) au printemps et en automne. En été, on a observé une concentration de voyages de 200 à 300 km.

4.2.3 Le mode d'hébergement choisi lors des voyages courts

Beaucoup de visites faites à des parents ou amis

Les voyageurs domiciliés en Suisse ont été nombreux (37%) à loger dans un hôtel, une pension ou un établissement de cure pendant leurs voyages de deux à quatre jours. 4% à peine ont dormi dans une maison appartenant à un club ou dans une auberge de jeunesse. 10% environ se sont installés dans leur résidence secondaire ou dans un appartement loué. Un peu plus de quatre voyageurs sur dix (43%) ont été accueillis par des parents ou amis. Enfin, 6% d'entre eux ont opté pour le camping.

Le pourcentage élevé de personnes logeant chez des parents ou amis est particulièrement frappant, dans ce contexte. Rappelons que cette catégorie représentait 9% seulement lors des voyages longs. Il semble bien que les voyages courts aient été entrepris pour une bonne part dans le but de faire des visites.

Analyse par saison

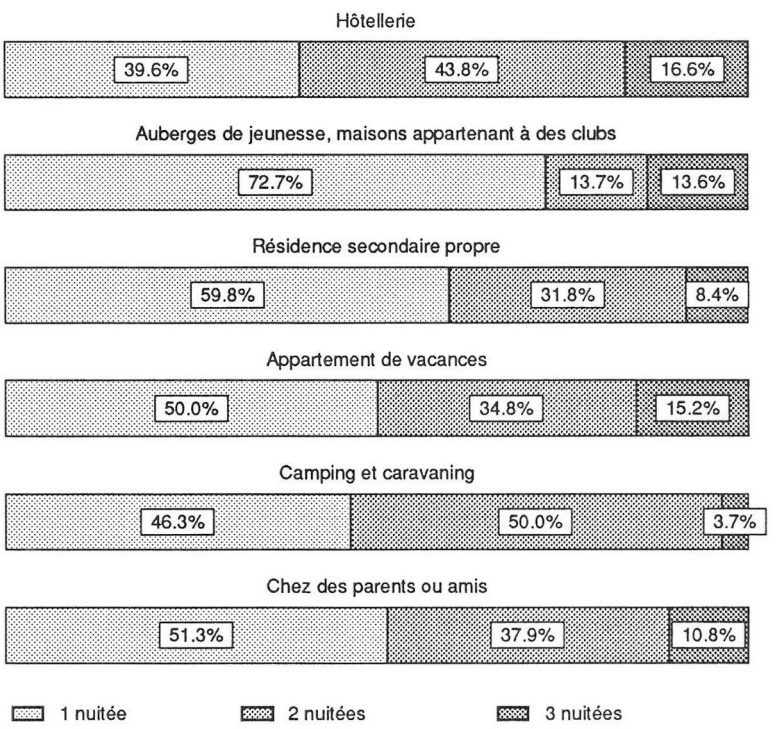
Si l'on établit un parallèle entre les modes d'hébergement choisis et les saisons, on constate certains écarts par rapport à la moyenne annuelle. En hiver, les séjours chez des parents ou amis étaient de loin les plus nombreux (51%). Pendant cette saison, on a aussi observé la répartition la plus équilibrée de la demande entre les hôtels, pensions et maisons de cure (24%) et les appartements de vacances (18%). On a constaté en outre que les possibilités d'hébergement proposées par les auberges de jeunesse et les maisons appartenant à des clubs avaient le plus de succès en hiver, lors des voyages courts. Au printemps, on a enregistré 37% des nuitées dans des hôtels, pensions et maisons de cure et 43% dans des appartements de vacances (résidences secondaires appartenant aux voyageurs ou logements loués). En été, les séjours dans l'hôtellerie et les séjours chez des parents ou amis étaient pour ainsi dire à égalité, puisqu'ils représentaient 41 et 40% respectivement. La demande a été faible dans les auberges de jeunesse et les maisons appartenant à des clubs (3%) et dans les appartements de vacances (6%). Elle a été supérieure à la moyenne en

revanche - qui s'en étonnerait? - sur les terrains de camping (9%). Au printemps et en automne, les campings ont accueilli également plus de personnes en voyage court que les auberges de jeunesse et les maisons appartenant à des clubs. En automne, l'hôtellerie a obtenu le gros des nuitées (45%), devant la catégorie "séjours chez des parents ou amis" (41%).

Cf. graphique 12

En ce qui concerne la durée de séjour la plus fréquente dans les différents modes d'hébergement, pendant les voyages courts, on constate qu'elle est d'une ou deux nuitées dans l'hôtellerie, de deux jours (une nuitée) dans les appartements de vacances, d'une à deux nuitées chez les parents ou amis, de même que sur les terrains de camping. Dans les auberges de jeunesse et les maisons appartenant à des clubs, par contre, la plupart des voyageurs ne sont restés qu'une nuit.

G12 Voyages courts: durée de séjour selon les modes d'hébergement



Office fédéral de la statistique

4.2.4 Les moyens de transport utilisés lors des voyages courts

Préférence pour la voiture

Plus de de la moitié des personnes interrogées (56%) ont fait leurs voyages courts dans leur propre voiture, 4% ont utilisé une voiture de louage et 4% un car ou un car postal. Globalement, l'automobile a donc servi de moyen de transport pour 64% des voyages courts. 29% de ces derniers ont été entrepris en train, 4% en avion, 4% à moto, à vélo ou à l'aide d'un autre moyen de transport.

Le microrecensement a donc montré clairement que l'automobile était le moyen de transport préféré lors des voyages courts. Seules 15% des personnes qui en avaient faits ne possédaient pas de voiture. 85% en

avaient au moins une. Spécialement pendant les vacances de deux à quatre jours, le voyage lui-même était souvent le but de l'entreprise. Il semble que la voiture se prête mieux aux voyages d'agrément que le train ou l'avion. Lorsqu'il s'agit simplement d'atteindre sa destination (une ville que l'on désire visiter, par exemple), on a davantage tendance à s'y rendre en train ou en avion.

L'automobile a été choisie également par la majorité des familles voyageant avec des enfants de moins de six ans. En revanche, les voyageurs âgés de 65 ans ou plus ont marqué une préférence pour le train. Ce dernier a été utilisé souvent pour des voyages courts comportant une partie nationale et une partie internationale.

4.2.5 La durée des voyages courts

50% des voyages courts ont duré deux jours, 37% trois jours et 12% quatre jours.

Cf. tableau 21

Ventilation des voyages courts en fonction de leur durée

21 Durée du voyage	Pourcentage
2 jours	50,6%
3 jours	37,2%
4 jours	12,2%

La ventilation par saisons présente un caractère assez hétérogène. Au printemps, on a enregistré le plus de voyages de trois jours et le moins de voyages de quatre jours. Pendant les trois autres saisons, on a observé une préférence pour les voyages de deux jours.

Peu de voyages courts en juillet

Juin semble être un mois fait pour les voyages courts, de même qu'avril, mai et août. En juillet, par contre, on en a compté très peu, sans doute parce que tant de gens sont partis pour une période plus longue à cette époque de vacances scolaires. Les pourcentages les plus faibles de voyages courts ont été enregistrés toutefois en novembre et en mars.

Dans le chapitre réservé aux destinations, nous avons dit que 70% des voyages courts s'étaient déroulés en Suisse et que 30% seulement avaient mené dans d'autres pays. Il n'est donc guère étonnant que la part de voyages de deux jours (57%) dépasse la moyenne en Suisse, la plupart des voyages internationaux (51%) ayant duré trois jours. Il est surprenant en revanche que la Suisse ait été le théâtre de 4% de voyages de quatre jours de plus que l'étranger. Le pourcentage de voyages courts comportant une partie nationale et une partie internationale est négligeable.

Dans les cantons de Genève, des Grisons et d'Uri, la plupart des voyages courts ont duré trois jours, dans les autres cantons deux jours.

4.2.6 Le coût des voyages courts

Définition

Les remarques faites, dans ce contexte, pour les voyages longs restent valables dans le cas des voyages courts. Nous avons procédé à la même subdivision, calculant séparément le coût global des voyages longs, puis leur coût par personne, leur coût par jour et par personne et les autres composants du coût.

4.2.6.1 Le coût global des voyages courts

54% des personnes interrogées ont dit qu'elles avaient dépensé globalement, pour leurs voyages courts, entre 100 et 500 francs. 22% n'ont investi que 100 francs au maximum. 16% ont consacré à ces mini-vacances de 500 à 1000 francs. Les personnes qui ont payé plus de 1000 francs représentent tout de même 7%.

Cf. tableau 22

Si l'on analyse le coût séparément pour les voyages en Suisse et les voyages à l'étranger, on constate que la catégorie "100 à 500 francs" est la plus importante dans les deux cas. Il faut regarder le reste du classement pour se faire une idée plus précise. Le coût de 86% des voyages entrepris à l'intérieur de nos frontières se situe dans la tranche de moins de 100 francs à 500 francs. Celui de 79% des voyages internationaux est en revanche de 100 à 1000 francs. Ces tendances se manifestent aussi lors d'une ventilation par cantons ou par pays.

Coût global des voyages courts selon la destination

22 Destination	Coût global en francs des voyages courts				
	Jusqu'à 100	100 à 500	500 à 1000	1000 à 2000	Plus de 2000
Suisse	28,7%	56,9%	10,8%	2,6%	1,0%
Etranger	5,4%	47,7%	31,0%	8,8%	7,1%
Suisse et étranger	-	69,1%	30,9%	-	-
Moyenne des voyages courts	22,2%	54,4%	16,4%	4,3%	2,7%

La catégorie "100 à 500 francs" est également en tête de tous les classements mensuels, à l'exception de ceux de février et de mars. En octobre et en novembre, elle domine même nettement (62%). Au cours de ces deux mois, l'offre de mini-vacances avantageuses en Suisse et à l'étranger est relativement riche. Si, de surcroît, il fait beau, bien des gens se laissent tenter et partent une deuxième (voire troisième ou quatrième) fois.

4.2.6.2 Le coût par personne des voyages courts

Moins de 250 fr. par personne dans la plupart des cas

Sur la base des données fournies par le microrecensement, on a calculé non seulement le coût global des voyages courts, mais aussi leur coût par personne. Les dépenses par personne se situent en majeure partie dans la tranche de moins de 100 à 250 francs. 28% de ces voyages ont occasionné toutefois des dépenses de 250 à 1000 francs.

En ce qui concerne les voyages qui ont pris place dans le pays même, la catégorie de prix qui va jusqu'à 100 francs est la mieux représentée (44%), devant celles de 100 à 250 (34%) et de 250 à 500 francs (15%). La répartition cantonale est assez équilibrée. On n'a observé des écarts significatifs par rapport à la moyenne suisse que dans le cas des cantons de Genève (48% des voyages dans la catégorie de 100 à 250 francs), d'Uri (56%) et des Grisons (65%). Ce sont les cantons d'Uri, de Genève, de Soleure et de Neuchâtel qui se caractérisent par les dépenses les plus élevées par personne dans ce contexte.

En ce qui concerne les voyages internationaux, la catégorie de prix de 100 à 250 francs est la mieux représentée (31%) devant celle de 250 à 500 francs (26%) et celle de 500 à 1000 francs par personne, qui présente un pourcentage très proche (23%). Il n'est pas possible de ventiler ces dépenses par pays: nous ne possédons des données suffisamment fiables que pour la France, l'Italie et la RFA. Dans ces pays, la catégorie de 100 a 500 francs est en tête aussi, le plus nettement en Italie, avec 65%; en France, elle correspond à 64% et en RFA à 62%. Des sommes supérieures à 500 francs par personne ont été dépensées pour 29% des séjours courts en Italie, pour 27% en France et pour 24% en RFA.

Cf. tableau 23

Coût global des voyages courts par personne et selon la destination

23 Destination	Coût global en francs des voyages courts					
	Jusqu'à 99	100 à 250	250 à 500	500 à 1000	1000 à 2000	Plus de 2000
Suisse	44,0%	33,5%	14,7%	5,4%	2,1%	0,3%
Etranger	10,0%	30,9%	26,2%	23,4%	7,0%	2,5%
Suisse et étranger	27,5%	41,6%	-	30,9%	-	-
Moyenne des voyages courts	34,5%	32,8%	17,9%	10,4%	3,5%	0,9%

Voyages courts: moins chers en hiver

L'analyse des dépenses par personne est plus révélatrice si elle est réalisée par mois. La tranche de moins de 100 à 250 francs notamment présente des fluctuations mensuelles évidentes. Les pourcentages les plus élevés (70 à 74%) sont ceux des mois de décembre, de janvier, de février et de mars. En hiver, bien des gens partent en groupe, surtout pour aller skier, et peuvent donc se partager les frais. C'est sans doute la raison de ce phénomène. C'est avril qui présente le pourcentage le plus bas (60%) dans la tranche précitée. En revanche, 9% des voyages courts entrepris pendant ce mois ont coûté au minimum 1000 francs par personne. Il paraît probable que beaucoup de Suisses ont profité du week-end de Pâques pour passer deux à quatre jours à l'étranger.

4.2.6.3 Le coût des voyages courts par personne et par jour

En calculant les dépenses par personne et par jour, nous avons analysé le coût des voyages courts sous un autre angle encore.

41% des dépenses par jour et par personne n'ont pas dépassé 50 francs. 29% se situaient entre 50 et 100 francs et 19% entre 100 et 200 francs. La catégorie "plus de 200 francs" représentait tout de même 11%.

Si l'on ne prend en considération que les voyages entrepris à l'intérieur de la Suisse, on constate que la première des catégories ci-dessus comprend 50% des voyages et que les dépenses supérieures à 150 francs représentent 10% seulement.

Coût supérieur à l'étranger

Il va sans dire qu'en ce qui concerne les voyages à l'étranger, la situation est quelque peu différente. Là, les dépenses de 200 francs ou plus par jour et par personne constituaient la part la plus importante (26%). On a observé une concentration également dans la tranche de 100 à 150 francs (20%).

Il ressort d'une comparaison entre les voyages nationaux et les voyages internationaux que 88% des voyages qui ont coûté au maximum 50 francs ont pris place en Suisse. D'autre part, la destination d'environ deux tiers (63%) des voyages dont le prix par jour et par personne dépassait 200 francs était située dans un autre pays.

La catégorie "jusqu'à 50 francs" reste en tête si l'on examine les résultats mois par mois. En mars, la proportion de voyages s'inscrivant dans cette classe de prix était particulièrement élevée (56%) et en septembre exceptionnellement basse (32%). En avril, on a observé une tendance à dépenser davantage: 23% des voyages entrepris au cours de ce mois ont coûté au moins 150 francs par jour et par personne. Il faut préciser ici que le week-end de Pâques a incité bien des gens à se rendre à l'étranger.

Cf. tableau 24

La répartition saisonnière des dépenses par jour et par personne ne présente pas de grands écarts par rapport à la moyenne. On constate simplement que la catégorie "jusqu'à 50 francs" est surreprésentée en hiver (47%). Le fait, déjà mentionné, que beaucoup de gens aiment aller skier en groupe a sans doute joué un rôle également dans ce contexte. On a enregistré le plus de voyages courts coûtant plus de 200 francs par personne au printemps (13%) et en été (11%).

L'analyse par cantons confirme les tendances énoncées dans le chapitre précédent et les remarques concernant la France, l'Italie et la RFA restent valables également.

Statut professionnel

Le statut professionnel - salarié/indépendant/n'exerçant (encore) aucune profession - semble influer sur les dépenses faites lors des voyages courts. 38% des personnes sans activité professionnelle ont payé au maximum 50 francs par jour et par personne, de même que 37% des salariés. Dans le cas des indépendants, cette part n'est que de 25%. Un quart de ce groupe a dépensé en revanche au moins 200 francs par jour et par personne, contre 13% des salariés et 11% des personnes n'exerçant (encore) aucune profession.

Revenu du ménage

Il existe évidemment un lien entre le revenu mensuel et les sommes dépensées, par jour et par personne, pour des voyages courts. Ainsi, les personnes gagnant au moins 5000 francs par mois présentent le pourcentage de loin le plus élevé (27%) dans la tranche "200 francs ou plus". Celles des autres catégories de revenus ont dépensé en majorité 50 à 75 francs.

Ventilation en fonction des saisons des sommes consacrées, par personne et par jour, aux voyages courts

24 Saison	Somme en francs consacrée, par personne et par jour, aux voyages courts					
	Jusqu'à 50	50 à 75	75 à 100	100 à 150	150 à 200	Plus de 200
Hiver (décembre à février)	46,6%	15,6%	10,8%	10,8%	5,4%	10,8%
Printemps (mars à mai)	43,8%	16,6%	9,2%	12,0%	5,1%	13,3%
Eté (juin à août)	37,1%	16,2%	12,8%	16,7%	6,5%	10,7%
Automne (septembre à novembre) ..	37,3%	20,0%	16,4%	11,1%	5,4%	9,8%
Moyenne des voyages courts	41,1%	16,9%	12,2%	13,0%	5,7%	11,1%

Les personnes travaillant moins de 40 heures par semaine et celles dont la durée hebdomadaire du travail est de 41 ou 42 heures ont indiqué des dépenses de 50 francs au maximum dans une mesure supérieure à la moyenne (40 à 42%). Par ailleurs, 13% des personnes travaillant plus de 45 heures par semaine ont chiffré leurs dépenses journalières à plus de 200 francs. Relevons en passant qu'une durée hebdomadaire du travail au-dessus de la moyenne et un revenu relativement élevé vont souvent de pair.

Nombre de semaines de vacances

Le nombre de semaines de vacances par année joue un certain rôle aussi. Là encore, les dépenses "jusqu'à 50 francs" sont en tête, avec un pourcentage spécialement important dans le groupe des personnes qui ont moins de trois semaines de vacances par année. Le groupe bénéficiant de plus de cinq semaines se caractérise également par une proportion élevée dans cette rubrique. Il convient de relever ici que les longues vacances des écoliers et des étudiants entrent dans cette catégorie et influent sans doute sur les résultats.

Le nombre de personnes actives participant à un voyage court n'a joué aucun rôle en ce qui concerne les dépenses en question. Par ailleurs, on comprend aisément que les familles qui ont plus de trois enfants essaient de dépenser le moins possible par membre de la famille, pendant leurs vacances. Précisons qu'elles s'en tirent souvent mieux que les familles peu nombreuses, à frais fixes constants. Nul ne sera donc étonné d'apprendre que dans leur cas, la proportion de vacances coûtant moins de 50 francs par jour et par personne s'élevait à 46%, lors du microrecensement.

55% des familles ayant des enfants de moins de six ans ont dépensé au maximum 50 francs par jour et par personne pour leurs voyages courts et 12% seulement plus de 100 francs. Ce dernier pourcentage monte à 21% dans le groupe des familles comprenant des enfants âgés de moins de 17 ans, alors que le premier tombe à 41%. Cette tendance s'affirme en fonction de l'âge des enfants.

Influence de l'âge

L'âge des voyageurs a influé sur les dépenses par jour et par personne dans une certaine mesure aussi. Il est intéressant de constater, dans ce contexte, que 13% des dépenses des personnes dont l'âge se situe entre 30 et 49 ans s'inscrivent dans la catégorie "plus de 200 francs". Ce résultat remarquable s'explique entre autres par l'attrait des voyages et par le fait que les personnes proches de la limite d'âge supérieure ont souvent des enfants pratiquement adultes, exigeants, qu'elles emmènent en voyage.

4.2.6.4 Les composants du coût des voyages courts

Dans le cadre du microrecensement, nous avons analysé aussi les composants du coût, à savoir les frais de transport (aller et retour), les montants consacrés à l'hébergement et aux repas, ainsi que les dépenses accessoires.

Frais de transport

Lors de 50% des voyages courts, le prix du transport n'a pas dépassé 50 francs. Dans 25% des cas, il se situait entre 50 et 100 francs et dans 23% entre 100 et 500 francs. Les frais de transport supérieurs à 500 francs représentent un pourcentage négligeable (2%). Examinées par mois, ces dépenses s'écartent parfois considérablement de la moyenne. Ainsi, les frais de transport inférieurs à 50 francs représentaient 77% en janvier, 72% en décembre, 64% en février et 60% encore en mars. Ces pourcentages élevés découlent peut-être du fait que la plupart des habitants de la Suisse vivent relativement près des régions de sports d'hiver, très recherchées à cette saison, et qu'elles peuvent donc les atteindre pour une somme assez modeste. Pendant le mois de septembre, en revanche, la part la plus importante des frais de transport s'est inscrite dans la catégorie "100 à 500 francs" et en octobre dans celle de 50 à 100 francs.

Table et logis

La table et le logis ont coûté de 100 à 500 francs lors de 62% des voyages courts. Lors de 11% d'entre eux seulement, ce prix a été supérieur à 500 francs. La tranche de moins de 100 francs représente 27%. En examinant la situation par mois, on ne découvre pas d'écarts notables.

A l'exception des terrains de camping, où le prix de l'hébergement et des repas a été inférieur à 50 francs lors de 44% des voyages, tous les modes d'hébergement présentent les pourcentages les plus élevés dans la tranche de 100 à 500 francs. La somme de 500 francs a été souvent dépassée dans les appartements loués (24%) et dans l'hôtellerie (19%). Cette dernière occupe en outre le deuxième rang dans la catégorie la moins chère (31%), après les terrains de camping.

Dépenses accessoires

Le total des dépenses non mentionnées jusqu'ici se situait, dans la majeure partie des cas (50%), entre 100 et 500 francs. 45% des personnes interrogées ont eu, lors de leurs voyages de deux à quatre jours, des dépenses accessoires inférieures à 100 francs et 5% seulement des dépenses accessoires dépassant 500 francs.

4.3. Les voyages d'affaires

4.3.1 Personnes faisant des voyages d'affaires

Définition

Nous nommons "voyages d'affaires" ceux qu'une personne fait dans un contexte purement professionnel, afin de représenter les intérêts de son employeur. Pour des raisons techniques, nous n'avons enregistré

que les voyages d'affaires comportant au moins une nuitée. Il est en effet difficile de se souvenir de tous les voyages de ce type, même des plus courts. Il fallait donc délimiter l'objet de cette étude pour ne pas compromettre la plausibilité des résultats. Précisons que nous avons classé dans cette rubrique également les voyages des personnes accompagnant quelqu'un en voyage d'affaires.

Les gens qui entreprennent des voyages d'affaires représentent une très petite partie de la population: 5,5% des personnes interrogées seulement ont dit qu'elles en avaient fait pendant la période considérée.

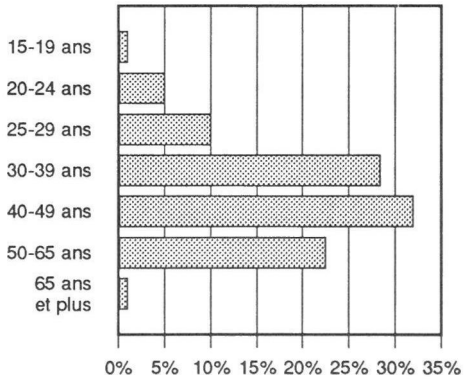
Examinée par groupes d'âges, la proportion de voyages d'affaires monte continûment du début de la vie active à la classe de 40 à 49 ans. C'est dans cette dernière qu'elle atteint son point culminant (32%). Dans le groupe d'âges suivant (50 à 65 ans), elle retombe à 23%. A 40 ans, on est pratiquement au faîte de sa carrière et généralement dans un état de santé qui accorde une certaine flexibilité. Cf. graphique 13

Il semble que les gens de plus de 50 ans soient moins disposés à faire des voyages d'affaires. Ce phénomène peut découler d'une situation professionnelle permettant de déléguer, dans ce domaine. Il peut provenir aussi de problèmes de santé liés à l'âge qui imposent certaines restrictions.

Par rapport aux pourcentages qu'ils représentent au sein de la population, les diplômés des écoles supérieures et des universités sont surreprésentés parmi les gens qui ont fait des voyages d'affaires. Cela prouve qu'il existe une corrélation entre la formation et les voyages en question. Cf. graphique 14

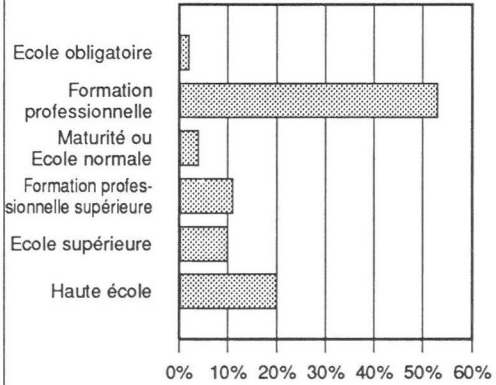
Tout le monde sait qu'il y encore trop peu de femmes cadres. Si l'on part de l'idée qu'une entreprise envoie en voyage d'affaires plutôt les collaborateurs occupant un rang élevé dans la hiérarchie, les résultats du microrecensement confirment l'affirmation ci-dessus. Les femmes ne représentent en effet qu'un cinquième des personnes qui ont voyagé à la demande de leur employeur. Cf. graphique 15

G13 Répartition des voyages d'affaires par groupes d'âges



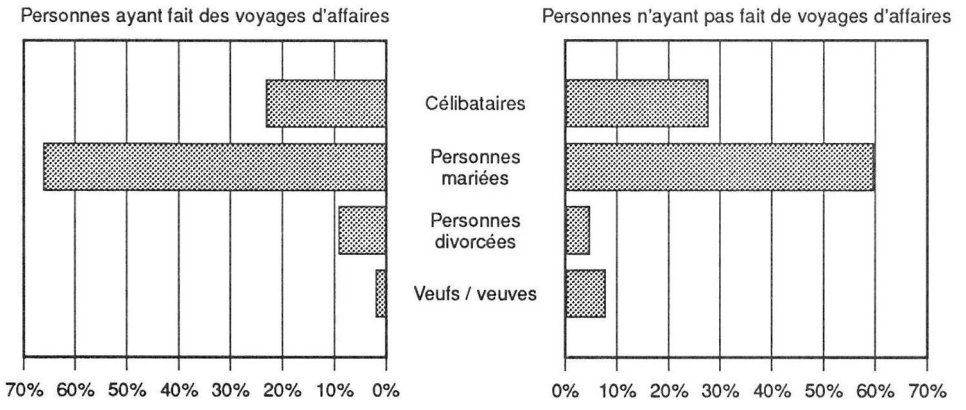
Office fédéral de la statistique

G14 Répartition des voyages d'affaires selon la formation



Office fédéral de la statistique

G15 Répartition des voyages d'affaires selon l'état civil



Office fédéral de la statistique

La plupart des gens qui ont fait des voyages d'affaires étaient mariés (66%). Près d'un quart (23%) étaient célibataires, 9% divorcés et 2% veufs/veuves.

La majeure partie de ces voyageurs travaillaient à plein temps, ce qui n'étonne guère, vu les exigences du marché du travail. Nous avons relevé tout de même 8% de personnes travaillant à temps partiel et 4% de personnes n'exerçant aucune profession; ces dernières accompagnaient sans doute des gens en voyage d'affaires.

La durée hebdomadaire du travail des gens qui ont entrepris des voyages d'affaires est élevée. 37% de ces personnes l'ont chiffrée à 43 heures ou plus (contre 16% de celles qui n'ont pas fait de voyages de ce type). En revanche, 32% d'entre elles avaient au moins cinq semaines de vacances par année (contre 18% des autres).

Proportion d'étrangers

En Suisse, la population résidante comprend environ 15% d'étrangers, ceux qui n'exercent aucune profession étant compris dans ce pourcentage. Or, les étrangers domiciliés dans notre pays ont fait 17% des voyages d'affaires. Ce résultat remarquable découle sans doute du fait que de nombreuses multinationales ont une succursale chez nous et que la Suisse est en outre le siège d'un certain nombre d'organisations internationales.

Statut professionnel des personnes qui font des voyages d'affaires

Environ trois quarts des personnes qui ont fait des voyages d'affaires sont des salariés, les indépendants représentant à peine un quart. Comme on s'y attendait, les indépendants présentent une part de voyages d'affaires plus élevée (12%) que les salariés (8%). En ce qui concerne le nombre de participants, la différence entre ces deux groupes est minime. Les membres du premier étaient accompagnés dans une proportion de quelque 57%, ceux du second dans une proportion d'environ 53%, par des personnes faisant partie du même ménage ou non.

Plus de trois cinquièmes des personnes qui avaient fait des voyages d'affaires vivaient dans un ménage comprenant une seule personmne active et environ deux cinquièmes dans un ménage qui en comptait deux. Les ménages de la majeure partie de ces voyageurs (75%) disposaient d'un revenu mensuel supérieur à 5000 francs.

62% des voyageurs en question étaient locataires et 38% propriétaires de leur maison ou logement. Il ressort des données obtenues lors du microrecensement qu'aucun d'entre eux ne vivait dans un logement de service et qu'aucun n'était sous-locataire. En Suisse, le taux de logements occupés par leur propriétaire se situe autour de 30%. Près de 35% des personnes qui avaient fait des voyages d'affaires vivaient dans des maisons comportant deux à huit logements, 28% dans des immeubles de plus de neuf logements (dont 10% environ en comprenaient plus de 20), mais beaucoup (37%) habitaient une maison individuelle.

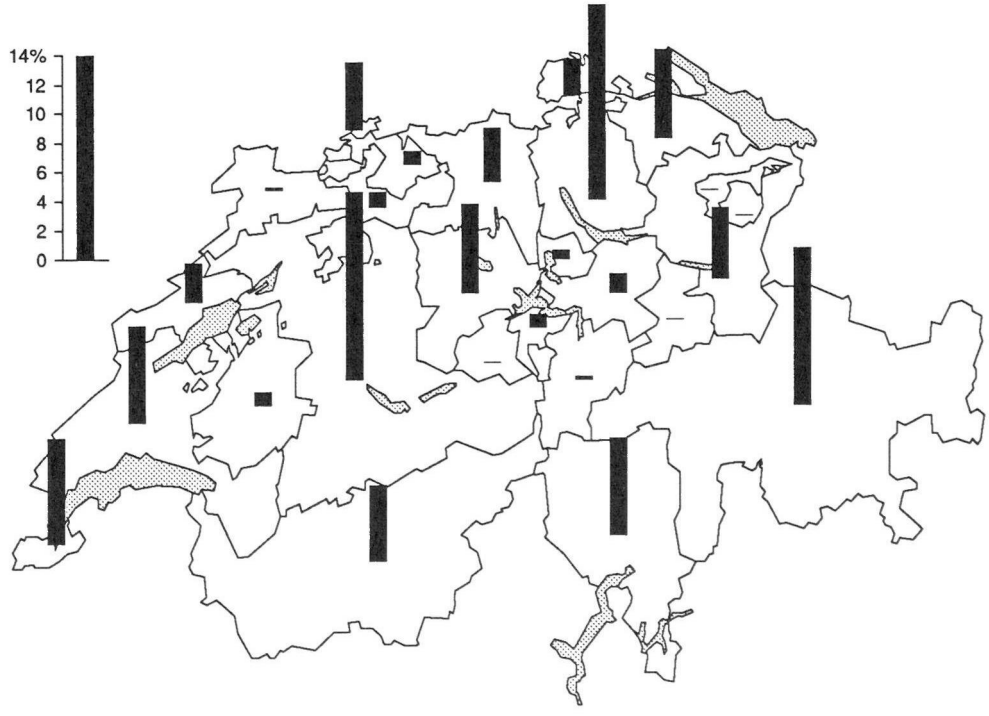
Personnes qui accompagnent

Un sur dix de ces voyageurs était accompagné d'au moins un membre de son ménage, notamment au printemps et en été. 40% voyageaient en compagnie d'au moins une personne qui ne faisait pas partie du même ménage, 16% étaient en groupes de cinq personnes au moins. Là encore, on a enregistré le plus de groupes nombreux au printemps et en été. Un peu plus de la moitié des personnes qui ne voyageaient pas seules, dans l'exercice de leur profession, étaient à deux, près d'un quart à trois et le quart restant à plus de trois.

4.3.2 Destinations des voyages d'affaires

La plupart des voyages d'affaires comportant au moins une nuitée avaient leur destination dans les cantons de Zurich, de Berne, des Grisons, de Genève, du Tessin et de Vaud. Les cantons les moins fréquentés étaient ceux d'Appenzell Rhodes-Extérieures, du Jura, d'Uri et de Zoug. 54% des voyages d'affaires ont pris place en Suisse et environ 2% comportaient une partie nationale et une partie internationale.

G16 Répartition en pour cent des voyages d'affaires en Suisse selon la destination (canton)



Office fédéral de la statistique

Cf. graphique 16

La destination de 44% des voyages d'affaires se situait à l'étranger, principalement en RFA, en Italie et en France. En dehors de l'Europe, les Etats-Unis ont été indiqués le plus souvent.

4.3.3 Les moyens de transport utilisés lors des voyages d'affaires

Cf. tableau 25

Les voyages d'affaires ont été entrepris de préférence en automobile. Celle-ci a servi de moyen de transport dans 48% des cas. 23% des voyageurs ont utilisé leur propre voiture, 19% une voiture appartenant à l'entreprise et 4% un car ou un car postal. 2% seulement ont loué une voiture. La popularité de l'automobile s'est manifestée surtout en été; en hiver, son utilisation s'est réduite à un minimum. Précisons que les cars et les cars postaux font exception à cette règle: c'est en hiver qu'ils ont été choisis le plus souvent pour des voyages d'affaires. Il peut être intéressant de relever dans ce contexte que seuls 10% des personnes qui ont fait des voyages de ce type ne possédaient pas de voiture. 55% d'entre elles en avaient une et 35% deux ou plusieurs.

Voyages en avion, en train

Un quart des personnes qui ont fait des voyages d'affaires ont pris le train. Un peu plus (26%) ont donné la préférence à l'avion, dans pratiquement tous les cas pour se rendre à l'étranger. 31% de cette catégorie ont profité de la possibilité d'atteindre directement l'aéroport en chemin de fer; près de sept personnes sur dix s'y sont toutefois rendues en voiture.

Moyens de transport utilisés pour l'aller et/ou le retour lors des voyages courts, selon la saison

25 Saison	Voiture		Train	Avion	Car, car postal	Autres moyens de transport
	privée	de l'entreprise				
Hiver (décembre à février)	19,0%	11,7%	22,9%	30,7%	14,4%	1,3%
Printemps (mars à mai)	24,8%	23,0%	31,8%	17,8%	1,1%	1,5%
Eté (juin à août)	20,9%	23,1%	16,3%	31,9%	2,8%	5,0%
Automne (septembre à novembre) ..	24,8%	14,5%	31,4%	26,0%	1,2%	2,1%
Total des voyages courts	22,6%	19,2%	25,3%	26,4%	3,8%	2,7%

4.3.4 La durée des voyages d'affaires

La plupart des voyages de ce type (71%) n'ont duré que deux à trois jours, 18% une semaine au maximum, 8% entre 8 et 14 jours et 3% seulement 15 jours ou plus. Les plus longs de ces voyages ont été entrepris surtout en été. On peut dire en gros que la part de voyages interna-

tionaux augmente proportionnellement à la durée. Ainsi, les voyages d'affaires d'une durée maximale de trois jours représentent environ quatre cinquièmes de ceux qui se sont déroulés en Suisse, mais trois cinquièmes de ceux qui ont mené à l'étranger. En revanche, un tiers des voyages dans d'autres pays ont duré de 4 à 14 jours; la proportion correspondante est de 20% pour les voyages à destination suisse. Seuls les voyages de cinq à sept jours s'écartent de cette tendance: on en a enregistré des parts à peu près égales (proches de 50%) dans les deux groupes.

4.3.5 Le coût des voyages d'affaires

Définition

Les remarques faites au sujet du coût des voyages longs et des voyages courts s'appliquent également à celui des voyages d'affaires. Là encore, nous avons établi séparément le coût global, le coût par personne, le coût par jour et par personne et les autres composants du coût.

4.3.5.1 Le coût global des voyages d'affaires

Entre quelles limites se situe le coût global des voyages d'affaires? Celui de 43% d'entre eux était de 100 à 499 francs. Un cinquième de ces voyages ont coûté 500 à 999 francs. On en a enregistré 14% coûtant 1000 à 1999 francs et 14% dont le coût dépassait 2000 francs. Les voyages d'affaires d'un prix inférieur à 100 francs ne représentent que 9% du total.

Cf. tableau 26

Les résultats s'écartent évidemment de cette répartition si l'on examine séparément les voyages à l'intérieur du pays et les voyages internationaux. Ainsi, les voyages coûtant 100 à 499 francs représentent 60% de la première catégorie, mais 21% seulement de la seconde. Par contre, 30% des voyages menant dans d'autres pays ont coûté plus de 2000 francs; la proportion correspondante de l'autre groupe est inférieure à 1%.

L'analyse du coût par mois montre que la catégorie "100 à 499 francs" reste en tête et révèle en outre une concentration en été de voyages d'affaires très chers d'une part et particulièrement peu coûteux d'autre part.

Coût global des voyages d'affaires selon la destination

26 Destination	Coût global en francs des voyages d'affaires				
	Jusqu'à 100	100 à 500	500 à 1000	1000 à 2000	Plus de 2000
Suisse	15,8%	59,8%	19,9%	4,2%	0,3%
Etranger	1,3%	20,7%	21,7%	26,2%	30,1%
Suisse et étranger	-	78,2%	-	-	21,8%
Moyenne des voyages d'affaires	9,1%	42,6%	20,5%	14,0%	13,8%

Voyages d'affaires outre-mer: les plus chers

A l'exception de ceux à destination de la RFA (dont 4% n'ont pas dépassé le seuil de 99 francs), tous les voyages d'affaires menant à l'étranger ont coûté plus de 100 francs. En Europe, les plus coûteux (prix supérieur à 2000 francs) ont été les voyages en Scandinavie et dans les pays de l'Est. Tous les voyages d'affaires dans d'autres continents se situent dans la catégorie de prix la plus élevée sauf ceux à destination de l'Afrique du Nord et de l'Amérique du Nord.

4.3.5.2 Le coût par personne des voyages d'affaires

Cf. tableau 27

Le coût par personne de 32% des voyages d'affaires était de 100 à 249 francs, celui de 31% se situait entre 250 et 999 francs et celui de 27% était supérieur à 1000 francs. Une ventilation selon la destination montre évidemment que les voyages d'affaires dans d'autres pays ont coûté plus cher que ceux qui ont pris place en Suisse. Parmi ces derniers, ceux qui avaient pour destination les cantons de Bâle-Ville, de Genève et de Zurich présentent les pourcentages les plus élevés dans la catégorie "1000 à 1999 francs".

Coût global des voyages d'affaires par personne, selon la destination

27 Destination	Coût par personne, en francs, des voyages d'affaires					
	Jusqu'à 100	100 à 250	250 à 500	500 à 1000	1000 à 2000	Plus de 2000
Suisse	16,8%	47,6%	18,3%	13,1%	3,9%	0,3%
Etranger	2,1%	12,8%	10,4%	19,2%	26,7%	28,8%
Suisse et étranger	-	37,5%	37,5%	-	-	25,0%
Moyenne des voyages d'affaires	10,0%	32,1%	15,0%	15,6%	14,0%	13,3%

4.3.5.3 Le coût des voyages d'affaires par personne et par jour

24% des personnes qui ont fait, pendant la période considérée, des voyages d'affaires comportant au moins une nuitée ont dépensé 200 à 499 francs par jour et par personne, 16% entre 75 et 99 francs et 16% 500 francs ou plus. 14% seulement des personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient dépensé moins de 50 francs par jour et par personne.

4.3.5.4 Les composants du coût des voyages d'affaires

Frais de transport

La part la plus importante des frais de transport, 29%, s'inscrit dans la catégorie "1 à 49 francs". La classe de 100 à 499 francs représente 26% du total en question, celle de 50 à 99 francs 17%. 14% des frais de transport se situent entre 500 et 999 francs et 14% dépassent 1000 francs.

Table et logis

La majeure partie (56%) des personnes en voyage d'affaires ont dépensé de 100 à 499 francs pour la table et le logis, 20% de 500 à 999 francs, 10% 50 francs au maximum, 6% entre 50 et 99 francs et 9% ont payé plus de 1000 francs rien que pour l'hébergement et les repas.

Nous avons classé dans une rubrique à part tous les frais autres que le prix du transport et le coût de la table et du logis. Là encore, la catégorie "100 à 499 francs" contient le pourcentage le plus élevé (61%). Les dépenses accessoires ont dépassé 1000 francs dans 3% des cas seulement.

Dépenses accessoires

4.4 *Les excursions*

Dans le contexte des voyages, les excursions occupent une place à part du fait qu'elles ne comportent aucune nuitée et que leur durée est brève. Pour cette raison, elles ne sont généralement pas prises en considération lors d'enquêtes portant sur le comportement en matière de voyages, ou évoquées seulement en marge. Nous avons essayé, dans le cadre du microrecensement, d'obtenir des données sur les excursions de la population résidante. Spécialement pour ce type de voyages, les lacunes de mémoire dont nous avons parlé posaient un problème de taille. Il est évident qu'on se souvient moins bien d'une excursion qui a duré une journée au maximum que des vacances annuelles, par exemple. De ce fait, nous avons réduit la période considérée aux deux semaines précédant l'interview. En échelonnant l'enquête, nous avons réussi néanmoins à enregistrer un nombre suffisant d'excursions pour pouvoir mettre en évidence les fluctuations saisonnières.

4.4.1 *Personnes partant en excursion*

Environ trois personnes interrogées sur dix ont dit qu'elles avaient fait au moins une excursion pendant la période considérée. A première vue, cette proportion paraît basse: on a l'impression qu'il devrait y avoir plus d'excursions. Il faut rappeler, à ce sujet, la définition de l'excursion: il s'agit d'un voyage d'une demi-journée à une journée qui ne fait pas partie des habitudes de la vie quotidienne. La promenade dominicale en famille ou la participation à une rencontre sportive d'un club dont on est membre n'est donc pas considérée comme excursion.

Définition des excursions

Les hommes ont montré plus d'intérêt pour les excursions que les femmes. Quelque 31% d'entre eux ont en effet déclaré qu'ils avaient fait au moins une excursion; chez les femmes, cette proportion s'élève à 27%. Une ventilation selon l'état civil révèle des différences aussi. Les personnes mariées se caractérisent par le pourcentage le plus élevé d'excursions (un peu plus de 30%), et les veufs/veuves par le plus bas (23%).

Si l'on prend pour critère l'âge, on constate que le groupe des personnes de 15 à 19 ans présente le taux d'excursions le plus bas (25%). Ce taux monte ensuite continûment, atteignant son point culminant (34%) chez les personnes de 30 à 39 ans; après, il diminue. Cette situation s'explique sans doute par le fait que les gens du groupe dont le taux est le plus élevé ont assez souvent des enfants en âge de scolarité. Comme nous l'avons mentionné, il s'agit d'un facteur qui compte: les ménages en question se caractérisent par un taux relativement bas de voyages courts. De toute évidence, bien des familles comprenant des enfants en âge scolaire préfèrent les excursions aux voyages courts du week-end, car dans la plupart des cantons, on va en classe le samedi matin.

Cf. tableau 28

Excursions: résultats ventilés en fonction des groupes d'âges

28 Groupes d'âges	Personnes n'ayant fait aucune excursion	Personnes ayant fait au moins une excursion
15 à 19 ans	74,8%	25,2%
20 à 24 ans	69,8%	30,2%
25 à 29 ans	69,0%	31,0%
30 à 39 ans	65,8%	34,2%
40 à 49 ans	72,1%	27,9%
50 à 65 ans	72,5%	27,5%
Plus de 65 ans	73,9%	26,1%
Total des personnes interrogées ...	71,0%	29,0%

Influence du nombre d'enfants sur les excursions

Une analyse de la fréquence des excursions selon le type de ménage confirme les explications ci-dessus. Ce sont en effet les ménages comprenant au moins trois enfants qui en présentent la part la plus importante (32%). Les ménages composés uniquement d'adultes, qui pouvaient partir en voyage court aisément, ont fait le moins d'excursions. L'aspect financier a joué un rôle aussi: les excursions coûtent certainement moins cher que les voyages courts. De ce fait, notamment les familles du "type classique" (celles qui comprennent plusieurs enfants et dans lesquelles une seule personne exerce une activité professionnelle) leur ont donné la préférence.

Il existe aussi un lien entre la fréquence des excursions et la formation. Parmi les personnes interrogées, celles qui ont fait des études universitaires, acquis une formation professionnelle supérieure ou obtenu un diplôme délivré par une école supérieure présentent en effet un taux d'excursions nettement supérieur à la moyenne de 30%. Celui des personnes qui n'ont terminé que leur scolarité obligatoire, par contre, est le plus bas (22%). Les salariés ont fait plus d'excursions (35%) que les indépendants (29%). Le degré d'occupation, lui, n'a joué aucun rôle.

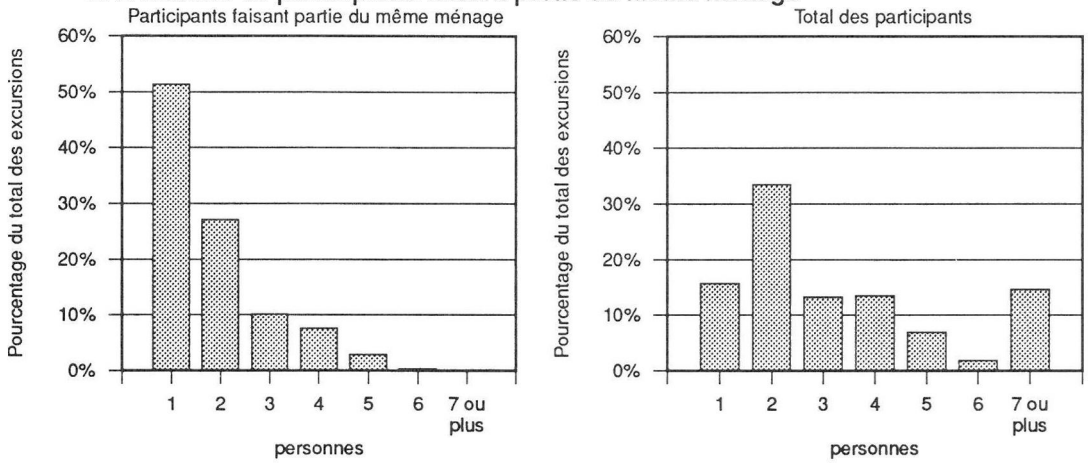
Durée hebdomadaire du travail

Il est intéressant de constater qu'il y a également un rapport entre la durée hebdomadaire du travail et le nombre d'excursions. Plus la première est longue, plus le second est élevé. Ce sont les salariés qui ont déclaré qu'ils travaillaient plus de 45 heures par semaine qui présentent le pourcentage d'excursions le plus important (41%). Ce même groupe étant en tête en ce qui concerne les voyages courts, il semble bien qu'un horaire très chargé intensifie le désir de voyager. Précisons que cette remarque ne s'applique qu'aux voyages courts et aux excursions; en matière de voyages longs, les critères sont quelque peu différents.

Cf. graphique 17

Les personnes qui sont parties seules ont à leur actif une bonne moitié des excursions. Environ 27% de celles-ci ont été faites par deux membres d'un ménage et à peu près une excursion sur dix par trois. Il ne faut toutefois pas déduire de ces chiffres que la plupart des gens sont partis en excursion seuls. Les réponses à la question sur le nombre de participants (qu'ils soient membres du ménage ou non) montrent en effet que 16% seulement des personnes qui ont fait des excur-

G17 Répartition en pour cent des excursions selon le total des participants et le nombre de participants faisant partie du même ménage



Office fédéral de la statistique

sions n'étaient pas accompagnées. Un tiers environ des excursions ont été faites à deux et 34% à trois, quatre ou cinq. Les excursions collectives jouissent d'une certaine popularité: à peu près 17% des excursionnistes sont partis en groupes de six personnes ou plus.

Conditions d'habitation

Dans le cadre du microrecensement, nous avons relevé aussi les conditions de logement des personnes interrogées. Nous avons pu constater ainsi que la fréquence des excursions se situait juste au-dessus de la moyenne de 29% dans le cas des propriétaires de maisons ou de logements (30%) et juste au-dessous dans celui des locataires (28%). Nous avons demandé si la maison ou le logement comportait un balcon ou une terrasse. 12% des personnes interrogées ont répondu que non. Fait intéressant, seulement 21% de ces dernières ont fait des excursions pendant la période considérée. En revanche, nous n'avons constaté pour ainsi dire aucune différence en matière d'excursions entre les personnes disposant d'un jardin à proximité immédiate de leur demeure et les autres.

Cf. tableau 29

Le fait que le revenu d'un ménage influe sur son comportement en matière d'excursions n'est guère étonnant. Comme nous l'avons constaté à propos des autres types de voyage, la proportion d'excursions augmente parallèlement à l'accroissement du revenu. Seule une sur quatre des personnes vivant dans un ménage dont le revenu mensuel global ne dé-

Excursions: résultats ventilés en fonction du revenu mensuel du ménage

29 Revenu mensuel du ménage	Personnes n'ayant fait aucune excursion	Personnes ayant fait au moins une excursion
Jusqu'à 2500 francs	75,0%	25,0%
2500 à 5000 francs	71,3%	28,7%
Plus de 5000 francs	66,6%	33,4%
Total des personnes interrogées ...	71,0%	29,0%

passe pas 2500 francs a fait une excursion pendant la période considérée. Dans la catégorie de revenus de 2500 à 5000 francs, nous en avons relevé 29%. Dans les ménages disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 francs, une personne sur trois est partie en excursion. Il est intéressant de constater que cette tendance se manifeste quel que soit le type de voyages privés (voyages longs, voyages courts, excursions), mais que la répartition entre les tranches de revenus varie de l'un à l'autre. Les résultats permettent d'affirmer que les voyages de vacances longs sont ceux auxquels les gens tiennent le plus. S'ils sont obligés de se restreindre, ils renoncent plutôt aux voyages courts.

4.4.2 Destinations des excursions

La destination d'environ neuf excursions sur dix se trouvait en Suisse. Les excursions à l'étranger ne représentaient donc que 10% du total. Dans notre pays, le canton de Berne a attiré le plus d'excursionnistes (18%), devant ceux de Zurich (11%), de Vaud, de Lucerne et du Valais. Un peu moins de la moitié des excursions enregistrées avaient pour but une localité située dans un de ces cinq cantons.

Pays limitrophes

En ce qui concerne les destinations étrangères, les pays voisins ont dominé de manière évidente. 38% des excursionnistes qui ont quitté la Suisse se sont rendus en RFA, 28% en France, 15% en Italie, 13% en Autriche et 5% dans la Principauté de Liechtenstein. En d'autres termes, les excursions menant dans un pays non limitrophe ne représentent qu'un pour cent des excursions à l'étranger.

Cf. tableau 30

En examinant par saisons la répartition selon la destination, on constate qu'elle correspondait à peu près à la moyenne en hiver (de décembre à février) et en été (de juin à août). Au printemps (de mars à mai), la part des destinations étrangères a légèrement dépassé la moyenne, atteignant 12%, et en automne (de septembre à novembre), celle des destinations suisses est montée à 92%, sa valeur la plus élevée.

Une analyse des destinations par cantons révèle également des variations saisonnières. Ainsi, dans le canton de Berne, le pourcentage d'excursions était supérieur à la moyenne annuelle de 18% en automne (22%) et en été (19%). Dans le canton de Zurich, les meilleures saisons étaient l'hiver (15%, alors que la moyenne est de 11%) et l'été (12%). Le canton de Vaud a accueilli le plus d'excursionnistes au printemps et en été, le canton de Lucerne en été et en automne. En Valais, la répartition entre les saisons était assez équilibrée.

Excursions: ventilation en fonction de la saison et de la destination

30 Saison	Suisse	Etranger	Suisse et étranger
Hiver (décembre à février)	89,0%	10,7%	0,3%
Printemps (mars à mai)	88,0%	12,0%	-
Eté (juin à août)	88,2%	11,4%	0,4%
Automne (septembre à novembre)	92,4%	7,2%	0,4%
Total des excursions	89,4%	10,3%	0,3%

A l'étranger, les préférences ont clairement varié suivant les saisons. La RFA a accueilli le plus d'excursionnistes suisses en automne (48%, alors que la moyenne était de 39%), la France en été (40% contre 28%), l'Italie en hiver (23% contre 15%), de même que l'Autriche (22% contre 13%).

4.4.3 Les moyens de transport utilisés lors des excursions

Excursions: de préférence en voiture

Nos compatriotes ont une préférence marquée pour la voiture: ils l'ont utilisée pour environ 62% de leurs excursions. Le train occupe le deuxième rang du classement, avec 19%, devant les cars et les cars postaux (8%). Les excursions faites principalement à pied représentent tout de même 5% du total. La moto ou la bicyclette a servi de moyen de transport dans 4% des cas.

Cf. tableau 31

En classant les excursions selon leur destination, nous avons découvert des écarts par rapport aux moyennes ci-dessus pour deux moyens de transport surtout. Le train a servi de moyen de transport lors d'une excursion sur cinq quand la destination se trouvait en Suisse, mais d'à peine une sur dix quand la destination était située à l'étranger. En revanche, les cars ont joué un rôle très important lors des excursions menant au-delà de nos frontières, puisqu'ils ont été utilisés pour 14% de ces voyages.

Moyens de transport utilisés pour les excursions, par destination

31 Destination	Voiture	Train	Car, car postal	Bateau	Motocyclette, bicyclette	Autres moyens de transports; à pied
Suisse	61,2%	19,8%	7,7%	1,7%	3,8%	5,8%
Etranger	67,1%	9,5%	13,9%	2,5%	5,5%	1,5%
Suisse et étranger	42,9%	-	-	57,1%	-	-
Total des excursions	61,7%	18,7%	8,3%	2,0%	3,9%	5,4%

Différences entre les saisons

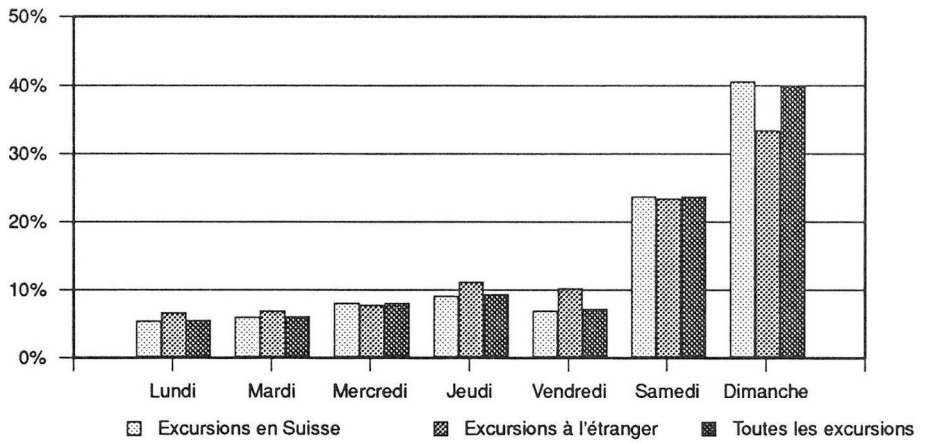
Une ventilation par saisons met en évidence la prédilection pour l'automobile: pendant toute l'année, plus de 60% des excursions ont été faites en voiture. L'utilisation des autres moyens de transport, par contre, a connu des fluctuations. Ainsi, le chemin de fer a été particulièrement apprécié en hiver (25%); il a été utilisé le moins en été (16%). Pour des raisons évidentes, les motos et les bicyclettes n'ont joué qu'un rôle marginal en hiver; elles étaient populaires surtout au printemps et en été. Les randonnées à pied étaient spécialement nombreuses au printemps.

4.4.4 Jour de l'excursion

Cf. graphique 18

La méthode interrogative du microrecensement permet de classer les excursions selon le jour de la semaine. On constate ainsi - mais qui s'en étonnerait? - que la plupart des excursions ont été faites pendant le week-end: quatre sur dix le dimanche et à peu près un quart le

G18 Répartition des excursions selon le jour de la semaine et la destination



Office fédéral de la statistique

samedi. Ensuite, le jour le plus populaire est le jeudi (avec un pourcentage nettement inférieur: 9%), devant le mercredi (8%). La popularité particulière du dimanche s'explique sans doute par le fait que beaucoup de gens travaillent le samedi, du moins une partie de la journée, ou ne peuvent partir à leur gré parce qu'ils ont des enfants en âge de scolarité.

En ce qui concerne la destination des excursions, des différences apparaissent. 36% des excursions à l'intérieur de la Suisse ont été faites en semaine; la part correspondante d'excursions menant dans d'autres pays s'élève à 43%. Les voyages avantageux en car, tentants pour bon nombre de personnes seules d'un certain âge qui disposent de temps libre en semaine, jouent certainement un rôle dans ce contexte.

4.4.5 Le coût des excursions

Les remarques que nous avons faites au sujet des autres types de voyages s'appliquent également aux excursions. Là encore, nous avons calculé séparément le coût global et le coût par personne.

4.4.5.1 Le coût global des excursions

Plus de la moitié des personnes interrogées qui avaient fait une excursion ont dit qu'elles avaient dépensé au maximum 50 francs pour l'ensemble des participants. 19% y ont consacré 50 à 75 francs, 4% 75 à 100 francs et à peine un quart plus de 100 francs.

Cf. tableau 32

Les excursions les plus chères étaient celles à destination étrangère; nous avions fait une remarque analogue concernant les autres types de voyages. Quelque 42% des excursions au-delà de nos frontières ont en effet coûté plus de 100 francs et 39% seulement moins de 50 francs.

Précisons qu'en matière de dépenses, nous avons observé des différences entre les pays. Ainsi, en RFA, la proportion d'excursions coûtant plus de 100 francs dépassait la moyenne (49%). En Italie, celles qui avaient causé des dépenses de 50 francs au maximum étaient les

Coût global des excursions selon le jour de la semaine

32 Jour de la semaine	Coût global des excursions en francs			
	Jusqu'à 50	50 à 75	75 à 100	Plus de 100
Lundi	39,6%	21,7%	10,4%	28,3%
Mardi	53,8%	25,2%	1,8%	19,2%
Mercredi	52,6%	17,9%	6,1%	23,4%
Jeudi	53,2%	17,7%	2,3%	26,8%
Vendredi	43,6%	14,3%	4,3%	37,8%
Samedi	52,1%	18,8%	3,3%	25,8%
Dimanche	57,5%	18,2%	4,2%	20,1%
Moyenne des excursions	53,2%	18,6%	4,2%	24,0%

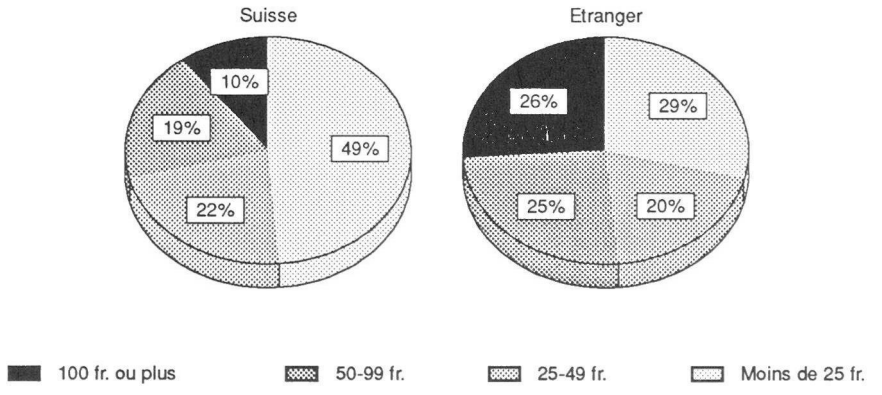
plus nombreuses (57%). La France et l'Autriche ont accueilli nettement plus d'excursionnistes dont les dépenses se situaient entre 50 et 100 francs que les autres pays.

Excursions avantageuses du dimanche

Une répartition par jours montre que les excursions du dimanche ont coûté le moins. 58% d'entre elles se caractérisent par un prix inférieur à 50 francs et une sur cinq seulement par des dépenses de plus de 100 francs. Les pourcentages les plus importants dans la catégorie la plus élevée ont été enregistrés dans le cas du vendredi (38%) et du lundi (28%). Or, il s'agit de jours où les excursions dans d'autres pays ont été particulièrement nombreuses.

Il ressort d'une ventilation par mois que la proportion d'excursions entrant dans la catégorie la plus chère a dépassé la moyenne de 24% le plus nettement en juin (29%) et en décembre (28%). La catégorie "jusqu'à 50 francs", qui représente 53% du total en moyenne et se trouve donc à la tête du classement, était sous-représentée en janvier (48%), en juin (46%) et en décembre (43%). Elle se situait au-dessus de la moyenne en mars, en avril et surtout en juillet, avec 62%.

G19 Coût des excursions par personne



Office fédéral de la statistique

4.4.5.2 Le coût par personne des excursions

Cf. graphique 19

La part la plus importante (47%) des personnes interrogées qui avaient fait des excursions ont indiqué qu'elles avaient dépensé 25 francs par personne au maximum. 22% des excursions ont coûté de 25 à 50 francs par personne, 19% de 50 à 100 francs et environ 12% plus de 100 francs.

Excursions à l'étranger: plus chères

Ce que nous avons relevé à propos du coût global peut être répété à propos du coût par personne: celui-ci est nettement supérieur si la destination se trouve à l'étranger. 31% des personnes interrogées en moyenne ont dépensé plus de 50 francs. Ce pourcentage monte à 51% lorsqu'il s'agit d'excursions à l'étranger et tombe à 29% lorsqu'il s'agit d'excursions en Suisse.

Annexe

1 Aspects méthodologiques

1.1 Organisation de l'enquête et échantillon

(par L. Gärtner)

Une enquête comprend en gros trois phases: l'élaboration du projet, la collecte des données, ainsi que le traitement des données et l'interprétation des résultats obtenus. La qualité des résultats est tributaire d'un déroulement optimal de ces trois phases.

En élaborant le projet, il s'agit de délimiter les aspects essentiels du problème et de les traduire en questions concrètes, puis de fixer les détails de l'analyse. Il faut ensuite trouver le type d'enquête et l'échantillon indiqués en fonction du sujet et des personnes à interroger. Une bonne gestion des adresses est indispensables si l'on veut réduire à un minimum le taux de non-réponses.

L'objectif du microrecensement de 1987 consistait à enregistrer pendant une année, de manière assez détaillée, divers aspects des voyages faits par la population résidante. Afin de réduire dans la mesure du possible le taux de non-réponses et les inexactitudes dues à des lacunes de mémoire, nous avons limité la période sous revue en fonction des types de voyages, répartissant toutefois l'échantillon sur douze mois pour être en mesure de détecter les fluctuations qui se produisent au cours de l'année. L'enquête a été réalisée par téléphone, sur la base que nous venons de décrire. La méthode téléphonique présente des avantages: elle permet de résoudre les problèmes directement, de vive voix. En outre, grâce à la répartition précitée de l'échantillon, les travaux d'organisation étaient beaucoup moins amples qu'en cas d'enquête par questionnaire. Pour des raisons financières, il n'était pas possible de faire des interviews en face à face (à domicile).

En ce qui concerne l'échantillonnage, précisons que l'échantillon simple a été tiré au hasard de l'annuaire téléphonique des PTT. La qualité de ce registre et le très haut degré de couverture téléphonique que l'on connaît en Suisse (>95%) nous assurent un échantillonnage correct. Avant de choisir la/les personne(s) à interroger, nous avons classé tous les membres d'un ménage dans celle des trois catégories ci-dessous qui convenait:

- Les chefs de ménage. Dans les ménages qui en comptaient plus d'un, une personne a été choisie au hasard pour l'enquête. Elle a été interrogée sur l'ensemble de ses voyages et on lui a demandé quels autres membres du ménage l'avaient accompagnée.

- Les autres personnes âgées d'au moins quinze ans vivant dans le ménage. S'il y en avait plusieurs, l'une d'entre elles a été choisie au hasard. Elle a été interrogée sur les voyages qu'elle avait faits sans le(s) chef(s) de ménage.

- Les personnes de moins de quinze ans. Nous sommes partis de l'idée qu'elles n'étaient pas à même de fournir des informations complètes sur leurs voyages et qu'elles voyageaient sans doute rarement sans être accompagnées par d'autres membres de la famille (âgés de plus de 14 ans). Or, les voyages en commun ont été enregistrés lors des autres interviews. En combinant les informations reçues, on obtient donc un tableau complet des voyages de tous les membres d'un ménage,

seule la part des enfants de moins de 15 ans étant légèrement sous-estimée (les camps scolaires et les camps de vacances, par exemple, n'ont pas été enregistrés de manière exhaustive).

Les ménages choisis ont d'abord reçu une lettre présentant l'enquête et les priant de bien vouloir collaborer. La semaine suivante, ils ont été contactés par téléphone, jusqu'à six fois au besoin. Ceux qu'il n'a pas été possible d'atteindre ainsi ont été remis dans l'échantillon quatre, voire huit semaines après. De cette façon, nous avons obtenu un taux de réponses de 75%.

Malgré le soin avec lequel ce microrecensement a été préparé et réalisé, il se peut que ses résultats soient entachés d'erreurs: erreurs aléatoires liées à la méthode d'échantillonnage; abstentions (ou absences prolongées) de certains ménages; enfin, erreurs, omissions, imprécisions ou même refus de répondre à certaines questions.

Les données ont été enregistrées directement au terminal, au cours de l'interview. On a pu élucider certains problèmes de plausibilité déjà à ce moment-là, réduisant ainsi la part d'erreurs. Par la suite, on a recontrôlé les données pour voir si elles contenaient des contradictions.

Enfin, un redressement des résultats de l'enquête a été effectué dans le but:

- de tenir compte de la probabilité qu'avaient les personnes des groupes précités d'être choisies pour l'entretien;

- de réduire les fluctuations d'échantillonnage.

1.2 Extrapolation et réduction des fluctuations d'échantillonnage

Extrapoler signifie calculer combien de ménages, personnes et voyages de l'ensemble chacun(e) des ménages, personnes et voyages de l'échantillon représente. Le nombre ainsi établi pour chaque unité (ménage, personne, voyage) est fonction de la probabilité d'être prise en considération lors de l'enquête. Cette probabilité a été calculée sur la base des données suivantes:

- la répartition de l'échantillon sur douze mois et le fait que les interviews portaient sur une période différente suivant les types de voyages;

- la façon dont on a choisi les personnes à interroger dans un ménage. Cette méthode implique une certaine probabilité d'être interviewé (en ce qui concerne les membres d'un ménage) ou mentionné (en ce qui concerne les voyages). Dans le cas des membres d'un ménage, cette probabilité dépendait de leur position (chef de ménage et/ou conjoint) et du nombre de personnes occupant la même position. Dans le cas des voyages, elle dépendait du nombre de participants et de leur position.

Comme dans toute enquête par sondage, les résultats sont affectés d'erreurs aléatoires. On peut réduire ces inexactitudes en adaptant la répartition de l'échantillon à une distribution connue avec précision grâce à des sources indépendantes de l'enquête (post-stratification).

L'intérêt de cette méthode réside dans le fait qu'elle permet également de diminuer l'influence de la non-réponse dans la mesure où les variables utilisées pour "caler" les résultats de l'enquête sont elles-mêmes en relation avec le fait de répondre ou non. Les valeurs de référence que l'on a choisies pour ajuster les résultats de l'enquête sont:

- au niveau des ménages: la répartition selon la taille des ménages et le titre d'occupation du logement (propriétaires ou non-propriétaires), selon les résultats du recensement de la population de 1980;

- au plan des personnes: la répartition selon la taille des ménages (recensement de la population de 1980) et la répartition selon l'âge et la nationalité fournie par la statistique progressive de la population (ESPOP, statistique de l'état annuel de la population, par âge, au milieu de l'année 1987).

Quand une adaptation selon plusieurs variables devait être faite et que l'on ne connaissait pas leur distribution conjointe, c'est un algorithme IPF (Iterative Proportional Fitting) que l'on a utilisé pour ajuster les tables de l'échantillon aux distributions marginales connues.

1.3 Evaluation des erreurs d'échantillonnage de l'enquête

L'évaluation des erreurs d'échantillonnage repose sur deux éléments:

- Tout d'abord, on tient compte de la manière dont on a choisi l'échantillon. Il s'agit en l'occurrence d'un échantillon simple obtenu aléatoirement.

- Ensuite, il faut prendre en considération le fait que les résultats de l'enquête ont été redressés, puis ajustés à des grandeurs extérieures considérées comme certaines.

Pour estimer les erreurs d'échantillonnage, nous n'avons pas tenu compte du second élément, c'est-à-dire du redressement appliqué aux non-réponses et de la post-stratification.

Dans le cas du microrecensement, cette simplification conduit à une certaine surestimation des erreurs d'échantillonnage, car la post-stratification augmente en général la précision des résultats.

Pour décrire les erreurs d'échantillonnage, nous utiliserons le concept d'intervalle de confiance dont nous rappelons brièvement la signification:

L'échantillon utilisé pour cette enquête est l'un des nombreux échantillons qu'il était possible d'obtenir au moyen de la méthode d'échantillonnage propre à ladite enquête. Chacun de ces échantillons aurait donné des résultats légèrement différents. C'est ce phénomène que l'on désigne sous le terme de fluctuation due à l'échantillonnage.

La méthode d'échantillonnage appliquée est sans biais. En d'autres termes, la moyenne des estimations de tous les échantillons que l'on aurait pu constituer par cette technique d'échantillonnage est égale à

la valeur que l'on obtiendrait en menant l'enquête auprès de l'ensemble de la population. Il reste donc à déterminer dans quelle mesure l'estimation donnée par l'échantillon risque de s'écarter de la moyenne. C'est ce que l'on mesure en calculant un intervalle de confiance à 95%. Un tel intervalle est une plage de valeurs dont on est à peu près certain (à 95%) qu'elle contient la vraie valeur que l'on cherche à estimer.

Supposons que l'on réalise l'enquête auprès de tous les échantillons qu'il est possible de choisir à l'aide de cette technique d'échantillonnage et que, pour chacun d'eux, on estime un certain paramètre et son intervalle de confiance à 95%. On constaterait alors que 95% de ces intervalles contiennent la vraie valeur du paramètre, c'est-à-dire celle que l'on obtiendrait si on menait l'enquête auprès de l'ensemble de la population.

Le tableau suivant présente les estimations des erreurs d'échantillonnage sous forme d'intervalles de confiance à 95% en fonction de la taille des échantillons et de la proportion que l'on veut estimer.

Intervalles de confiance estimés (pour une probabilité d'erreur de 5%) en fonction de la taille de l'échantillon et de la proportion en %

Taille de l'échantillon	Proportion en %											
	1-99	2-98	3-97	5-95	10-90	15-85	20-80	25-75	30-70	35-65	40-60	50-50
40	.	.	.	.	.	.	.	.	.	14,78	15,18	15,49
50	.	.	.	.	.	.	.	12,00	12,70	13,22	13,58	13,86
60	.	.	.	.	.	.	10,12	10,96	11,60	12,07	12,40	12,65
70	.	.	.	.	.	.	9,37	10,14	10,74	11,17	11,48	11,71
80	.	.	.	.	.	7,82	8,77	9,49	10,04	10,45	10,74	10,96
90	.	.	.	.	.	7,38	8,26	8,95	9,47	9,85	10,12	10,33
100	.	.	.	.	.	7,00	7,84	8,49	8,98	9,35	9,60	9,80
150	.	.	.	.	4,80	5,71	6,40	6,93	7,33	7,63	7,84	8,00
200	.	.	.	3,02	4,16	4,95	5,54	6,00	6,35	6,61	6,79	6,93
250	.	.	.	2,70	3,72	4,43	4,96	5,37	5,68	5,91	6,07	6,20
300	.	.	.	2,47	3,39	4,04	4,53	4,90	5,19	5,40	5,54	5,66
350	.	.	1,79	2,28	3,14	3,74	4,19	4,54	4,80	5,00	5,13	5,24
400	.	.	1,67	2,14	2,94	3,50	3,92	4,24	4,49	4,67	4,80	4,90
450	.	.	1,58	2,01	2,77	3,30	3,70	4,00	4,23	4,41	4,53	4,62
500	.	1,23	1,50	1,91	2,63	3,13	3,51	3,80	4,02	4,18	4,29	4,38
600	.	1,12	1,36	1,74	2,40	2,86	3,20	3,46	3,67	3,82	3,92	4,00
700	.	1,04	1,26	1,61	2,22	2,65	2,96	3,21	3,39	3,53	3,63	3,70
800	.	0,97	1,18	1,51	2,08	2,47	2,77	3,00	3,18	3,31	3,39	3,46
900	.	0,91	1,11	1,42	1,96	2,33	2,61	2,83	2,99	3,12	3,20	3,27
1000	0,62	0,87	1,06	1,35	1,86	2,21	2,48	2,68	2,84	2,96	3,04	3,10
1200	0,56	0,79	0,97	1,23	1,70	2,02	2,26	2,45	2,59	2,70	2,77	2,83
1400	0,52	0,73	0,89	1,14	1,57	1,87	2,10	2,27	2,40	2,50	2,57	2,62
1600	0,49	0,69	0,84	1,07	1,47	1,75	1,96	2,12	2,25	2,34	2,40	2,45
1800	0,46	0,65	0,79	1,01	1,39	1,65	1,85	2,00	2,12	2,20	2,26	2,31
2000	0,44	0,61	0,75	0,96	1,31	1,56	1,75	1,90	2,01	2,09	2,15	2,19
2500	0,39	0,55	0,67	0,85	1,18	1,40	1,57	1,70	1,80	1,87	1,92	1,96
3000	0,36	0,50	0,61	0,78	1,07	1,28	1,43	1,55	1,64	1,71	1,75	1,79
3500	0,33	0,46	0,57	0,72	0,99	1,18	1,33	1,43	1,52	1,58	1,62	1,66
4000	0,31	0,43	0,53	0,68	0,93	1,11	1,24	1,34	1,42	1,48	1,52	1,55
4500	0,29	0,41	0,50	0,64	0,88	1,04	1,17	1,27	1,34	1,39	1,43	1,46
5000	0,28	0,39	0,47	0,60	0,83	0,99	1,11	1,20	1,27	1,32	1,36	1,39

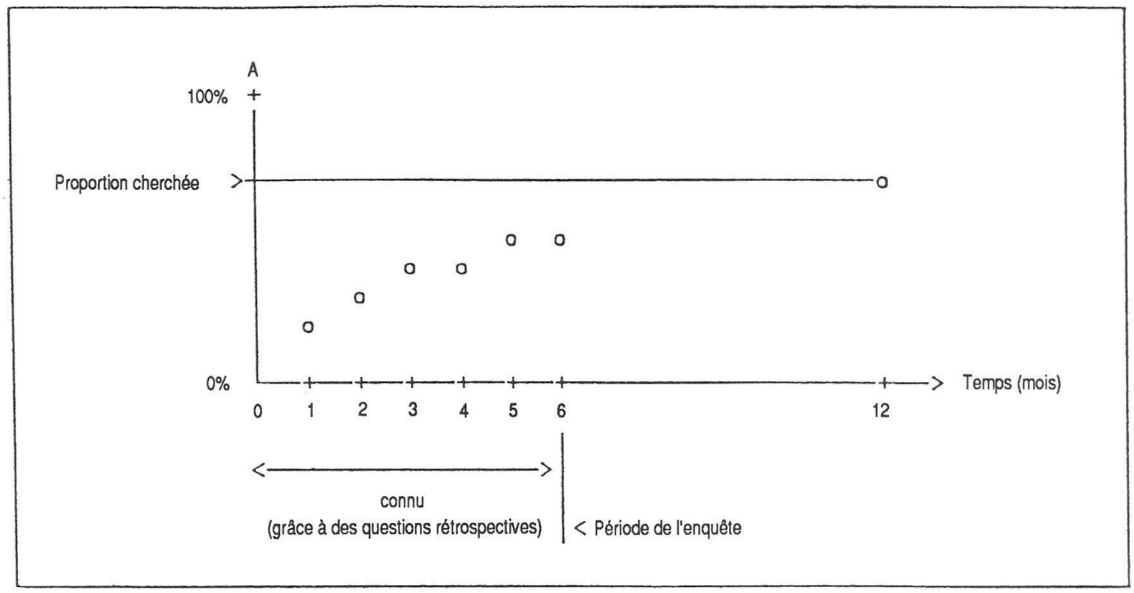
Les valeurs manquantes indiquent que l'échantillon est trop petit (en fonction de la proportion que l'on veut estimer) pour qu'il soit possible d'estimer un intervalle de confiance fiable

Un exemple: dans l'échantillon, nous avons constaté pour les personnes de plus de 14 ans (au nombre de 4907) que 54% d'entre elles avaient fait un voyage long au cours des six mois précédents. Si nous admettons une probabilité d'erreur de 5%, nous trouvons dans le tableau ci-dessus une erreur d'échantillonnage (absolue) d'environ 1% (plus précisément entre 1,36% et 1,46%, suivant la taille de l'échantillon et la plage de pourcentage choisis). On peut donc dire, avec une probabilité de 95%, qu'entre 53 et 55% des personnes de plus de 14 ans (de l'ensemble, en l'occurrence de la population résidante) ont fait un voyage long pendant les six mois précédant l'interview.

1.4 La méthode utilisée pour estimer le taux net de départs

Nous savons, grâce à l'enquête, quel pourcentage de personnes avait fait au moins un voyage (long) au bout d'un mois, ou de deux, trois, quatre, cinq ou six mois. Nous aimerions savoir quel est le pourcentage correspondant après douze mois. Schématiquement, la situation se présente comme suit:

Figure 1: Taux net de départs en fonction du temps



En estimant le taux net de départs, nous ne considérons pas directement la proportion de voyageurs (au moment t), mais la relation "logit" L entre les personnes qui ont voyagé et celles qui ne sont pas parties. Elle est définie de la manière suivante:

$$L = \ln \left(\frac{\text{personnes qui ont voyagé}}{\text{personnes qui ne sont pas parties}} \right)$$

En analysant L en fonction du logarithme du temps t selon le modèle ci-dessous, on obtient la régression "logit":

$$L(t) = a + b*\ln(t)$$

La probabilité d'avoir fait un voyage après la période t est exprimée par la formule suivante:

$$P(t) = \frac{(e^a * t^b)}{1 + (e^a * t^b)}$$

La proportion de voyageurs établie sur la base de cette relation doit satisfaire un certain nombre de conditions en vertu de réflexions théoriques (si $b > 0$).

1. Au moment 0, personne n'est encore parti en voyage.

2. La proportion de personnes qui ont voyagé se situe entre 0% et 100% quelle que soit la période considérée.

3. La proportion de personnes qui ont voyagé augmente parallèlement à la longueur de la période.

On peut appliquer la régression "logit" précitée à toutes les personnes de plus de 14 ans. Pour une différenciation au sein de la population, il faut compléter le modèle mathématique de la manière suivante:

$$L_g(t) = (a + a_g) + (b + b_g) * \ln(t)$$

Pour chacun des groupes g, on établit en outre un facteur constant (a_g) et un facteur lié au temps (b_g).

Ces facteurs peuvent être estimés sur la base des voyages enregistrés pour les six premiers mois. On obtient le taux net de départs en utilisant ces facteurs et en donnant à t la valeur de 12 mois.

Tableau A1:

Facteurs ayant une incidence positive ou négative sur l'activité en matière de voyages: résultats de l'analyse logit

	Coefficient	Valeur Z
Constante	- 0,01	- 0,17
Facteurs	**Coefficient**	**Valeur Z**
Revenu du ménage		
(jusqu'à 2'500.--)	- 0,56	- 8,21
(2'501.-- à 5'000.--)	- 0,05	- 1,16
(plus de 5'000.--)	0,61	11,67
Age des personnes		
(15 à 35 ans)	0,22	4,19
(35 à 65 ans)	0,01	0,15
(plus de 65 ans)	- 0,21	- 3,21
Type de ménage		
(Personnes vivant seules)	0,06	0,78
(Couples sans enfants)	0,23	3,17
(Familles monoparentales)	0,22	1,38
(Couples ayant 1 ou 2 enfants)	- 0,06	- 1,02
(Couples ayant au moins 3 enfants)	- 0,28	- 2,85
(Autres ménages)	- 0,17	- 2,00
chi2 likelihood ratio 46,82	df 39	p 0,18
Pearson 45,90	df 39	p 0,21
Mesures de relation à la base de		
Entropy 0,04		
Concentration 0,06		

Tableau A2:

Les voyages des personnes âgées de 15 ans au moins: résultats de l'analyse logit

Facteurs	Coefficient	Valeur Z
a	- 2,28	-25,92
b	1,31	20,39
chi2 likelihood ratio 1,84	df 4	p 0,77
Pearson 1,85	df 4	p 0,76
Mesures de relation à la base de		
Entropy 0,08		
Concentration 0,10		

Tableau A3:

Les voyages des personnes âgées de 15 ans au moins, selon le revenu du ménage: résultats de l'analyse logit

Facteurs			Coefficient	Valeur Z
a			- 2,35	-19,55
a (Revenu inférieur à 2'500.--)			- 0,38	- 1,82
a (Revenu de 2'501 à 5'000.--)			- 0,12	- 0,82
a (Revenu supérieur à 5'000.--)			0,50	3,53
b			1,31	25,38
b (Revenu inférieur à 2'500.--)			- 0,14	- 0,94
b (Revenu de 2'501 à 5'000.--)			0,06	0,59
b (Revenu supérieur à 5'000.--)			0,08	0,72
chi2	likelihood ratio	1,88	df 12	p 1,00
	Pearson	1,89	df 12	p 1,00
Mesures de relation à la base de				
Entropy		0,11		
Concentration		0,13		

Tableau A4:

Les voyages des personnes âgées de 15 ans au moins, selon leur âge: résultats de l'analyse logit

Facteurs			Coefficient	Valeur Z
a			- 2,40	-22,33
a (15 à 35 ans)			0,34	2,52
a (36 à 65 ans)			0,05	0,39
a (66 ans et plus)			- 0,39	- 2,09
b			1,30	16,86
b (15 à 35 ans)			0,00	0,01
b (36 à 65 ans)			0,08	- 0,94
b (66 ans et plus)			- 0,08	0,67
chi2	likelihood ratio	2,40	df 12	p 1,00
	Pearson	1,89	df 12	p 1,00
Mesures de relation à la base de				
Entropy		0,10		
Concentration		0,11		

Tableau A5:

Les voyages des personnes âgées de 15 ans au moins, selon leur type de ménage: résultats de l'analyse logit

Facteurs	Coefficient	Valeur Z
a	- 2,26	-19,44
a (Personnes vivant seules)	- 0,32	- 1,39
a (Couples sans enfants)	- 0,16	- 0,81
a (Familles monoparentales)	0,36	0,89
a (Couples ayant 1 ou 2 enfants)	0,13	0,80
a (Couples ayant au moins 3 enfants)	- 0,08	- 0,31
a (Autres ménages)	- 0,07	0,32
b	1,28	14,94
b (Personnes vivant seules)	0,02	0,15
b (Couples sans enfants)	0,15	1,11
b (Familles monoparentales)	- 0,18	- 0,55
b (Couples ayant 1 ou 2 enfants)	0,02	0,19
b (Couples ayant au moins 3 enfants)	- 0,00	- 0,04
b (Autres ménages)	- 0,01	- 0,18

chi2	likelihood ratio	2,67	df 24	p	1,00
	Pearson	2,68	df 24	p	1,00

Mesures de relation à la base de

Entropy	0,09
Concentration	0,10

2 Les variables enregistrées lors du microrecensement de 1987/88

2.1 Variables concernant la personne

- âge
- état civil
- nationalité
- sexe
- dernier degré scolaire accompli
- activité professionnelle
- profession/branche où cette activité est exercée actuellement
- durée hebdomadaire moyenne de travail
- horaire fixe/mobile
- nombre de semaines de vacances par année
- voyages longs faits pendant les six mois précédant l'interview
- raisons de ne pas avoir voyagé, le cas échéant
- voyages courts faits pendant les trois mois précédant l'interview
- voyages d'affaires faits pendant les trois mois précédant l'interview
- excursions faites au cours des deux semaines précédant l'interview

2.2 Variables concernant le ménage

- nombre de personnes vivant dans le ménage
- type de maison
- statut d'occupation (locataire ou propriétaire)
- nombre de pièces du logement/de la maison
- jouissance d'un jardin ou d'un balcon/d'une terrasse
- nombre de voitures du ménage, distance parcourue (km/année)
- nombre de motos du ménage, distance parcourue (km/année)
- nombre de cyclomoteurs du ménage, distance parcourue (km/année)
- nombre de bicyclettes du ménage
- possession d'une résidence secondaire et, le cas échéant, emplacement
- possession d'une caravane et, le cas échéant, emplacement
- revenu du ménage

2.3 Variables concernant les voyages longs

- nombre de voyages
- mois du départ, mois du retour
- durée globale du voyage, subdivisée Suisse/étranger
- membres du ménage qui ont pris part au voyage
- nombre de participants (membres du ménage et autres)
- destination (Suisse: canton, sinon pays)
- moyens de transport utilisés pour l'aller/le retour
- moyens de transport utilisés pour les excursions sur place
- en cas de voyage par avion:
 - moyens de transport utilisés pour se rendre à l'aéroport
- en cas de voyage en train:
 - type d'abonnement utilisé
 - distance (en km) parcourue en train
- distance parcourue (en km)
- modes d'hébergement utilisés
- nombre de nuitées par mode d'hébergement

- recours à une agence de voyages
 - en cas de réponse affirmative: prestations demandées
- sommes dépensées pour - le voyage (aller et retour)
 - la table et le logis
 - les frais accessoires
 - ou: - coût de l'arrangement forfaitaire
 - autres dépenses
 - ou: - coût global du voyage
- principales raisons de faire ce voyage

2.4 Variables concernant les voyages courts

- nombre de voyages
- mois du départ, mois du retour
- durée globale du voyage, subdivisée Suisse/étranger
- membres du ménage qui ont pris part au voyage
- nombre de participants (membres du ménage et autres)
- destination (Suisse: canton, sinon pays)
- moyens de transport utilisés
- en cas de voyage par avion:
 - moyens de transport utilisés pour se rendre à l'aéroport
- en cas de voyage en train:
 - type d'abonnement utilisé
 - distance (en km) parcourue en train
- distance parcourue (en km)
- modes d'hébergement utilisés
- nombre de nuitées par mode d'hébergement
- recours à une agence de voyages
 - en cas de réponse affirmative: prestations demandées
- sommes dépensées pour - le voyage (aller et retour)
 - la table et le logis
 - les frais accessoires
 - ou: - coût de l'arrangement forfaitaire
 - autres dépenses
 - ou: - coût global du voyage
- principales raisons de faire ce voyage

2.5 Variables concernant les voyages d'affaires

- statut (personne en voyage d'affaires ou personne qui accompagne)
- nombre de voyages
- mois du départ, mois du retour
- durée globale du voyage, subdivisée Suisse/étranger
- membres du ménage qui ont pris part au voyage
- nombre de participants (membres du ménage et autres)
- destination (Suisse: canton, sinon pays)
- moyens de transport utilisés
- en cas de voyage par avion:
 - moyens de transport utilisés pour se rendre à l'aéroport
- sommes dépensées pour - le voyage (aller et retour)
 - la table et le logis
 - les frais accessoires
 - ou: - coût global du voyage
- principales raisons de faire ce voyage (question posée uniquement aux personnes accompagnant quelqu'un en voyage d'affaires)

2.6 Variables concernant les excursions

- jour de la semaine choisi pour l'excursion
- membres du ménage qui ont pris part à l'excursion
- nombre de participants (membres du ménage et autres)
- destination (Suisse: canton, sinon pays)
- moyens de transport utilisés
- en cas de voyage en train:
 - type d'abonnement utilisé
- distance parcourue (en km)
- coût global de l'excursion
- principales raisons de faire cette excursion

3 Détails techniques de l'enquête

Ménages interrogés:	4 176	(taux de réponses: 75%)
comprenant:	10 445	personnes
et:	8 697	personnes ayant au moins quinze ans
Personnes interrogées:	4 907	
Voyages enregistrés:		
Voyages longs:	3 284	
Voyages courts:	1 244	
Voyages d'affaires:	411	
Excursions:	1 643	
Interviews réalisées par:	téléphone	
Période:	27.4.1987-30.4.1988	

Veröffentlichungen im Bereich Tourismus

Wiederkehrende Publikationen

- **Monatsüberblicke**

 Kommentar und Resultate zum Tourismus in Hotel- und Kurbetrieben – erscheinen 2 Monate nach Ende des Berichtsmonates in der Reihe "Statistische Resultate".

- **Saisonüberblicke**

 Kommentar und Resultate zum Tourismus in Hotel- und Kurbetrieben – erscheinen halbjährlich in der Reihe "Statistische Hefte", Wintersaison: im Juli; Sommersaison: im Januar.

- **Jahresüberblicke**

 - Tourismus in der Schweiz in Hotel- und Kurbetrieben; erster Ueberblick zum abgelaufenen Jahr – erscheint im März/April in der Reihe "Statistische Hefte".

 - Tourismus in der Schweiz in der Hotellerie und den übrigen Beherbergungsformen; erster Ueberblick zum abgelaufenen Jahr – erscheint im Mai/Juni in der Reihe "Statistische Hefte".

- **Ausführlicher Jahresbericht**

 Kommentar zum internationalen und schweizerischen Tourismus mit Resultaten und retrospektiven Uebersichten – erscheint im Herbst in der Reihe "Statistische Berichte".

- **Sonderanalysen – jährliche**

 Enthalten Kommentare und Resultate zum jeweiligen Thema.

 - Tourismus in Fremdenverkehrsorten und Städten; ca. 140 tabellarische Uebersichten für die wichtigsten Fremdenverkehrszentren der Schweiz – erscheint im November in der Reihe "Statistische Resultate". Erschienen bis 1988.

 - Reiseverkehr der Schweizer im Ausland, mit länderweisen, retrospektiven Tabellen für die letzten drei Jahre – erscheint im Dezember in der Reihe "Statistische Hefte". Erschienen bis 1988.

 - Die Fremdenverkehrsbilanz der Schweiz, Einnahmen und Ausgaben der Schweiz im grenzüberschreitenden Fremdenverkehr – erscheint im Sommer in der Reihe "Statistische Hefte". Ab 1989 als "INFO à la carte".

Publications concernant le tourisme

Publications paraissant régulièrement

- **Rapports mensuels**

 Commentaires et résultats traitant du tourisme en hôtels et établissements de cure. – Parution dans la série "Données statistiques" environ 2 mois après la fin du relevé du mois correspondant.

- **Rapports saisonniers**

 Commentaires et résultats traitant du tourisme en hôtels et établissements de cure. – Parution semestrielle dans la série "Cahiers statistiques". Hiver en juillet; été en janvier.

- **Rapports annuels**

 - Tourisme en Suisse dans l'hôtellerie et les établissements de cure. Premier survol de l'année écoulée. – Parution dans la série "Cahiers statistiques" en mars/avril.

 - Tourisme en Suisse dans l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement. Premier survol de l'année écoulée. – Parution dans la série "Cahiers statistique" en mai/juin.

- **Rapport annuel détaillé**

 Commentaires sur le tourisme international et suisse, avec les résultats rétrospectifs et de l'année de relevé. – Parution dans la série "Etudes statistiques" en automne.

- **Rapports spéciaux – paraissant chaque année**

 Ils contiennent un commentaire et des tableaux concernant le thème traité.

 - Tourisme dans quelques centres touristiques et villes. Environ 140 tableaux sur les plus importants centres touristiques en Suisse. – Parution dans la série "Données statistiques" en novembre. Paraissait jusqu'en 1988.

 - Touristes suisses à l'étranger. Avec tableaux comparatifs par pays des 3 dernières années. Parution dans la série "Cahiers statistiques" en décembre. Paraissait jusqu'en 1988.

 - La balance touristique de la Suisse. Recettes et dépenses de la Suisse dans le tourisme international. – Parution dans la série "Cahiers statistiques" en été. A partir de 1989, sous forme d'INFO à la carte.

– Tourismus im Kanton Bern – erscheint seit 1975 (bis 1976 "Tourismus im Berner Oberland") in der Reihe "Statistische Hefte". Ab 1989 als "INFO à la carte".	– Tourisme dans le canton de Berne. (Jusqu'en 1976: Tourisme dans l'Oberland bernois) – depuis 1975 paraît dans la série "Cahiers statistiques". A partir de 1989, sous forme d'INFO à la carte.
– Tourismus im Kanton Graubünden – erscheint seit 1974 in der Reihe "Statistische Hefte". Ab 1989 als "INFO à la carte".	– Tourisme dans le canton des Grisons – depuis 1974 paraît dans la série "Cahiers statistiques" (uniquement en allemand). A partir de 1989, sous forme d'INFO à la carte.
– Tourismus im Kanton Obwalden – erscheint seit 1974 in der Reihe "Statistische Hefte". Ab 1989 als "INFO à la carte".	– Tourisme dans le canton d'Obwald – depuis 1974 paraît dans la serie "Cahiers statistiques" (uniquement en allemand). A partir de 1989, sous forme d'INFO à la carte.
– Tourismus in den Kantonen St. Gallen und Appenzell A.Rh. (bis 1979 nur Kt. St. Gallen) – erscheint seit 1976 in der Reihe "Statistische Hefte". Ab 1989 als "INFO à la carte".	– Tourisme dans les cantons de St-Gall et Appenzell (AR). (Jusqu'en 1979: Tourisme dans le canton de St-Gall) – depuis 1976 paraît dans la série "Cahiers statistiques" (uniquement en allemand). A partir de 1989, sous forme d'INFO à la carte.
– Tourismus im Kanton Tessin – erscheint seit 1974 in der Reihe "Statistische Hefte". Ab 1989 als "INFO à la carte".	– Tourisme dans le canton du Tessin – depuis 1974 paraît dans la série "Cahiers statistiques" (uniquement en allemand et en italien). A partir de 1989, sous forme d'INFO à la carte.
– Tourismus im Kanton Wallis – erscheint seit 1975 in der Reihe "Statistische Hefte". Ab 1989 als "INFO à la carte".	– Tourisme dans le canton du Valais – depuis 1975 paraît dans la série "Cahiers statistiques". A partir de 1989, sous forme d'INFO à la carte.

● Sonderanalysen – übrige

Neben den jährlich wiederkehrenden Veröffentlichungen erscheinen in loser Folge Publikationen zu Sonderfragen wie:

– Touristische Beherbergungsmöglichkeiten in der Schweiz 1986 nach Kantonen und Gemeinden; Bern 1987, 71 S., Fr. 6.—, Best.-Nr. 100.

– Reiseverhalten der Schweizer Wohnbevölkerung 1987/88. Ergebnisse und Analyse einer repräsentativen Haushaltsbefragung. Bern 1990, 150 S., Fr. 25.—, Best.-Nr. 252d, 253f.

● Rapports spéciaux – autres

Paraissent en ourtre les publications suivantes traitant de domaines particuliers:

– Moyens d'hébergement touristique en Suisse par cantons et communes, 1986; Berne 1987, 71 p., 6 fr., numéro de commande 100.

– Le comportement en matière de voyages de la population résidante. Résultats et analyse d'une enquête auprès des ménages. Berne 1990, 150 p., 25 fr., numéro de commande 252a, 253f.

Bezugspreise[1)]

Einzelpreise	
Monatsüberblicke	6.—
Saisonüberblicke	6.—
Jahresüberblicke	6.—
Ausführlicher Jahresbericht	28.—
Sonderanalysen	6.—
INFO à la carte	4.—
Jahresabonnement	
Sämtliche Publikationen des Bereiches Tourismus	110.—
ohne Sonderanalysen	90.—

[1)] Ausland: zuzüglich Versandspesen

Prix de vente[1)]

Prix de détail	
Fascicules mensuels	6.—
Fascicules saisonniers	6.—
Fascicules annuels	6.—
Rapport annuel détaillé	28.—
Publications spéciales	6.—
INFO à la carte	4.—
Abonnement annuel	
Toutes les publications du domaine du tourisme	110.—
sans publications spéciales	90.—

[1)] Etranger: en supplément frais d'envoi

20A 48 937